

Fraternité Matin

Lundi 21 août 2023 / N° 17 593 www.fratmat.info

Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'éditorial d'Adama KONÉ

D'un PADO à un autre

I y a quelques semaines, nous écrivions sur les rendez-vous de bonheur que prenait le Président de la République, Alassane Ouattara, avec le peuple ivoirien. Il est bon de rappeler que le premier signal était en 1990. A la place du plan Koumoué Koffi, assis sur la réduction des salaires pour faire face à la mauvaise conjoncture, le responsable du comité interministériel d'alors (Alassane Ouattara) proposait le PADO (Plan Alassane Dramane Ouattara), le premier. Une batterie d'actions courageuses, vigoureuses et efficaces qui se sont révélées salutaires pour la population et bénéfiques pour les caisses de l'État de Côte d'Ivoire ■

Suite page 5

Tchologo

Le vice-Président apporte son soutien à Téné Birahima Ouattara

P. 2



PHOTO : DR

Interview exclusive

Amiral Ange Kessi, ex-procureur militaire :



PHOTO : PORO DAGNOGO

“Comment j'ai vécu mes 23 ans de service”

■ “J'ai reçu plusieurs menaces...”

Pp. 10-11

**Église catholique
Un faux prêtre arrêté**

P. 8

Le Médiateur de la République
vous invite à une campagne électorale apaisée
pour une Côte d'Ivoire unie et prospère



Adama Toussaint

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



Hommage / Les populations de Tchologo à Téné Birahima Ouattara : “ Merci pour tout, nous sommes fiers de vous ”

La cérémonie de reconnaissance a eu lieu le samedi 19 août à Ferkessédougou, en présence du vice-Président Tiémoko Meyliet Koné.



Les cadres et les forces vives ont rendu un vibrant hommage à leur fils. (PHOTOS : DR)



Le vice-Président de la République a pris part à la cérémonie d'hommage des populations du Tchologo au ministre d'État, ministre de la Défense, Téné

Birahima Ouattara. C'est à la place Alassane Ouattara que ces populations se sont rassemblées, samedi 19 août, afin de traduire leur gratitude au ministre d'État,

par ailleurs, président du conseil régional de cette circonscription, pour toutes ses actions sociales de développement à leur profit. Au nombre desquelles, la construc-

tion et la réhabilitation des établissements scolaires de la région, des centres de santé, le reprofilage des pistes villageoises, la réalisation des pompes villageoises et l'électrification de plusieurs localités de la région. Également, on peut citer le financement des projets des

jeunes et des femmes à hauteur de plusieurs millions de francs Cfa. Tous ces travaux, selon les populations, ont permis à la région d'avoir fière allure et d'être dans le train du développement.

Par ailleurs, plusieurs membres du gouvernement et des directeurs gé-

néraux de l'administration ivoirienne ont effectué le déplacement dans le but de témoigner, eux aussi, leur admiration et leur fierté au ministre d'État, à l'occasion de cette journée d'hommage. ■

AMINATA DIARRASSOUBA
CORRESPONDANTE RÉGIONALE

• Le fils du Tchologo à ses parents : “ Cette journée est l'expression de notre engagement à rester fidèles au Chef de l'Etat ”



tachement des populations du Tchologo au Président de la République. Car, a-t-il expliqué, si la région a bénéficié d'autant d'infrastructures socio-économiques en si peu de temps, cela est à mettre au compte du Chef de l'État.

Mieux, cette journée témoigne de l'Union des filles et fils de la région autour des valeurs prônées par le Chef de l'État.

Aussi a-t-il exhorté “ses frères et sœurs” à œuvrer sans cesse dans le sens du renforcement de la cohésion et de la paix pour le développement du Tchologo. Mieux, à démontrer leur maturité politique au soir du 2 septembre à travers un scrutin apaisé et sans violence. « Veuillez à faire des choix judicieux afin de toujours confier la gestion des affaires politiques aux hommes et femmes engagés, honnêtes, responsables et disponibles », a-t-il conseillé ■

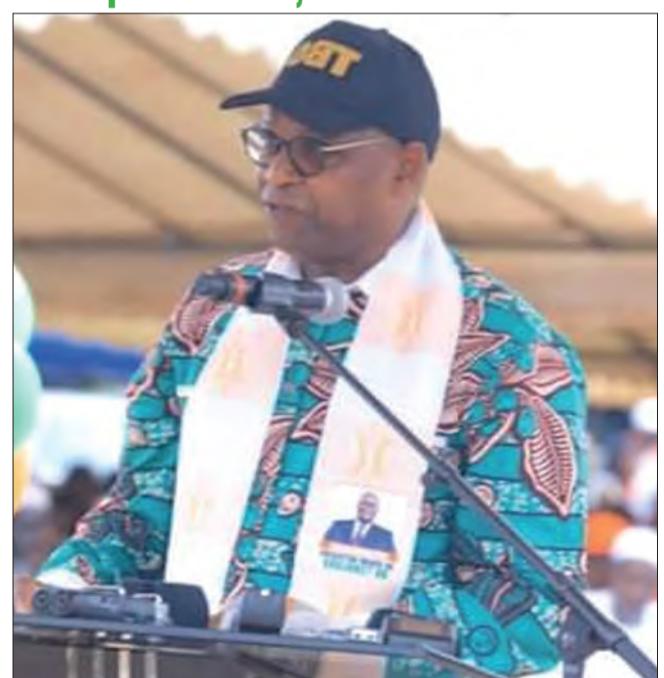
A. DIARRASSOUBA

Hheureux de la forte mobilisation de ses parents au cours de cette journée riche en émotions, placée sous le haut patronage du vice-Président de la Ré-

publique, Tiémoko Meyliet Koné, le ministre d'État, ministre de la Défense Téné Birahima Ouattara, a fait savoir que cette journée est l'expression de la reconnaissance infinie et de l'at-

• Maître Adama Kamara : “ En plus d'être la photocopie physique du Chef de l'Etat, vous êtes sa copie conforme, un travailleur acharné ”

Pour le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara, qui s'est exprimé au nom des parrains de l'activité, le ministre d'État, ministre de la Défense est un acteur de développement, un modèle à admirer tant sur les plans local, national, sous-régional qu'international. Surtout un bon élève du Président de la République. Selon lui, si la Côte d'Ivoire a un système sécuritaire fort avec des frontières stables, c'est en grande partie grâce au ministre d'État, ministre de la Défense qui en est le pilier. C'est pourquoi, il a appelé les populations du Tchologo à s'engager et à rester soudées autour du ministre d'État afin qu'il continue ses actions de développement pour un meilleur lendemain. « Chers parents du Tchologo, le



ministre d'État, Téné Birahima Ouattara, est l'homme qui peut vous favoriser un environnement propice et riche en opportunités avec

plus d'écoles, de centres de santé accessibles et d'infrastructures économiques » ■

A. D.

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

Lundi 21 août 2023

Fraternité Matin

Politique

3

Élections municipales et régionales

KKB lance la campagne "Mon candidat, c'est la paix"

L'autorité gouvernementale a sensibilisé toutes les forces vives afin de garantir un scrutin apaisé.



Le ministre Kouadio Konan Bertin a exhorté les autorités impliquées dans l'organisation des élections à faire preuve de transparence.

Sita Ouattara appelle les femmes à soutenir Eric Taba

Sita Ouattara, sœur du Président de la République Alassane Ouattara, milite pour la victoire d'Eric Taba. En vue de traduire cette volonté en acte, Elle a mobilisé, le samedi 19 août, de nombreuses femmes du Rhdp, à la rue Lepic à Cocody. Devant ses « sœurs » réunies dans la salle, Sita Ouattara a soutenu que le candidat du Rhdp à Cocody est l'homme qu'il faut pour transformer et rehausser davantage l'image de cette cité. Fort de cette conviction, elle a lancé cet appel : « (...) Allez dans les quartiers pour leur apporter la bonne nouvelle. Dites-leur qu'un enfant est né ici à Cocody, qu'il a tout fait dans cette commune et a acquis beaucoup d'expériences ; qu'il veut se mettre à leur service ». En sa qualité de marraine de cette cérémonie de mobilisation en direction du

porte-flambeau des Houphouétistes, la sœur du Président a invité les femmes à porter véritablement la candidature de « cet homme généreux, à l'écoute des forces vives ». « Je vous confie donc Éric Taba. Avec lui, vous verrez que Cocody va changer. Il revient comme un enfant prodigue afin de se mettre au service de ses parents. Attrapez ce fils précieux car c'est Dieu qui vous l'a envoyé », a-t-elle exhorté.

À ceux qui déclarent que Cocody est et demeure une cité acquise à la cause de l'opposition, Sita Ouattara a rétorqué que Eric Taba, s'il plaît à Dieu « vaincra le signe indien ». Kady Soukoulé, la responsable des femmes Rhdp de Cocody, a pris l'engagement d'aider le représentant de son parti à réaliser cet exploit. « Avec la candidature d'Eric Taba, les femmes Rhdp de Cocody ont

décidé d'écrire une nouvelle page en demeurant mobilisées et debout comme un seul homme et une seule femme pour la victoire du Rhdp à la mairie au soir du 2 septembre », a-t-elle rassuré.

Eric Taba, heureux de cette nouvelle, a appelé les « amazones » à travailler en symbiose et à investir la cité. « Avec cette équipe, nous allons ramener la victoire au parti au soir du 02 septembre », s'est-il engagé. Avant d'exhorter le mouvement « Action 2020 » dirigé par Kader Fofana, avec qui, il avait eu une séance de travail quelques heures plus tôt, à se mobiliser en vue de « vendre » sa candidature.

Sita Ouattara, au cours de cette manifestation festive, a offert 500 complets de pagne et plusieurs autres présents aux femmes. ■

KANATÉ MAMADOU



Sita Ouattara a parrainé, hier, une manifestation de soutien à Eric Taba et à son équipe.

e ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale a lancé officiellement, le 17 août, à la préfecture de Bouaké, le concept « Mon candidat, c'est la paix ». Objectif, informer et sensibiliser toutes les forces vives afin de garantir un scrutin apaisé. Et, en même temps, préserver les acquis démocratiques, en éloignant toutes formes de violences préjudiciables à la paix, au vivre-ensemble et à la cohésion nationale, chers au Président de la République, Alassane Ouattara. Comme à Bouaké, il a lancé le même message à Béoumi.

Le KKB, disciple de Félix Houphouët-Boigny, a tenu à rappeler que la paix est un préalable au développement. « Sans la paix, il n'y a pas de développement », a-t-il insisté. À preuve, dira-t-il, comme Houphouët-Boigny, Alassane Ouattara a réussi à maintenir un climat de paix qui permet à la Côte d'Ivoire de renouer avec le développement. « Regardons ces universités, ces Chu, ces boulevards, ces autoroutes, ces échangeurs, etc., qui pullulent partout dans le pays », a-t-il fait remarquer. Selon lui, ce que le Chef de l'État demande aux Ivoiriens, c'est

de préserver la paix. À travers la campagne « Mon candidat, c'est la paix », le ministre veut prévenir plutôt que guérir. Pour un climat apaisé, il a appelé les autorités impliquées dans l'organisation à faire preuve de transparence et d'équité.

Le directeur du Programme national de cohésion sociale (Pnscs) au ministère de la Réconciliation et de la Cohésion nationale, Théodore Konimi, a révélé qu'après Bouaké et Béoumi, la caravane va silloner toute la Côte d'Ivoire. ■

CHARLES KAZONY

Municipales à Dimbokro Amedé Kouakou et Ly Ramata mobilisent pour Adama Coulibaly

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Koffi Kouakou, président de l'Association des cadres du grand Centre (Accd), Ly Ramata Bakayoko, ambassadrice de la Côte d'Ivoire auprès de l'Unesco, Raymonde Goudou Coffie, ministre-gouverneur du district autonome des Lacs, ont sillonné, les 19 et 20 août, plusieurs localités de la commune de Dimbokro avec le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, candidat du Rhdp aux élections municipales du 2 septembre prochain. Ainsi, que ce soit à Émibolossou, Dadié Kouassikro, Koffi Ahousoukro, Ahua, Kangrassou Aluibo et Ahouniassou, le ministre Amedé Kouakou, qui conduisait la délégation, a fait comprendre à ses parents que celui qui a la volonté et les capacités de développer leur ville en raison de sa proximité avec le Président de la République, Alassane Ouattara, c'est Adama Coulibaly. « En politique, nous savons qui sont ceux qui sont en mesure de nous aider. Partout où nous sommes passés, nous avons constaté qu'il a posé des actes importants en matière d'eau potable, d'électrification.

« Le ministre n'a pas attendu d'être candidat pour vous aider. Partout où nous sommes passés, nous avons constaté qu'il a posé des actes importants en matière d'eau potable, d'électrification. Élisez-le et vous aurez le meilleur pour vos localités », a-t-il insisté. Amedé Kouakou a profité de cette



Les cadres du Rhdp ont communiqué avec les populations, lors des différentes cérémonies.

Le Président, Adama Coulibaly est celui qui est capable d'impulser le développement de Dimbokro. « Le ministre est notre candidat à la mairie de Dimbokro. Il est le candidat d'Alassane Ouattara. Il est votre champion ici. Il est la rivière dans laquelle il y a du poisson en abondance. Soutenez-le », a-t-il lancé. Il a dit être venu pour échanger avec ses parents, afin qu'ils comprennent que ces élections locales sont pour le développement. « Le ministre n'a pas attendu d'être candidat pour vous aider. Partout où nous sommes passés, nous avons constaté qu'il a posé des actes importants en matière d'eau potable, d'électrification. Élisez-le et vous aurez le meilleur pour vos localités », a-t-il insisté. Amedé Kouakou a profité de cette tournée, pour également demander aux populations de porter leur choix sur N'Guesan Koffi Lataille, candidat du Rhdp à la présidence du conseil régional du N'Zi. Quant à Adama Coulibaly, il a indiqué que son objectif est d'apporter le meilleur pour sa commune. Il a également réitéré sa volonté de faire de Dimbokro un pôle économique et éducatif important. « Je suis en mission afin d'accélérer le développement de la commune avec chacun et chacune de vous », a-t-il soutenu, partout où la délégation est passée. À toutes les étapes de la tournée, les populations, par la voix de leurs porte-parole, ont exprimé leur soutien aux deux candidats du Rhdp, pour les régionales et municipales. ■

EDGAR YEBOUTÉ

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

4

Fraternité Matin

Politique

Lundi 21 août 2023

Élections locales dans le Gbéké

Amadou Koné et Jacques Assahoré promettent la victoire à Kafana Koné

Le président du directoire du Rhdp est allé manifester son soutien aux deux candidats de son parti.

ors de la rentrée politique du département politique de Belleville-Oliénou de Bouaké qui s'est déroulée, le 18 août, au terrain Blédou du quartier Belleville, Amadou Koné et Jacques Assahoré, respectivement candidats à la mairie de Bouaké et au conseil régional de Gbéké, ont promis la victoire au ministre d'État Gilbert Kafana Koné, président du directoire du Rhdp. Qui a honoré de sa présence ladite rentrée. Pour montrer qu'ils forment un duo déterminé à faire face à tous leurs adversaires lors des élections municipales et régionales du 2 septembre, c'est main dans la main qu'Amadou Koné et Jacques Assahoré se sont présentés devant le président du directoire du Rhdp et l'ensemble des



Gilbert Kafana Koné (au milieu) a salué la bonne collaboration entre les représentants des houphouétistes.

militants présents qui ont effectué nombreux le déplacement.

Amadou Koné a fait savoir que leur victoire est plus

qu'impérative parce qu'il s'agit d'honorer le Président de la République, Alassane Ouattara. « A Bouaké, nous sommes des gens recon-

naissants des nombreuses réalisations du Président Alassane Ouattara durant ces 5 dernières années. Par conséquent, nous allons

mettre tout en œuvre pour l'honorer ici, dans le Gbéké, par une victoire sans appel », a-t-il donné l'assurance. Mais pour que cette victoire qui se profile à l'horizon se concrétise dans les urnes, celui qui convoite le fauteuil municipal de Bouaké a invité tous les militants du département politique de Belleville-Oliénou à continuer de mener la bataille de proximité pour inciter les populations à sortir massivement le jour du vote.

« Il nous revient que les populations ne voit pas l'utilité du conseil régional.

Dites-leur que si elles ne voient pas ou ne sentent pas le conseil régional à leurs côtés, c'est parce qu'il a été confié à des personnes incomptables », a-t-il déclaré. Non sans assurer que Jacques Assahoré et lui, une fois le conseil

régional et la mairie entre leurs mains, changeront les choses. Amadou Koné a indiqué que les différents pans des projets prioritaires de chacun des huit candidats du parti présidentiel aux municipales et de celui des régionales dans le Gbéké seront dévoilés lors du lancement de leur campagne prévu, les 25 et 26 août, à l'ancien stade municipal de Bouaké.

Après Bouaké, Gilbert Kafana Koné était, le 19 août, à Béoumi, pour remobiliser les militants et inviter les uns et les autres à des élections apaisées.

Le président du directoire du Rhdp est reparti de la région de Gbéké convaincu que les champions de son parti vont remporter tous les postes électifs. ■

CHARLES KAZONY

Les jeunes de M'Batto célèbrent leur maire



Le maire Jacob Kouamé Koua, candidat du Rhdp aux prochaines municipales (au premier plan), a communiqué avec sa population.

a jeunesse de M'Batto a honoré son maire, Jacob Kouamé Koua. La cérémonie de reconnaissance et d'hommage qui a rassemblé des milliers de participants s'est tenue, le 19 août, à l'espace Gravier, au centre de la ville.

Elle fut festive, avec l'exécution de plusieurs danses traditionnelles de ce territoire agni, mais également la participation des jeunes artistes urbains et de la fanfare municipale. Le principal temps fort de l'événement était bien évidemment les discours d'hommage.

En effet, si les jeunes de M'Batto ont tenu à célébrer le premier magistrat de la ville,

c'est parce que ce dernier a posé des actes concrets qui ont transformé la vie de plusieurs centaines d'entre eux. « Notre maire pense beaucoup à nous les jeunes. Et il le fait dans un esprit de cohésion, sans tenir compte des ethnies et des religions. Il a fait de notre autonomisation et notre insertion socio-économique sa priorité. Si vous voyez tout ce monde et la joie qui déborde ici, c'est parce que chacun sait ce que le maire a fait pour lui. Nous avons donc voulu lui rendre cet hommage de son vivant », s'est réjoui Flore N'Goran, enseignante et porte-parole des jeunes pour la circonstance.

Adjakon Kassi, président du

comité d'organisation de la cérémonie, lui, a préféré présenter le maire comme un "faiseur de bonheur". « Le titre de maire est une clé qui permet d'ouvrir les portes du bonheur aux autres, et c'est ce que Kouamé Koua Jacob fait. Le bonheur de ses populations est ce qui le préoccupe le plus. Nous lui en serons toujours reconnaissants », a-t-il déclaré. Jacob Kouamé Koua, à son tour, s'est dit l'homme le plus heureux en insistant sur le fait que son action s'inscrit dans le droit fil de la politique sociale menée par le Chef de l'Etat et le gouvernement. « Contribuer au bonheur des populations est ce qu'il y a de mieux à faire en tant que leader. C'est le cœur de la politique menée par le Rhdp conduit par le Président de la République Alassane Ouattara. Mon équipe et moi continuerons de travailler ardemment pour permettre à tous les jeunes et femmes de M'Batto de s'autonomiser et vivre dans l'harmonie », a promis Jacob Kouamé. Il a aussi lancé un appel aux cadres du département afin qu'ils se mobilisent autour de la question de l'employabilité et de l'autonomisation des populations. ■

FAUSTIN EHOUMAN

Le candidat du Rhdp de l'Iffou sollicite le soutien d'Anianou, de Famienkro...



Les populations de Prikro ont bien accueilli le candidat du Rhdp.

pouvoir dans cette aventure. Anoumataki Akessé Descat, membre du parti frontiste, portant la voix des représentants de ces formations politiques de l'opposition, a demandé à Jean Claude Kouassi de demeurer serein. « Nous sommes tous derrière toi. Que nous soyons du Pdci-Rda, du Ppa-CI, du Fpi, du Rhdp, c'est le seul candidat que nous devons suivre. Il va nous apporter le développement. Sortez nombreux pour voter pour lui le 2 septembre », a-t-il invité. Dans la sous-préfecture de Famienkro où le porte-flambeau des houphouétistes s'est rendu, le 18 août, les forces vives ont aussi marqué leur soutien à sa candidature. Nanan Akoumoro 2 et son porte-canotte, Nanan Bouadou N'Da, lors de la rencontre à laquelle ont pris part les populations des villages de N'Groumania, Sérébo, Morokro..., ont affirmé que Jean Claude Kouassi est l'homme de la situation pour sauver l'Iffou. Le candidat du parti présidentiel, en dépit de la densité de son programme, s'est arrêté à Kouassi-Ekrakro et à Afounvassou, respectivement son village maternel et paternel, pour recevoir la bénédiction des siens en vue de son triomphe, le 2 septembre. ■

KANATÉ MAMADOU

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

Lundi 21 aout 2023

Fraternité Matin

Politique

5

Rhdp Le cercle de réflexion appelle au respect de la discipline



Les membres de ce mouvement proche du Rhdp invitent la direction à prendre des sanctions contre les indépendants issus de leur parti politique.

Abraham Soloman Sanogo dénonce les candidatures indépendantes au sein du Rhdp, son parti.

Président du Cercle de réflexion engagé pour la République (Epr), il a appelé la direction à prendre les sanctions rigoureuses contre les "indisciplinés" conformément aux textes de leur formation politique. C'était lors d'une conférence de presse, le dimanche 20 août, à la rue Leopic, à Cocody.

« Nous condamnons avec la dernière énergie tous ces actes d'indiscipline, qui frisent la défiance, non seulement au parti, mais aussi à l'autorité de son Président, Alassane Ouattara », a-t-il soutenu. Il a ajouté : « le parti ne saurait s'accommoder de ces comportements qui sont clairement de nature à mettre à mal la cohésion au sein du Rhdp et à compromettre, par endroits, son rayonnement et son assise ». Devant l'entêtement dont font preuve les cadres "indisciplinés", selon lui, il y a lieu de s'interroger s'il « n'y aurait pas un deal entre ces candidats indépen-

dants et les leaders de l'opposition de leurs localités ? Ou bien le dessein inavoué de ces cadres égarés est de faire le nid de l'opposition pour assouvir une méchanceté gratuite contre le parti ? En tout état de cause, les militants du Rhdp, conscients et convaincus, ne sauraient laisser prospérer de tels aventuriers et nous ferons tout pour faire barrage à leurs projets sordides ».

Le conférencier a indiqué que le Rhdp, en tant que parti structuré et avant-gardiste, s'est doté d'instruments juridiques et légaux pour encadrer son organisation et son fonctionnement. Mais aussi pour apporter la réplique appropriée à tous ceux qui, animés par des desseins inavoués, veulent saboter l'excellent travail de restructuration du parti initié par son président et mené avec succès par le directoire du parti et le secrétariat exécutif. Il a donc demandé aux militants de faire barrage à ces indépendants en les sanctionnant à travers leur vote. ■

K. M

L'APPLI POUR SE CONNECTER
AVEC LA VRAIE ACTUALITÉ
EN TEMPS RÉEL

SCANNEZ LE QR CODE POUR
TÉLÉCHARGER L'APPLICATION

Fraternité Matin

Download on the App Store Get it on Google Play

L'Éditorial d' Adama KONÉ

Suite de la page 1

D'un PADO à un autre

Depuis, plusieurs autres actions ont suivi. Entre autres, le déblocage et le relèvement des salaires des fonctionnaires, la hausse du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig). Aujourd'hui, 33 ans après, le Président Ouattara prend date encore avec les Ivoiriens. Ce, avec ce qu'on pourrait appeler, symboliquement, le deuxième PADO. Non pas le plan de 1990, mais le Pont Alassane Dramane Ouattara (PADO). D'un PADO à un autre, le Chef de l'Etat reste fidèle non seulement à sa ferme croyance de faire de la Côte d'Ivoire un pays développé, mais également à sa démarche d'y parvenir de manière structurée et avec méthode. En posant chaque élément constructeur du puzzle à sa place, dans un climat de paix.

est un bel exemple de ce que je dis. Vous voyez comment il dirige le pays ? Tout ce qu'il fait montre qu'il a appris. Il a eu cette chance. Je dirai, c'est une chance pour nous les Ivoiriens, que ce soit quelqu'un qui ait été Premier ministre d'Houphouët qui soit à la tête du pays. Il sait par quel bout prendre telle ou telle chose. Quand vous n'avez jamais participé à la gestion d'un pays, c'est différent. Un pays se gère, mais pour le gérer, il faut avoir un savoir-faire ».

Toutefois, une chose est d'apprendre, une autre chose est de savoir se servir de ce qu'on a appris. En classe, il y a les leçons. La bonne compréhension de ces leçons s'apprécie dans les exercices d'application. Si le Président Alassane Ouattara a

Pour terminer, on se souviendra que la route précède le développement. On ajouterait que la route est un accélérateur du développement. Dans la confusion, certaines langues ont dit qu'on ne mange pas le goudron. Qu'on ne mange pas la route. Mais, très vite, elles ont emprunté ces routes pour se rendre aux dîners. Et elles sont revenues à la maison, sans risque de ballonnement ou de mauvaise digestion, pour avoir pratiqué des voies sans soubresauts, des voies qui ouvrent la voie au confort.

Le Pont Alassane Dramane Ouattara, on peut le croire, prend aussi, certainement, une bénédiction auprès d'un édifice religieux presque voisin : la Cathédrale Saint Paul du Plateau. La ressemblance architecturale est flagrante. L'architecture triangulaire, symbolisant le mystère de la trinité et la forme parabolique qui s'élève jusqu'à 70 mètres, avec des cordes rattachées au sommet. Non loin de cette cathédrale, on peut observer la forme pratiquement similaire du pilon du pont à haubans qui culmine à 108 mètres dans le ciel abidjanais. Pont dont le plateau est aussi soutenu par un cordage métallique. Quelle harmonie !

D'ailleurs, c'est le seul pont dans le monde dont les haubans (câbles) sont illuminés, à la tombée de la nuit. Donnant une signature particulière à l'œuvre. C'est la Côte d'Ivoire des grandeurs.

Tout comme la Basilique Notre Dame de la paix de Yamoussoukro est la plus grande du monde. C'est à croire que le Chef de l'Etat Alassane Ouattara marche dans les pas de son inspirateur, le premier Président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny.

Pouvait-il en être autrement ? L'élève a appris. Dans une interview accordée à Fraternité Matin, dans les derniers jours de sa vie, le général Gaston Ouassénan Koné affirmait : « Le Président Ouattara

appris auprès de son père, il a aujourd'hui la truelle de la construction du pays entre les mains. Et ces actions illustrent bien la réussite de ses exercices d'application. Dans quelques jours, il en rajoutera à l'héritage laissé par le Président Houphouët-Boigny. Par le prolongement de l'autoroute du Nord. A travers l'inauguration du tronçon Tiébissou-Bouaké, annoncée pour ce jeudi 24 août. Bouclant le coup un rajout de plus de 200 Kilomètres de route transformés en autoroute aux 140 Km réalisés par le premier Président ivoirien. L'élève veut dépasser le maître.

En la matière, cela est souhaitable. Il faut laisser à la postérité plus qu'on en a reçu de ses prédecesseurs. C'est la loi de la valorisation des générations. Pour terminer, on se souviendra que la route précède le développement. On ajouterait que la route est un accélérateur du développement. Dans la confusion, certaines langues ont dit qu'on ne mange pas le goudron. Qu'on ne mange pas la route. Mais, très vite, elles ont emprunté ces routes pour se rendre aux dîners. Et elles sont revenues à la maison, sans risque de ballonnement ou de mauvaise digestion, pour avoir pratiqué des voies sans soubresauts, des voies qui ouvrent la voie au confort. Que vive le développement ! ■

Démocratie, bonne gouvernance, élections...

La société civile veut un groupe parlementaire à l'Assemblée

Pulchérie Gbalet a fait cette annonce, lors d'une convention.

Alternative citoyenne ivoirienne (Aci), une plateforme de la société civile ivoirienne dirigée par Pulchérie Gbalet, a annoncé sa volonté de disposer d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, à l'issue des élections législatives à venir. Au cours de la première convention de ce forum, samedi dernier, au Cerap-Inades (Cocody), la présidente est revenue sur cette décision prise au cours de l'assemblée générale constitutive de l'Aci. Selon elle, il s'agit d'une ini-

tiative qui, d'une part, vise à renforcer le processus démocratique en Côte d'Ivoire et, d'autre part, à accorder à la société civile ivoirienne la place qui lui permettra de peser de tout son poids sur les grandes décisions prises par le gouvernement. Sous le thème : « Part de l'Aci dans la construction d'une société civile forte », ces assises ont été l'occasion pour la présidente de l'Aci de remobiliser ses membres venus des différentes régions du pays et de la France. « L'événement qui nous réunit ce jour est exceptionnel.

Il marque le début d'une nouvelle ère : celle de l'affirmation et de la prise en compte de la société civile », a-t-elle fait savoir, en précisant que l'Aci entend jouer un rôle de premier plan dans l'affirmation de la démocratie et de la justice, notamment en Côte d'Ivoire. « Quelle société civile dans le contexte sociopolitique actuel ? », telle a été la thématique de la conférence inaugurale dite par Géoffroy-Julien Kouao, juriste politologue. Dans sa présentation, il a invité l'ensemble de la société civile



Pulchérie Gbalet, Pca de Alternative citoyenne ivoirienne (Aci), une plateforme de la société civile ivoirienne. (PHOTOS : DR)

organisée à jouer son rôle de contre-pied des acteurs de la vie politique en Côte d'Ivoire.

Il s'est surtout appuyé sur la Constitution du 8 novembre 2016, en son article 26. « La société civile est une des composantes de l'expression de la démocratie », affirme cet article de la Loi fondamentale ivoirienne. Parrain de cette rencontre, le maire de Cocody, Jean Marc Yacé, a salué « les missions salvatrices de la société civile ivoirienne qui consistent à anticiper les conditions d'équilibres sociaux ».

Il l'a aussi félicitée pour son rôle de prévention des fractures sociales, en vue de garantir une paix durable ■

MARCEL APPENA

Foulée des forces armées

600 soldats au marathon de l'unité et de la fraternité



Des soldats, en tenue de sport, juste après le top départ.

La 2e édition de la foulée des forces armées a été attractive. Environ 600 soldats issus presque de toutes les composantes de la Grande muette se sont mobilisés, le samedi 19 août, pour participer à cette compétition sportive. Le général de division, Kouamé Julien, chef d'état-major général des armées adjoint, a déclaré que l'objectif de cette course est de renforcer l'unité et la fraternité entre les frères d'armes. Les éléments de l'armée ivoirienne, enregistrés pour prendre part à cette épreuve sportive, dès 7 heures, étaient déjà mobilisés à la place d'armes général Ouattara Thomas d'Aquin du camp Galliéni, au Plateau. Les marathoniens du jour provenaient des unités de l'ar-

mée de terre, de la marine nationale, du Groupement des sapeurs-pompiers militaires (Gspm), de l'école de police d'Abidjan et de celle de Korhogo. Quelques soldats de la force française en Côte d'Ivoire se sont aussi associés à cette manifestation sportive. Au cours de ce marathon, il y avait un circuit de 2 km réservé à la marche sportive avec les autorités et un autre de 5 km pour les seniors dames (18-34 ans), les vétérans dames de 35 ans et plus, les officiers supérieurs dames, les officiers supérieurs hommes et les vétérans hommes ayant 50 ans et plus. Enfin, un 3e circuit 10 km était l'affaire des seniors hommes des corps constitués et des seniors civils hommes. Ces athlètes de circonstance, après le top

départ devant l'entrée principale de l'état-major des armées, ont couru suivant l'itinéraire Adjamé marché-feu Gspm, Plateau. Traoré Soumaïla du 1er Bcp (Bataillon des commando-parachutistes), au terme du parcours de 10 km, est sorti vainqueur de cette 2e édition de la foulée des forces armées. Il a reçu, en plus de 700 000 FCfa, le trophée du ministre d'Etat, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara. Les vainqueurs des autres circuits sont aussi repartis avec des prix. Les civils qui ont couru sur les 10 km ont été gratifiés du trophée du chef d'état-major général des armées, le général de corps d'armée, Lasina Doumbia ■

KANATÉ MAMADOU

Municipales à Séguéla

Les transporteurs mobilisés autour de Bamba Maférima

Il y avait du monde à la grande gare routière de Séguéla, le samedi 19 août. La raison, une rencontre entre le Dr Bamba Maférima, candidate du Rhdp aux prochaines élections municipales et les transporteurs de la commune de Séguéla.

À l'instar des autres corporations qui ont déjà exprimé leur indéfectible soutien pour la victoire de la première vice-présidente du conseil régional du Woredougou, les transporteurs de Séguéla et leur président Timité Vafoumba sont debout comme un seul homme pour contribuer à la l'élection de Dr Bamba Ma-

férima qui s'est beaucoup investie pour leur secteur. Ils ont exprimé de vive voix leur soutien à celle qui veut améliorer leurs conditions de vie et de travail. Le président des transporteurs de Séguéla a appelé ses pairs à se mobiliser et à sortir massivement le 2 septembre prochain, en vue d'accomplir leur devoir de reconnaissance en élisant à une très forte majorité la représentante du parti au pouvoir, qui souhaite faire d'eux des transporteurs émergents.

Dans son adresse, elle a salué les transporteurs pour cette belle mobilisation et la confiance placée en sa per-

sonne. « Je suis venue vous confier ma candidature afin que nous puissions faire de Séguéla une cité prospère, attrayante et développée. Pour une commune de Séguéla prospère et solidaire, nous devons nous inscrire dans la "vision Côte d'Ivoire 2030" du Président de la République, Alassane Ouattara, afin de mettre en œuvre son ambitieux programme de développement, économique et social. Et ce développement doit se sentir dans tous les secteurs d'activités », a-t-elle conclu ■

KM



La candidate du Rhdp bénéficie du soutien des conducteurs.

École de la deuxième chance / Topographie et conduite d'engins Un autre groupe d'apprentis en France

Ils ont eu, le 19 août, avant leur départ, une rencontre avec le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Sangaré Moustapha.



Les bénéficiaires sont reconnaissants au gouvernement pour cette opportunité qui leur est offerte. (PHOTO : DR)

Une autre cohorte de jeunes composée d'apprentis topographes et de conducteurs d'engins séjournera, pendant trois semaines pour cer-

tains et huit pour d'autres, en France, au Centre de formation continue des travaux publics (Cfctp), à Egletons. Ils y seront en immersion dans le cadre du projet de formation et

d'insertion de 130 jeunes ivoiriens dans les métiers du Btp, de photographe et caméraman. Un programme initié par le gouvernement à travers le ministre de l'Enseignement

technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Avant leur départ en France, les bénéficiaires ont eu une rencontre, le 19 août, au lycée technique d'Abidjan, avec le directeur de cabinet du ministre, Sangaré Moustapha. Après la signature du contrat d'engagement, ce dernier leur a prodigué des conseils. « Vous allez en France pour apprendre et revenir servir dans les entreprises. Une fois de retour, vous n'allez pas chercher un emploi. Vous serez embauchés par les entreprises partenaires du projet. Le ministre Koffi N'Guessan vous demande donc d'avoir un comportement exemplaire. Car de votre comportement dépendra la suite du projet », a-t-il recommandé. Non sans féliciter le Fonds de développement de la formation professionnelle

(Fdfp), structure partenaire, qui finance le projet. Au nom des parents des bénéficiaires, Touré Loua François a traduit leur gratitude au Président de la République, Alassane Ouattara, et au gouverne-

ment dirigé par le Premier ministre, Patrick Achi, pour cette opportunité offerte à leurs enfants. Celle de leur permettre de bénéficier du programme de l'École de la deuxième chance (E2c) ■

FATOU SYLLA

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur MANIGA GBA JEAN-JACQUES, Maire de la Commune de Biankouma a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de **Commodo et Incommodo** d'une durée de **trente (30) jours**, allant du **14 Aout 2023 au 13 Septembre 2023 inclus**, est ouverte dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Biankouma, au sujet d'une parcelle de contenance **trois hectares quarante-deux ares quatre-vingt-six centiares** (3 ha 42 a 86 ca), située dans la **Commune de Biankouma, au quartier Gué Robert**, à la demande de monsieur SIGUI Gueu Raymond.

Monsieur OUOHI LOUA ROCSAN, Technicien Supérieur Géomètre, responsable du domaine foncier aux Services Techniques de la Mairie de Biankouma, nommé **Commissaire-Enquêteur** par décision municipale n°**2023-13/C.BKMA/SG /ST/ du 9 Aout 2023**, a qualité pour **recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations** qui pourraient être faites à cet effet, dans un registre ouvert, tous les jours ouvrables et aux heures réglementaires.

Fait à Biankouma, le 9 Aout 2023

Le Maire
MANIGA GBA JEAN-JACQUES



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 22/08/2023 ÉMISSION SIMULTANÉE

UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de Bons et d'Obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 80 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 23 août 2023		
Adjudications	BAT 91 Jours	BAT 364 Jours	OAT 3 ans
Montant Maximum	50 000 MILLIONS DE FCFA	15 000 MILLIONS DE FCFA	15 000 MILLIONS DE FCFA
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	-	-	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	Multiples	5,50%
Echéances	21 novembre 2023	20 août 2024	23 août 2026

---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ---

Date : mardi 22 août 2023 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

BAT 91 jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

BAT 364 jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,50% l'an dès la première année.

Le Directeur Adjoint de UMOA-TITRES,
chargé de l'intérim
M. Banassi OUATTARA

Dakar, le 16 août 2023

Le Directeur Général des financements
M. Lasciné DIABY

Comportements à risque, Ist, Vih-Sida Une campagne de sensibilisation vise six millions de jeunes

Le lancement officiel de la caravane dénommée « Jeunesse saine » a eu lieu, le 16 août, à l'université Félix Houphouët-Boigny, à Cocody.

Le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), ambitionne, pour l'année 2023, de sensibiliser six millions de jeunes ivoiriens sur toute l'étendue du territoire national. Ce, contre les comportements à risques en rapport avec les maladies sexuellement transmissibles (Ist) et le Vih-Sida. L'information a été donnée au lancement officiel de la caravane dénommée « Jeunesse saine », le 16 août, à l'université Félix Houphouët-Boigny, à Cocody, par le directeur de cabinet adjoint du ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Anderson Assui. Selon lui, ce sont



Le directeur de cabinet adjoint, Anderson Assui (au micro), a appelé à une prise de conscience des jeunes.

des jeunes de 10 à 24 ans qui sont exposés à ces maladies et autres grossesses

précoce. « Pour l'année 2023, ce sont 700 000 opportunités qui sont progres-

sivement mobilisées au profit des jeunes pour un coût de

361 milliards de FCfa. Il est important que les jeunes, en tant que destinataires de ces opportunités, soient suffisamment outillés pour éviter le piège des « folies de la jeunesse ». L'objectif de cette campagne de sensibilisation à l'endroit de six millions de jeunes ivoiriens est de contribuer à la réduction de la propagation des Ist/Vih/Sida, des grossesses précoce, des conduites addictives et comportements déviants chez les adolescents », a-t-il informé. Okobé Arsène, directeur de la Protection et de la promotion de la jeunesse, a souligné que c'est plus d'une cinquantaine de localités qui seront parcourues pour une sensibilisation de proximité, d'ici la fin de l'année. Il a éga-

lement exhorté les jeunes à respecter les mesures qui seront prises au cours de cette campagne pour leur propre bien-être.

« Ce que je veux dire aux jeunes, c'est que cette activité est dans leur intérêt parce que l'État, à travers le Président de la République, s'est engagé à mettre tous les moyens en place, en termes d'insertion et de formation. Mais avant d'en arriver là, il faut qu'il y ait des jeunes engagés, responsables qui ont des comportements sains, qui s'éloignent de l'alcool, de la drogue parce que c'est vous qui allez prendre la relève demain. C'est vraiment le sens de notre campagne », a-t-il déclaré ■

FATOU SYLLA

Paroisse Sainte Rita de Yopougon Niangon Un faux prêtre catholique arrêté en pleine messe

Que Dieu lui accorde son pardon». Les fidèles de la paroisse Sainte Rita de Cascia de Niangon nord, dans la commune de Yopougon, sont tombés des nues samedi dernier. Vraiment des nues. Le prêtre qui célébrait la messe au cours de laquelle le bébé d'un paroissien devait être baptisé était un faux.

Si faux que la police est venue à la paroisse l'interpeler.

Comment ce faux prêtre a-t-il eu accès à la paroisse et, pire, a pu célébrer une messe avant d'être démasqué et mis aux arrêts par les policiers du 17e arrondissement de Yopougon ?

Le faux prêtre a profité de la possibilité que donne l'Église catholique, aux parents qui le désirent, de choisir le célébrant du baptême de leur enfant.

Des fidèles, qui ont des amis ou parents prêtres, préfèrent donc leur confier, à ce titre, l'encadrement spirituel et/ou le baptême de leur progéniture.

C'est ainsi qu'une famille a de-



PHOTOS : DR

Le faux prêtre, est aux mains de la police.

tème, le faux prêtre qui ne craint pas Dieu, prend place parmi les célébrants de la messe. Sa tenue, toge violette, intrigue les fidèles qui se poseront aussi des questions sur le cérémonial de baptême appliquée ce jour par lui. Pas très conforme au rituel catholique. Que d'impairs et d'entorse à la pratique. Le faux prêtre finit par agacer tous les paroissiens lorsqu'il va utiliser de l'huile rouge pour le baptême. Blasphème. Les paroissiens saisissent le curé qui vient soumettre le célébrant à un interrogatoire. Après moult balbutiements, l'usurpateur finit par avouer son forfait.

Jeune, Joseph Kouamé a voulu devenir prêtre. Mais au séminaire, il n'a pu convaincre ses enseignants. Qui ont demandé son renvoi. Il va se retrouver au Cameroun où il sera ordonné prêtre par un faux évêque, lui-même ordonné par un faux archevêque. Tout cela dans une église catholique parallèle.

Le bébé recevra un autre baptême, un vrai celui-là. Joseph Kouamé, quant à lui, cogite au violon du 17e arrondissement. Il se promène, depuis 2020, avec une carte nationale d'identité ivoirienne, sur laquelle il est marqué "Profession : prêtre". Il ciblait des familles et surtout des retraités, chez qui il se faisait passer pour un prêtre exorciste ■

Samedi dernier, jour de bap-

AVIS DE FORMATION

Le CEPAR (Cabinet d'Etudes et de Prévention des Accidents de la Route) organise une formation sur la Maitrise du Risque Routier (Conduite Défensive) à l'attention des :

Chauffeurs de direction, Commerciaux, Chauffeur livreur, Toutes personnes utilisant un véhicule d'exploitation.

Durée : Du 28 au 31 Aout 2023

Contact : 27 23 45 56 45 / 07 08 69 54 11

Email : edisercepar@yahoo.fr

BLEDSOON MATHIEU

Concours miss mathématiques Les lauréates célébrées par la société CI-Énergie

Les cinq lauréates du concours miss mathématique 2023 ont été célébrées, le mercredi 9 août, par la société d'État CI-Énergie, le sponsor. Elles étaient accompagnées de leurs parents et du comité d'organisation. Chacune a reçu un bon d'achat de 100 000 F Cfa et une enveloppe dont le montant est compris entre 150 000 F Cfa et 500 000 F Cfa. Le directeur général de l'entreprise, Noumory Sidibé a, à cette occasion, exhorté les jeunes filles à s'intéresser de plus en plus aux filières scientifiques et d'ingénierie.

« Nous sommes en compétition avec le monde. J'exhorté les filles à s'intéresser de plus en plus aux filières scientifiques et d'ingénierie, afin d'aider le pays à relever les différents défis auxquels il sera confronté », a-t-il insisté. Il a aussi recommandé aux lauréates de rester dans "les pas de l'éducation parentale" dont elles ont bénéficié et qui leur a permis de récolter ces succès éclatants.

Par ailleurs, le Dg Noumory Sidibé leur a conseillé de ne jamais oublier la Côte d'Ivoire qui leur a tout donné. Il les a aussi invitées à se montrer reconnaissantes vis-à-vis du pays, le moment venu ■



Le directeur général, Noumory Sidibé, entouré des cinq lauréates.

La Case des mots Par BENOIT HILI

Niger, on s'ingère ?

Au Niger, on suggère une légère intervention étrangère passagère pour éviter que des militaires gèrent le pouvoir comme une rente viagère. On gère comment au Niger, si des militaires s'ingèrent, gèrent, cogèrent ou s'autogèrent ? Au Niger même, on digère mal l'idée qui suggère qu'une intervention étrangère même passagère ou légère s'y ingère. Passagère ou pas passagère, légère ou pas légère, on réfrigère à toute gestion étrangère. On s'ingère alors ou on ne s'ingère pas au Niger ? Si on s'ingère, comment on s'ingère ? À Alger, près du Niger, la perspective qu'on s'ingère aussi réfrigère. Elle réfrigère Alger qui digère mal aussi l'idée d'une action étrangère passagère même légère. Car dites passagères, des interventions étrangères s'avèrent parfois mensongères. Elles grugèrent les populations, les piégèrent. Dites passagères, des interventions parfois même se prorogèrent, se rallongèrent, s'adjugèrent un pouvoir qu'elles se partagèrent puis se figèrent par des pratiques boulangères ■



SOCIETE MULTINATIONALE DE BITUMES
 SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 4.872.000.000 F.CFA
 SIEGE SOCIAL : Blvd Petit-Bassam Tour SMB ; 12 B.P. 622 ABIDJAN 12
 R.C. N° CI-ABJ-1976-B-21.801 Abidjan / C.C. N° 7802150G

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31/12/ 2022

BILAN			COMPTE DE RESULTAT	
(en millions de FCFA)	2022	2021	(en millions de FCFA)	2022
ACTIF			CHIFFRE D'AFFAIRES	276 854
Immobilisations incorporelles	278	293	Production stockée (ou destockage)	(1 255)
Immobilisations corporelles	17 493	16 741	Production immobilisée	3 238
Immobilisations financières	6 328	4 424	Achat de matières premières et fournitures	257 936
ACTIF IMMOBILISE	24 099	21 458	Variation de stocks	(21 252)
Stocks & Encours	34 584	14 754	Produits accessoires	(2 577)
Créances et Emplois Assimilés	86 279	35 935	MARGE BRUTE	36 337
Actifs circulants H.A.O.	0	1	Autres achats & variation de stocks	3 440
ACTIF CIRCULANT	120 863	50 690	Charges externes	17 706
Trésorerie - Actif	19 176	35 160	Produits accessoires	2 577
Ecart de conversion-Actif	642	44	Transfert de charges d'exploitation	0
TOTAL ACTIF	164 780	107 351	VALEUR AJOUTEE	17 768
PASSIF			Charges de personnel	3 377
Capital, Primes, Reserves et Report à nouveau	15 510	13 123	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 390
Résultat net de l'exercice	9 421	8 623	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	659
CAPITAUX PROPRES	24 932	21 747	Dotations d'amortissements, provisions et dépréciations	1 242
Emprunts & Dettes Financières	3 218	4 018	RESULTAT D'EXPLOITATION	13 808
Provisions financières pour risques & charges	2 732	3 066	Revenus financiers et assimilés	1 220
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	5 949	7 084	Reprises de provisions et dépréciations financières	0
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	0	0	Transfert de charges financières	0
Clients, avances perçues	702	509	Frais financiers et charges assimilées	2 492
Fournisseurs d'exploitation	94 069	69 112	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	0
Dettes fiscales, sociales et autres dettes	11 843	7 487	RESULTAT FINANCIER	(1 272)
Provisions pour Risques à court terme	1 880	1 359	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	12 535
PASSIF CIRCULANT	108 494	78 467	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	(28)
Trésorerie - Passif	25 273	47	Impôt sur le résultat	3 086
Ecart de Conversion-Passif	132	6	RESULTAT NET	9 421
TOTAL PASSIF	164 780	107 351		

AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (FCFA)		
Résultat de l'exercice 2022	9 421 285 959	
Report à nouveau exercice antérieur débiteur		
Sous Total	9 421 285 959	
Réserve légale	-	
Réserve statutaire	-	
Réserve facultative	-	
Report à nouveau exercice antérieur créditeur	8 689 630 873	
Bénéfice Distribuable	18 110 916 832	
Dividendes	6 236 160 000	
Report à nouveau	11 874 756 832	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
(en millions de FCFA)	2022	2021
TRESORERIE NETTE AU 1^{er} JANVIER (A)	35 113	18 816
Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)	10 032	12 787
Variation du BFR liée aux activités opérationnelles	(40 619)	19 510
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (B)	(30 587)	32 297
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	3 690	13 092
Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	104	90
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS (C)	(3 586)	(13 002)
Augmentations de capital par apports et Subventions d'investissement reçues & Prélèvements sur le capital	0	0
Dividendes versés	6 236	7 016
Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (D1)	(6 236)	(7 016)
Emprunts & Autres dettes financières	0	4 400
Remboursements des emprunts et autres dettes financières	800	382
Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (D2)	(800)	4 018
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (D) = (D1 + D2)	(7 037)	(2 998)
Variation de trésorerie nette de la période E = (B+C+D)	(41 210)	16 297
TRESORERIE NETTE AU 31 DECEMBRE (F) = (A + E)	(6 097)	35 113

Amiral Ange Bernard Kessi Kouamé (*Procureur militaire à la retraite*) : “Le procès du général Guéï a été un challenge pour moi”

L'Amiral Ange Bernard Kessi Kouamé a fait valoir ses droits à la retraite, en janvier 2023, après avoir été Procureur militaire durant 23 ans. Dans cette interview, l'ex-Commissaire du gouvernement soulève un coin du voile sur ces années passées au tribunal militaire d'Abidjan.

Quel est, en quelques lignes, votre parcours professionnel ?

23 ans au service du tribunal militaire et en tout 38 ans au service des forces armées et de l'État. Puisque avant le tribunal militaire, j'étais à la marine où je servais en qualité de chef de service logistique. J'ai été formé à l'École d'administration de la marine de Cherbourg, en France, où j'ai obtenu le diplôme du cycle supérieur d'administration maritime, major de promotion.

Vous avez une maîtrise en économie des entreprises et un DEA en économie privée, option recherches opérationnelles. Comment le marin et l'économiste est-il devenu procureur ?

C'est au cours d'une rencontre avec le chef de la justice militaire, feu général Mocky Joseph, en 1993, que ce dernier m'a convaincu de faire la formation de magistrat militaire car l'armée en avait besoin.

Soutenu par le vice-amiral, chef d'état major des armées à cette époque, je suis entré à l'École nationale d'administration (Ena), section magistrature. Après deux années de formation, j'ai passé deux ans à l'agence judiciaire du Trésor, en qualité de fondé de pouvoir (1996-1998). J'ai fini l'école de magistrature en 1995 et en 1998, j'ai été nommé juge d'instruction. Le 1er avril 1999, j'ai été nommé commissaire du gouvernement par intérim, avant d'être confirmé, le 20 mars 2000, par feu le général Robert Guéï. Ensuite confirmé par le Président Laurent Gbagbo et, enfin, par le Président Alassane Ouattara jusqu'à ma retraite dans les forces armées.

Qu'est-ce qui explique cette longévité ?

Je ne suis pas exceptionnel. Je ne suis pas le plus intelligent, ni dans les armées ni des Ivoiriens. Ma longévité est due à un mélange de chance et de plusieurs facteurs. La chance, on ne peut pas la définir. Outre la chance, il y a d'autres facteurs parmi lesquels le travail. Il faut d'abord aimer le travail. J'ai vraiment aimé le mien et je me suis donné à fond. Autre chose, il faut connaître son travail. J'ai passé tout mon temps à lire. Il faut apprendre aux autres et apprendre soi-même. Comme le disait Napoléon Bonaparte, il n'y a pas plus stupide que quelqu'un qui ne sait pas, qui ne connaît pas son travail.

Ensuite, il faut se concentrer



(PHOTO:PORO DAGNOGO)

sur son travail. Souvent, on me dit : "On ne vous voit pas dans la politique". Mais je suis militaire, je suis commissaire du gouvernement, je pratique ces deux métiers. Je suis procureur-militaire. J'ai les obligations de deux métiers institutionnellement exigeants. Un magistrat militaire est très pointu. C'est quelqu'un de très sérieux et soigneux. Je ne me concentre que sur mon métier.

Comment avez-vous appris votre départ à la retraite ?

Qui m'a annoncé ma retraite ? On vous annonce que vous êtes admis à un concours, mais on ne vous annonce pas votre retraite puisque dès que vous entrez à la Fonction publique ou au privé, vous savez à quel moment vous allez en sortir. Je savais quand ma retraite allait arriver. Je m'y attendais. Je n'avais pas besoin qu'on me l'annonce.

L'ancien Président Laurent Gbagbo disait de vous : il est le seul que les Forces nouvelles et les loyalistes détestent. Les rebelles parce qu'il les traque, les loyalistes parce qu'il les poursuit quand ils violent les droits de l'Homme. Est-ce vraiment ce personnage qu'Ange Kessi incarnait dans sa fonction ?

Je comprends cette déclaration comme celui qui fait son travail sans parti pris. Parce que si vous êtes détesté par

l'un et par l'autre, cela veut dire que vous n'avez pas d'amis. Et c'est cette image que je projette. Un jour de mars 1994, en classe, le président Koné Mamadou, ex-président du Conseil constitutionnel qui nous enseignait le parquet, nous a dit : "Un magistrat ne doit pas avoir d'amis."

Au début, j'avais été choqué parce que je n'avais pas compris. C'est après que j'ai compris, bien compris ce qu'il voulait dire : un magistrat, surtout quand il occupe une fonction sensible, doit faire beaucoup attention aux personnes qu'il fréquente. Il n'est pas interdit à un juge dans une ville d'aller danser dans une discothèque, mais qu'il ait à l'idée qu'il est le juge de la ville et qu'il doit faire attention quand il se détend.

Néanmoins, j'ai des amis. Je ne suis pas un sociopathie. On fait beaucoup attention à ceux qu'on fréquente parce qu'il existe des métiers où vous aurez du mal à faire votre travail si vous avez une multitude d'amis.

Dans la justice, on ne rend pas service, on applique la loi. Or, avoir des amis, cela demande souvent qu'on rende service. Si vous avez deux amis antagonistes dans une affaire et que vous êtes juge, allez-vous rendre service à l'un des deux ou rendre la justice ? Parce que dans une affaire de justice, c'est rarissime que deux personnes aient rai-

son, forcément, un aura tort. **Avez-vous subi des pressions pendant ces 23 années passées au tribunal militaire en qualité de procureur ?**

Pendant ces 23 ans, je n'ai jamais subi de pression. La loi militaire m'oblige à rendre compte au ministre de la Défense et à celui de la Sécurité. Il m'arrive donc de leur rendre compte et d'attendre leurs instructions sur certains dossiers très sensibles. Sinon, aucunement, je n'ai subi de pression dans l'exercice de mes fonctions.

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a-t-il essayé d'interférer dans une affaire ?

Le Président Alassane Ouattara ne m'a jamais appelé pour interférer dans une affaire quelconque.

Pensez-vous que le racket a diminué, vous qui avez été étiqueté dans l'exercice de vos fonctions comme «la voix des sans voix» ?

J'ai toujours détesté le racket parce que le conducteur de taxi, s'il n'a pas été au travail pour quelque motif que ce soit, ne mangera pas parce qu'il n'aura pas de salaire. Et ce conducteur, de l'argent lui est soutiré sur la route par un agent des forces de défense et de sécurité qui, lui, a son salaire garanti chaque mois. Je trouve cela inadmissible. Je ne peux pas comprendre

que vous ayez la force et vous exercez une pression sur que ceux qui n'en ont pas. On m'appelle la voix des sans voix ou celui qui protège le plus faible. Cela fait partie de mon métier et de mes attributions.

Quelle conséquence peut avoir le racket sur la cohésion sociale ?

Souvent, je vois des scènes un peu virulentes envers des forces de défense et de sécurité, des gendarmes et des policiers principalement. C'est d'eux qu'il est question principalement, lorsqu'il s'agit de rackets sur les routes. Je pense que beaucoup de choses ont évolué. Surtout leurs chefs ont pris conscience depuis longtemps de la situation. Ils ont compris que la meilleure arme, le meilleur char, le meilleur avion de chasse, le meilleur navire de guerre, ne peut rien devant et contre l'ennemi, si votre population, le peuple, n'est pas avec vous.

Si votre peuple n'est pas avec vous, quelle que soit l'arme que vous avez, vous ne pouvez pas gagner une guerre.

C'est pour cela que l'adhésion du peuple est extrêmement importante pour les armées. C'est pour cela que justement, le Président de la République, ainsi que ceux qui ont en charge les armées, s'attèlent à ce qu'il y ait moins d'infractions, de contentieux, de "palabres" entre l'armée et la population. Et, je pense que nos chefs d'état-major l'ont compris.

Avez-vous reçu des menaces de mort dans l'exercice de vos fonctions ?

Ces menaces provenaient souvent des réseaux sociaux. Je me rappelle que c'était en 2004, où dans la chaleur de la crise, on m'appelait assez souvent des pays extérieurs. Mais, je vous assure que je n'en tenais pas compte. Sinon, je n'allais pas prendre ma voiture pour aller au village à Arrah et revenir tout seul.

Un commentaire sur le procès des assassins présumés du général Robert Guéï ?

Pour moi, toutes les affaires s'équivalaient. Le procès Robert Guéï, depuis l'enquête jusqu'à la fin, a été pour moi un challenge. Un challenge parce qu'il fallait juger des généraux, ensuite il fallait être précis pour s'assurer de ne pas se tromper. N'oubliez pas que cette affaire des as-

sassins du général Guéï avait été jugée dans la période où l'ancien Président Gbagbo était jugé à La Haye. Donc, une pression supplémentaire.

Avez-vous subi des pressions des militaires que vous avez jugés ?

Il y avait certaines pressions, mais cela m'amusait. S'il y a une chose qui m'a marqué pendant mes 23 ans sous le drapeau, c'est que je me suis toujours amusé devant le danger. En effet, le danger ne m'a jamais fait peur. Lorsque vous êtes dans le vrai, Dieu vous protège toujours. Ne pratiquez pas l'injustice. Si telle personne est votre ami, vous, garant de la justice, vous tordez le cou à la loi en sa faveur, cela est une erreur à ne jamais commettre. Si vous faites cela, vous n'allez pas durer dans une fonction comme celle de procureur ou de juge. Si vous êtes magistrat, soyez juste. C'est la seule condition pour que vous finissiez votre carrière dans de bonnes conditions et atteignez les sommets.

Quels sont vos rapports avec le nouveau procureur militaire ?

Nous avons de très bons rapports. On ne peut pas faire autrement. Puisque quand j'étais commissaire du gouvernement, tous les matins, il venait me voir pour me saluer et prendre les consignes.

Après huit mois, il reste encore méconnu du public...

Laissons-le travailler, il vient juste d'arriver. Ma nomination en 1999 avait coïncidé avec le coup d'État, ensuite les mutineries de 2000, les tentatives de coup d'État de 2001, puis la rébellion de 2002 et la crise qui s'en est suivie, c'était mon baptême du feu.

J'ai passé plus de la moitié de ma jeunesse et de ma carrière de commissaire de gouvernement dans les règlements judiciaires des crises. Mon successeur, lui, est arrivé à un moment de paix, donc ce n'est pas la même chose. Je les ai formés, depuis deux ans, ils étaient déjà prêts à me remplacer et ils travaillent en équipe. Ce sont des jeunes talentueux et très intelligents. Je leur fais toujours savoir qu'ils sont assez forts pour se débrouiller seuls, sans moi, à condition qu'ils ne soient pas divisés et qu'ils travaillent avec l'esprit d'équipe. Plus ils sont unis et travaillent ensemble - et les magistrats savent très bien le faire -, plus ils vont gagner le défi des

pressions et autres intimidations. Lorsqu'un chef s'en va et laisse un héritage et on a toujours recours à lui, c'est qu'il fut un mauvais chef. Un bon chef, c'est celui que son successeur remplace sans problème parce qu'il a été bien formé.

Je ne me réjouis pas quand je lis ou entends les gens dire : « Ange Kessi est parti, on a l'impression que le Tma est fermé ». Cela m'attriste et ne me plaît guère parce que cela veut dire que je n'ai pas été capable de former de bonnes personnes pour me remplacer. Un bon chef, c'est celui qui s'en va et laisse derrière lui un solide héritage qui ne s'écroule pas après lui et qui, au contraire, se porte de mieux en mieux. Patientez, vous verrez qu'il est plusieurs fois mieux que moi, donnez-lui un peu de temps, vous allez le voir sur le terrain comme moi et il fera des meilleures choses que moi.

Avez-vous des regrets en quittant votre fonction ?

Des regrets ? Un peu quand même. J'aurais voulu avant de partir, faire installer par le ministre d'Etat, ministre de la Défense, au moins deux tribunaux militaires à l'intérieur du pays pour décentraliser et rapprocher la justice de ses justiciables. Mais je crois que cette procédure ayant été initiée ensemble avec mes collaborateurs, ils vont le faire

quand le temps viendra. **En 2021, vous étiez parmi les 10 personnalités ivoiriennes les plus dynamiques. Parmi ces personnalités, il y avait, entre autres Cissé Baongo, la ministre Harlette Badou, l'ex-Miss Olivia Yacé et le ministre Amedé Kouakou. Un commentaire ?**

Cela faisait la 2e fois que je gagnais cette estime des Ivoiriens. En 2021, j'étais devant le célèbre ministre Cissé Baongo et tout cela m'étonnait. Mais ce sont les Ivoiriens qui décident qui ils choisissent, qui ils veulent. Franchement, je suis très reconnaissant envers toutes ces personnes qui ont reconnu ma valeur, qui ont reconnu le travail que je fais. Qu'ils sachent que c'est pour eux que je suis là. La Côte d'Ivoire est peuplée d'hommes vaillants. Et, c'est pour eux que j'ai consacré toute ma vie à lutter contre l'injustice, contre le racket, contre la corruption. Je pense que s'ils m'ont attribué ce titre, je leur suis vraiment reconnaissant.

Dans l'ombre, vous avez offert plusieurs infrastructures à votre localité. Est-ce que vous l'avez fait sur fonds propres ? Le budget de vos services n'atteignait même pas, semble-t-il, 5 millions de F Cfa par an...

5 millions ? Faut plutôt dire 3 millions (rires). Mais attendez, que croyez-vous ? Même

avec 10 milliards de F Cfa de budget, pensez-vous que c'est ce fonds que j'utiliserais pour faire des réalisations chez moi, à titre privé ? Ce serait maléfique.

Je ne peux pas être un farouche partisan de la lutte anti-corruption et infractions similaires comme le racket, le détournement et autres et utiliser l'argent de l'Etat pour faire des réalisations à titre privé ! Non ! D'ailleurs, pour ceux qui connaissent mes fonctions, ils savent très bien que je ne gère pas de fonds publics. Tout est gratuit, rien n'est payant là où j'ai exercé mes fonctions pendant plus de 22 ans.

Ce que j'ai fait, n'importe quel cadre peut le faire dans sa région, ce n'est pas sorcier. Il n'y a pas besoin de prendre l'argent public pour le faire, s'il veut le faire à titre personnel. Si un cadre d'une région se prive de certains plaisirs, de certaines dépenses luxueuses, il peut faire mille fois ce que j'ai fait dans ma région et que je n'ai même pas encore achevé.

Comment avez-vous procédé ? Chaque mois, je mettais 300 mille francs de côté. C'était la moitié de ma prime de magistrat militaire, pour cela j'évite des sorties dispendieuses. Je ne connais aucun night-club ni restaurant à Abidjan n'ailleurs. Je n'ai jamais passé de vacances à l'extérieur du pays depuis que je suis en

activité en 1986, et je n'ai jamais eu de vacances depuis que je suis commissaire du gouvernement.

Et pourtant, les vacances judiciaires j'en faisais profiter à mes collaborateurs. Pour moi, un samedi n'est pas différent d'un mardi ou d'un jour férié ; je travaille et je me couche toujours à 21h. Donc, il y a des économies, des épargnes qu'on peut faire pour redistribuer à sa population et c'est ce que j'ai fait.

Pourquoi un tel sacrifice pour ces populations ?

On peut aider la population avec peu. Tenez, un jour des élèves du lycée moderne d'Arrah qui ont fréquenté les classes que j'ai construites, sont boursiers de l'Etat dans des écoles d'ingénieur au Maroc ; c'est une fierté pour moi !

Récemment, j'ai aperçu en allant à Bongouanou, l'ambulance du centre de santé qui porte mon nom à Anédro, j'avais la chair de poule : qui l'ambulance transportait-elle ? un malade qui sera certainement guéri ? une femme qui va accoucher ? une chose est certaine, permettre à l'être humain de se soigner et à un autre de donner la vie, il n'y a rien de plus exaltant et cela n'a pas de prix. C'est pourquoi quand on me demande combien ces réalisations m'ont coûté, je n'ai aucune réponse à donner.

C'était pareil pour une cantine que j'ai construite lorsque madame la ministre, Kandia Camara, venait l'inaugurer à Kouadioikro, deux jours avant, les carreaux n'étaient pas encore posés, c'était le 24 février 2020 et le Covid s'annonçait déjà en Europe.

Il fallait faire vite. J'ai été obligé de m'endetter à la banque pour poser les carreaux de la cantine. Donc, c'est mon argent que j'ai utilisé pour faire toutes ces réalisations et j'en suis fier.

Aujourd'hui, j'ai appris que deux élèves de la terminale C du lycée moderne d'Arrah qui ont fréquenté les classes que j'ai construites, sont boursiers de l'Etat dans des écoles d'ingénieur au Maroc ; c'est une fierté pour moi !

Récemment, j'ai aperçu en allant à Bongouanou, l'ambulance du centre de santé qui porte mon nom à Anédro, j'avais la chair de poule : qui l'ambulance transportait-elle ? un malade qui sera certainement guéri ? une femme qui va accoucher ? une chose est certaine, permettre à l'être humain de se soigner et à un autre de donner la vie, il n'y a rien de plus exaltant et cela n'a pas de prix. C'est pourquoi quand on me demande combien ces réalisations m'ont coûté, je n'ai aucune réponse à donner.

Combien toutes ces réalisations ont coûté ?

Je ne m'en souviens même pas et si c'était le cas, je n'allais pas le dire parce que même si j'en suis fier, je ne m'en enorgueillis pas. En effet, on ne quantifie pas sa contribution à la santé ou à l'éducation des enfants ; ce sont des choses sacrées donc ici, les chiffres n'ont pas leur place.

Si j'en avais les moyens, j'en ferai bien d'autres, par exemple construire dans ma région une banque uniquement pour les nouveaux diplômés qui viennent de terminer leurs études et qui rembourseront après.

Si je peux comprendre par exemple qu'un étudiant qui a le Bts cherche du boulot, je ne comprends, en revanche, pas pourquoi un étudiant qui vient de sortir de l'Escae Inp-HB de Yamoussoukro puisse faire "j'ai l'honneur" parce que dans cette école, on forme les étudiants, les meilleurs de leurs promotions de bachelier, à être des employeurs après 5 à 6 ans d'études, c'est-à-dire des futurs patrons d'entreprise privée ou semi-privee, et non des employés.

Tout comme les pharmaciens, ils doivent sortir nantis de toutes les capacités pour créer leur propre entreprise, individuellement ou par groupe ou par associés, c'est mon point de vue. Hélas, je n'ai pas les moyens de le faire, je ne peux que les encourager.

A ce moment, mon fils avait été renvoyé du tronc commun et j'avais arrêté momentanément les travaux pour pouvoir payer ses études de pharmacie à Conakry (Guinée).

Avez-vous mené des actions sociales dans d'autres villages ?

plusieurs ouvrages. Vous avez écrit : « L'impact des décisions de justice sur la gestion des ressources humaines dans les forces armées de Côte d'Ivoire ». Pourquoi la publication de ce livre ?

Lorsque vous avez accumulé certaines expériences dans une fonction et que vous partez, vous devez laisser un héritage, si vous pouvez. Ce n'est pas une obligation. J'ai écrit un livre sur les plus grands procès du tribunal militaire que je dois publier. Les procès de "Gué Robert", "du Cheval blanc", "du charnier", "du journaliste Jean Hélène"... Il y a au moins sept grands procès sur lesquels je suis en train de travailler pour des publications.

Ces procès m'ont vraiment marqué. Je tiens à vous dire que le livre « L'impact des décisions de justice sur la gestion des ressources humaines dans les forces armées de Côte d'Ivoire », je l'ai offert à l'armée. Merci encore au chef d'état-major général des armées, qui m'a encouragé à publier ce livre.

A quand la sortie de votre prochain livre ?

Le prochain livre, c'est « La responsabilité pénale du chef ». Lorsque vous êtes un chef, et que vous allez sur le terrain, et que ça dégénère, par exemple si l'un de vos éléments tire sur quelqu'un, en quoi êtes-vous responsable ? C'est sur ce sujet que j'ai écrit.

Pensez-vous un jour faire de la politique ?

Je ne peux rien dire pour le moment. Laissez-moi vivre ma retraite et si un jour, Dieu veut que je soit appelé quelque part, son vœu se réalisera.

Amiral, que pensez-vous des différents Chefs d'Etat avec lesquels vous avez travaillé ?

Merci à tous les Chefs d'Etat qui m'ont fait confiance, particulièrement au Président de la République Alassane Ouattara qui m'a maintenu jusqu'à la fin de ma carrière militaire et qui a beaucoup fait pour le Tribunal militaire d'Abidjan (Tma). Le Président Houphouët a institué le Tma en 1974 et, en 2017, le Président Ouattara a décreté des dispositions particulières pour organiser la fonction judiciaire militaire de sorte à susciter des vocations chez les jeunes et à rendre la juridiction militaire plus indépendante et plus efficace.

Merci à la rédaction de Fraternité Matin qui m'a donné l'occasion de réaliser cette interview. Je remercie également la population ivoirienne et même les étrangers de m'avoir soutenu durant toutes ces années. Que Dieu nous garde ■



GUICHET UNIQUE DU
COMMERCE EXTERIEUR

COTE D'IVOIRE

Communiqué

La Société à Participation Financière Publique-Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire (GUCE CI) - devient une Société d'État.

Abidjan, Le 25 juillet 2023 - La société Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire (GUCE CI) est fière d'annoncer une étape majeure dans son évolution en tant qu'entité gouvernementale. Suite au Décret N°2023-168 du 22 mars 2023 portant transformation de la société à participation financière publique majoritaire dénommée GUCE CI en une Société d'Etat, GUCE CI renforce son rôle en tant qu'acteur clé de la facilitation et de la promotion du commerce extérieur.

Cette transformation marque un tournant significatif dans l'histoire de la société GUCE CI, consolidant sa position en tant que guichet virtuel de référence pour la dématérialisation des procédures du commerce extérieur. A travers sa plateforme électronique, GUCE CI facilite toutes les opérations d'importation et d'exportation. Ses missions consistent à simplifier et à rationaliser les procédures administratives, à réduire les délais et les coûts, et à faciliter les échanges entre les acteurs locaux et internationaux.

La société GUCE CI s'engage fermement à maintenir des normes élevées de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité envers les usagers de sa plateforme. Elle tient à rassurer tous ses partenaires et parties prenantes quant à sa disponibilité à optimiser l'ensemble des procédures du commerce extérieur.

Coordonnées :

Guichet Unique du Commerce Extérieur Côte d'Ivoire (GUCE CI)
Siège social : Immeuble Plein Ciel, Boulevard Valéry Giscard d'Estaing
Tel : 27 21 21 23 99
Site transactionnel : www.guce.gouv.ci
Site web : www.guotecotedivoire.ci

Avez-vous mené des actions sociales dans d'autres villages ?

Vous êtes auteur de

REALISÉE PAR
PATRICK N'GUESSAN

Protection de l'environnement

Moussa Sanogo lance plusieurs activités de développement

Le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État a procédé, les 18 et 19 août 2023, au lancement de plusieurs initiatives dans la capitale de la région du Bafing.

Le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a procédé, les 18 et 19 août 2023, au lancement de différentes activités de développement, à Touba, chef-lieu de la région du Bafing, sa région natale. Il a ainsi pris part, vendredi, au quartier Djassa, au lancement des travaux d'assainissement pilotés dans la ville par l'Office national de l'assainissement et de drainage (Onad).

Ces travaux consistent, d'une part, à la pose de dalots et à la construction de canaux pour assurer la collecte des eaux de pluie, leur transport et leur évacuation en toute sécurité et, d'autre part, à l'assainissement de 16 sites de dépôt sauvage d'ordures et à l'aménagement d'une dé-



Depuis des années, le ministre Moussa Sanogo multiplie les actions de développement dans la capitale du Bafing.

charge contrôlée des ordures ménagères.

Il a saisi l'occasion pour inviter les populations à adopter un comportement citoyen et à rendre sain leur environnement, en vue de préserver leur santé et garantir leur productivité. Le ministre a aussi participé, le même jour, au lancement des travaux de reprofilage de la voirie de Touba et d'ouverture de voies secondaires reliant des quartiers.

Avant cette dernière activité, il a procédé, à la mairie de Touba, au lancement d'un atelier de formation en gestion, organisé par l'Institut ivoirien de l'entreprise (Ivie), au profit de 1 030 femmes de la région. Ce programme mis en œuvre, à son initiative, dans toute la région du Bafing, a été ponctué,

le 19 août, par la remise de chèques aux participantes. Le ministre était accompagné de plusieurs cadres et élus de la région, dont le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Économie et des Finances, Vassogbo Bamba.

Ces différentes activités ont aussi permis aux populations de la localité de soumettre leurs préoccupations au ministre. Lesquelles sont essentiellement liées aux questions d'emploi-jeunes, de l'optimisation de la productivité agricole, l'amélioration de la commercialisation et la transformation des produits locaux, la construction d'infrastructures économiques, sanitaires et sportives. ■

CASIMIR DJEZOU
INFOS : SERCOM

Développement du secteur minier

Le gouvernement veut des locaux dans la chaîne de production

Plusieurs opérateurs et acteurs du secteur des mines ont pris part, vendredi 18 août, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody, à la 5e édition de la soirée « Filon minéralisé », initiée par la conférence des acteurs des mines, du pétrole et de l'environnement. Le thème de cette édition est : « Développement durable en Côte d'Ivoire : enjeux des exploitations minières, pétrolières et énergétiques ».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur du cadastre minier, Megnonron Silué, représentant le directeur général des Mines et de la Géologie. Il a invité, à l'occasion, les acteurs du secteur extractif à privilégier l'approche citoyenne

et respectueuse de l'environnement. Cela permettra d'assurer l'équilibre et une exploitation minière durable en Côte d'Ivoire.

« Les réserves de minerais n'étant pas renouvelables, la gestion durable des ressources naturelles nécessite le maintien d'un usage rationnel et amélioré, ainsi qu'une considération équilibrée de l'écologie, de l'économie et de la justice sociale.

C'est ensemble que nous pourrons relever les défis de l'exploitation optimale de notre potentiel minier », a-t-il soutenu.

Le collaborateur de Mamadou Sangafowa Coulibaly a aussi déclaré que le secteur minier ivoirien connaît une embellie et un essor re-

marquable depuis quelques années. Cela, grâce aux importantes réformes engagées par le ministère, avec l'appui et des opérateurs et professionnels du secteur. « La parfaite collaboration que nous entretenons depuis des années nous permet de maintenir la production d'or en hausse avec de bonnes perspectives.

Cela se ressent également au niveau des emplois », a-t-il précisé. En effet, note-t-il, le secteur minier a enregistré 20 762 emplois directs et 62 000 emplois indirects sur la période 2022.

Par ailleurs, a-t-il révélé, l'installation de comités de développement local minier a permis de favoriser la concertation avec les communautés



Le secteur minier ivoirien, tiré par la production de l'or, est en plein essor. (PHOTOS : DR)

riveraines et les autorités administratives et politiques locales. « Grâce à ces comités, un plan de développement, destiné aux communautés touchées par l'activité minière est élaboré et permet de faire face aux défis locaux liés aux infrastructures, équipements et aux services sociaux de base, à la promotion l'embauche de la main-d'œuvre locale, ainsi qu'au développement du capital humain. Les activités des comités sont financées à hauteur de 0,5 % du chiffre d'affaires des sociétés d'exploitation.

Ce qui a permis à ce jour de

financer plusieurs actions de développement au niveau local », a-t-il précisé.

Il a ajouté que tout cela démontre que le secteur minier occupe une place importante dans la promotion du développement durable.

Selon lui, le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie travaille activement à la réforme du code minier qui va, à terme, promouvoir le contenu local dans le secteur minier, afin d'offrir plus de perspectives aux acteurs miniers nationaux. « En attendant ces réformes, le ministère s'active à satisfaire

les attentes des acteurs miniers par plusieurs actions. On peut citer, entre autres l'accélération de la délivrance des autorisations d'exploitation minière, semi-industrielle et artisanale pour limiter l'activité illégale d'orpaillage, la poursuite de la modernisation du cadastre minier, en vue d'accroître la transparence et la célérité dans l'instruction des demandes, le renforcement des capacités des services extérieurs du ministère pour être plus proches des usagers ». ■

Pour sa part, le directeur de la recherche et de l'exploitation minière, représentant le directeur général de la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (Sodemi), Yao Kouamé Raoul, a salué cette initiative qui permet aux participants d'échanger sur la situation minière du pays.

Il a indiqué que la Sodemi, créée depuis 1962, a développé une solide expertise dans la recherche et l'ingénierie minière. Il a souligné qu'en termes de perspectives, la Sodemi travaille à améliorer les infrastructures géologiques de base, à développer et encadrer des projets d'exploitation semi-industrielle, à contribuer à la mise en exploitation des projets miniers avancés, à créer des unités de transformation de produits miniers et à intensifier les activités de support à la recherche minière. ■

C. DJEZOU

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Agence Nationale
De l'Environnement

ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



ENQUETE PUBLIQUE

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) DU PROJET D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES DE CARRIERE INDUSTRIELLE CONCASSEES POUR GRANITE DANS LE DEPARTEMENT D'ODIENNE, présenté par la société SUCCESS CARRIERE SARL, une Enquête Publique est organisée DU JEUDI 17 AOÛT 2023 au MERCREDI 30 AOÛT 2023 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE D'ODIENNE pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de

07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min.

LE DIRECTEUR
CAMSUS ATTAH

Droits de l'Homme

Pour une meilleure intégration des handicapés dans les communes

Une campagne de sensibilisation auprès des collectivités locales a été lancée, samedi, à N'Douci, pour une prise en compte effective des besoins des handicapés.

De nombreuses personnes en situation de handicap, représentant des faîtières et organisations de promotion de leurs droits, ont pris d'assaut les locaux de la mairie de N'Douci, le samedi 19 août 2023. C'était à l'occasion du lancement d'une campagne dite : « Villes et communes ouvertes au handicap ». Une initiative du Mouvement ivoirien des citoyens handicapés (Mich).

Dans une conférence inaugurale, la présidente exécutive dudit mouvement, Me Brigitte Mensah Gouria, avocate non voyante, a saisi cette occasion solennelle pour faire un plaidoyer auprès des collectivités locales en vue d'une meilleure intégration des personnes handicapées. Elle a proposé la création, au sein des conseils municipaux,



Les officiels ont posé pour immortaliser le lancement de cette campagne.

d'un poste de représentant des personnes en situation de handicap. Elle attend aussi que les élus locaux mettent sur pied une mission handi-

cap. Son rôle sera de faire la sensibilisation au handicap (dans toutes les langues, signes, etc), dans la commune de sorte que les autres franges de la popu-

lation vivant dans l'espace communal fassent des handicapés leurs frères. Elle aura également pour rôle d'installer une commission interurbaine qui va regrou-

per toutes les typologies de handicap afin que l'application des textes de loi en leur faveur puisse, avec leur appui, être cernée.

Elle s'est tout de même félicitée des avancées notoires enregistrées sur le plan législatif. De nombreuses lois ont été adoptées par les députés à leur profit, même si, selon elle, beaucoup reste à faire pour une amélioration de leurs conditions de vie. A cet effet, elle a plaidé pour une augmentation des subventions qui leur sont allouées.

Aux différentes faîtières des organisations des handicapés, elle demande que celles-ci se réunissent dans les prochains jours à l'effet de sortir une charte qui sera présentée aux autorités étatiques.

Les officiels présents au lancement de la campagne, le député Abdoulaye Ben

Méité, Kouamé Alphonse, représentant le ministre de tutelle, Me Adama Camara, Jean-Paul Koffi, représentant la marraine Raymonde Goudou Coffie, ministre-gouverneure ont, tour à tour, salué cette initiative du Mich qui promeut les droits de ces personnes. Pour certains, ils ont promis de rendre compte fidèlement à leurs mandants les plaidoyers faits. Et pour d'autres, ils ont pris l'engagement de les appuyer de par leur position.

Après le lancement à N'Douci, la campagne sera déployée dans les autres communes du pays pour une prise en compte effective des besoins des handicapés par les conseils municipaux. ■

ÉDOUARD KOUDOU
ENVOYÉ SPÉCIAL À N'DOUCI

MINISTÈRE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Le Directeur général

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

SONDAGE D'OPINION AUPRES DES CONTRIBUABLES DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

Le Directeur général des Impôts porte à la connaissance des contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises, qu'un sondage d'opinion conduit par la société **2A Consulting à qui mandat a été délivré**, sera réalisé à compter du **mercredi 16 aout 2023**.

Il précise que ledit sondage se déroulera sur une période de **treize (13) semaines** et vise à évaluer le niveau de satisfaction des usagers/clients de la Direction des grandes Entreprises sur la qualité des services qui leur sont rendus.

Par conséquent, le Directeur général invite les contribuables concernés, à participer à cette importante opération en vue de recueillir leurs observations et suggestions pour l'amélioration de la qualité des services.

Le Directeur général des Impôts compte sur le civisme fiscal de tous.



COMMUNIQUÉ DE LA CEI



DISTRIBUTION DES CARTES D'ÉLECTEUR

La Commission Electorale Indépendante (CEI) a, à l'issue de l'opération de Révision de la Liste Electorale 2022, arrêté la Liste Electorale Définitive à 8 012 424 électeurs.

Par conséquent, La Commission Electorale Indépendante (CEI) procédera à la distribution des cartes d'électeur, **dans la période du 25 au 31 aout 2023 de 8 h à 17h**, aux nouveaux électeurs (personnes inscrites lors la dernière Révision de la Liste Electorale) et aux personnes déjà inscrites sur la liste électorale ayant procédé à une modification de leur Lieu de Vote ou de leurs mentions personnelles.

Les personnes visées pourront retirer leur carte au siège de la Commission Electorale Locale (CEL) rattachée à leur Lieu de Vote.

Les pièces exigées pour le retrait de la carte d'électeur sont les suivantes.

- Le récépissé d'enrôlement délivré par la CEI ou
- La Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- ou l'attestation d'identité ;
- ou le certificat de nationalité ;
- ou le récépissé d'enrôlement délivré par l'ONECI ou l'ex-ONI

La Commission Electorale Indépendante voudrait préciser que les personnes anciennement inscrites et n'ayant procédé à aucune modification de leurs données ne sont pas concernées par cette opération de distribution.

Fait à Abidjan, le 18 Août 2023

P/Le Président et P.O
Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre

CEI, en toute transparence

Commission Electorale Indépendante (CEI) - TEL.: 27 22 40 09 90 Fax: 27 22 40 09 92 - SITE INTERNET: WWW.CEI.CI

Actions de développement à Prikro / Reconnaissance au Chef de l'État Serges Abdel Nouho et Kateman-N'Guessankro célèbrent le Président Ouattara

La fête de la lumière a été l'occasion de rendre hommage au Président de la République.



Les questions de développement, de cohésion, d'entente ont dominé la fête de la lumière. (PHOTOS : SÉBASTIEN KOUASSI)

Kateman-N'Guessankro, localité située à 5km de Prikro, son chef-lieu de préfecture, était en liesse le 19 août. Et pour cause, les popula-

tions de cette contrée ont décidé d'honorer le Président de la République, Alassane Ouattara, pour la lumière qu'il leur a apportée. Elles ont eu un soutien de taille, en la per-

sonne du directeur général du groupe Fraternité Matin, Serges Abdel Olivier Nouho qui, en tant que parrain de la cérémonie, a accompagné Kateman-N'Guessankro,

dans cet élan de reconnaissance. Fils de Prikro, Serges Nouho a d'abord exprimé sa joie de se retrouver sur la terre de ses ancêtres. Selon le di-

recteur général de Fraternité Matin, pour la belle route bitumée qui mène désormais à Prikro, œuvre du Président Alassane Ouattara, le Chef de l'Etat mérite d'être célé-

bré par le peuple Anoh. C'est pourquoi, il s'est réjoui de cette journée de reconnaissance des populations de Kateman-N'Guessankro dédiée

Des jalons du développement posés



Un centre de santé sortira de ces lieux ; la lumière brille désormais sur Kateman-N'guessankro, de quoi se réjouir pour un avenir glorieux du village... A condition de cultiver l'entente et la cohésion.

Kateman-N'Guessankro veut faire corps avec le développement. Dans ce sens, la célébration de la fête de la lumière a été l'occasion de poser deux grandes actions : la mise officielle sous tension du village, raison de la réjouissance.

Une mise sous tension effectuée par le parrain, Serges Abdel Nouho, directeur général du groupe Fraternité Matin en présence du préfet du département de Prikro, Jean-Marie Tano ainsi que du maire de la commune de Prikro, Ekra Kouakou Antoine.

Toutes les autorités présentes se sont retrouvées à l'endroit choisi par les populations, pour poser la première pierre du centre de santé de Kateman-N'Guessankro. Cette deuxième action a été fortement applaudie par tous, car c'est le souhait de toute la po-

pulation. Le président de la Mudek (Mutuelle de développement de Kateman-N'Guessankro), Ekra Denis a, quant à lui, indiqué que ce centre de santé permettra de mettre fin à l'automedication et de soigner les malades sur place, au lieu de les faire déplacer jusqu'à

Prikro. Au-delà de ces deux actions, Ekra Denis a précisé que le village voit plus grand. C'est pourquoi, les populations souhaitent l'adduction en eau potable, car l'hydraulique villageoise améliorée (Hva) existante n'arrive plus à alimenter tout le village. Il a surtout

fait savoir qu'il est plus facile de joindre le département de M'Bahiakro en passant par leur localité plutôt que par Ouellé. Leur voeu est donc le bitumage de l'axe Prikro-Kateman N'Guessankro-M'Bahiakro ■

E. YÉBOUÉ

à Alassane Ouattara. « Avec le Président Ouattara, la Côte d'Ivoire est entrée dans une ère de développement », a-t-il mentionné. Et il a ajouté : « Pour le bonheur des populations, le Président Ouattara met tout en œuvre chaque jour, afin

d'améliorer leurs conditions de vie et surtout leur apporter le développement, là où elles se trouvent ». A l'en croire, si Kateman-N'Guessankro célèbre la lumière, c'est parce que l'électrification de tous les villages est une priorité dans le programme du Chef

de l'État. Aussi a-t-il demandé à ses parents de continuer à dire merci au Président Ouattara et leur a promis de traduire cette reconnaissance à son destinataire. Il a également remercié les populations de l'avoir choisi comme parrain et les a rassurées de prendre sa part dans toutes les actions de développement du village.

« La lumière apporte le progrès et le confort. Cela, grâce au Président Ouattara, que nous devons magnifier tous

les jours », a-t-il conclu. Le maire de Prikro, Ekra Kouakou Antoine, a relevé que la ville sort la tête de l'eau grâce au Président Ouattara. « Nous, populations de Prikro, nous ne devons pas cesser de dire merci au Président Ouattara. Merci pour le bitume qu'il nous a apporté et toutes les autres actions de développement dont l'électrification de Kateman-N'Guessankro ». Il s'est également dit heu-

reux de savoir que les populations de cette contrée sont reconnaissantes au bienfaiteur de la Côte d'Ivoire. Il n'a pas omis de leur confier le directeur général de Fraternité Matin, car selon lui, il est leur frère, qui va les soutenir dans toutes leurs entreprises.

Le préfet du département de Prikro, Jean-Marie Addoh Tano, a, pour sa part, rappelé que le Président Ouattara, dans sa quête de développement, a, après le bitume,

apporté la lumière. Il estime qu'il est normal de lui témoigner sa gratitude dans un département en souffrance. Aux populations, il a expliqué que le Chef de l'État a fait sa part, il est donc nécessaire pour elles de jouer leur participation pour le développement de leur localité. Il a, par ailleurs, remercié Serges Abdel Nouho pour sa présence et sa volonté de contribuer au rayonnement de la localité ■

EDGAR YÉBOUÉ

Appel à l'union des populations



Le maire de Prikro, Antoine Ekra Kouakou. (PH : S. K.)



Jean-Marie Addoh Tano, le préfet du département.

Le village de Kateman-N'guessankro, situé à environ 6 km de Prikro, chef-lieu de département, n'oubliera jamais la date du 19 août 2023. Ce jour a été choisi par la Mutuelle de développement de la localité, Mudeka, pour accueillir les illustres personnalités dont les autorités préfectorales, les élus et le directeur général de Fraternité Matin, Serge Olivier Abdel Nouho, parrain de la pose de la première pierre du centre de santé rural et de la mise sous tension confirmant l'électrification dudit village. Jour de fête d'accord mais moment de réflexion, de conseils aux fils et filles, aux parents du village.

Car pour en arriver à ces deux grands événements, la bataille a été rude pour les organisateurs, pour les élus et même pour les autorités administratives, du fait des divisions internes entre les cadres et fils de ce village. Les dissensions ont pour cause l'existence de deux mutuelles dans cette petite localité. Du coup, la fête de la lumière organisée par la Mudeka n'est pas l'affaire de l'Union pour le développement de Kateman-N'guessankro (Udek). Cette situation a failli gâcher la fête n'eut été la médiation discrète proposée par le préfet, Jean-Marie Addoh Tano ; le sous-préfet, Marie Kouassi ; le maire de Prikro, Antoine Ekra Kouakou. « On ne peut pas avoir deux mutuelles dans un village... Dans un village, on a besoin de communion, d'entente pour aller de l'avant », exhorte le maire avant

GERMAINE BONI

V-4172/CSP/D/23

NSIA BANQUE

LA GRANDE PARADE des Prêts

Des Prêts à votre portée !

Du 26 Juillet au 24 Août 2023, découvrez nos offres* attractives de Prêts Personnels Ordinaires, Prêts Etudes et Prêts Personnels Immobiliers et profitez de conditions souples et attractives à partir de 6 % HT.

RDV dans l'ensemble de notre réseau d'agences partout en Côte d'Ivoire.

* Voir les conditions des offres disponibles en agence ou sur le site www.nsianbanque.ci, du 26 juillet au 24 août 2023.

80 200 800

www.nsianbanque.ci - nsianbanque.ci@nsianbanque.com
Suivez-nous également sur

NSIA, le vrai visage de la Banque.

Dabou / Église messianique

La reconnaissance des fidèles exprimée à Dieu



Les fidèles ont loué et adoré le Seigneur. (PHOTOS : DR)

Des milliers de fidèles de l'Église messianique de Côte d'Ivoire se sont retrouvés, au cours d'un programme, dénommé « Les grandes journées de prière », à Akradio (Dabou). A travers ce recueillement spirituel, ils ont traduit leur reconnaissance à Dieu par la louange, l'adoration. Ces derniers sont venus des villages d'Armébé, N'Gatty, Agbaille, Kaka, Vieil Akodj... et d'Abidjan du 11 au 14 août 2023. Thème de cette rencontre : « Reconnaissance et renaissance ». Selon une note d'information, la raison,

chaque année, les fidèles de ladite communauté commémorent, le 27 juillet 1973, la fête de la reconnaissance au prophète Josué Ebess et de cette église officiellement en Côte d'Ivoire.

Pour le président de l'église messianique, Joseph Lath Mel, cette cérémonie est importante.

« Cette commémoration marque le triomphe de la vérité sur le mensonge, le triomphe de la justice de Dieu, du bien sur le mal ». Ajoutant que le prophète Josué Ebess, fondateur de ladite église messianique, a bénéficié de la faveur divine.

Pour sa part, le chef du village d'Akradio, Edjro Harris, a mis l'accent sur la fraternité, la réconciliation et la solidarité. Au cours de cette cérémonie, l'officiant Lakpo Ariel Mechac et sa suppléante Akpa You Bénédicte ont, à partir du chapitre 12, verset 22-29 de l'épître aux Hébreux, exhorté les fidèles à demeurer non seulement fidèles au Seigneur mais aussi à préserver l'union et la persévérance.

Une longue procession au son de la fanfare à travers les rues d'Akradio a eu lieu. ■

C. DALLET

LES JOURNÉES DE L'IMMOBILIER

Pour réussir vos projets immobiliers, rejoignez-nous dans nos agences, nos experts et partenaires immobiliers vous y attendent !

22-23 Août, à l'agence Plateau Siège,
25-26 Août, à l'agence Yopougon Ficgayo,
28 - 29 Août, à l'agence Treichville Marine,
30 - 31 Août, à l'agence Deux Plateaux Latrille.

27 20 20 10 10



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de 15.555.555.000 FCFA - Siège social à Abidjan 5 et 7 avenue Joseph ANOMA - 01 BP 1355 Abidjan 01 RCCM CI-ABJ-1962-B-2643 - Tél : 27 20 20 12 34 - Fax : 27 20 20 14 92 - Centre de relation client : 27 20 20 10 10 - Site internet : www.societegenerale.ci

La Mé

Un réseau d'agents de santé mis en place

L'ancien ministre de l'Environnement et du Développement durable, Séka Séka Joseph, a procédé, le 12 août 2023, à l'investiture du bureau du Réseau des infirmiers, infirmières, techniciens supérieurs de la santé et sages-femmes, pour la Promotion de la santé dans la région de La Mé (Riiitss-Psp). C'était à la salle de spectacle du foyer des jeunes de la ville, selon une note d'information dont nous avons reçu copie.

Il a invité les 500 membres du réseau, créé en décembre 2018, à être des modèles et surtout à jouer un rôle clé dans le développement de la Côte d'Ivoire. « Le développement d'un pays, d'une région commande qu'on puisse avoir des hommes et des femmes valides. Mais pour y arriver, il faut que leur santé soit suivie, surveillée », a soutenu Joseph Séka Séka. Qui les a exhortés à multiplier les « campagnes de dépistage des pathologies telles que le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, etc. ».

En tant que parrain de la cérémonie, le 2e vice-président du conseil régional de La Mé a expliqué le sens de son appel dans la mesure où dans nos localités, des parents vivent avec des maladies, qu'ils ignorent très souvent. « Grâce aux séances de dépistage, nous avons espoir qu'ils



Le bureau des agents de santé de la région de La Mé veut œuvrer pour la bonne santé des populations.

soient informés de ces maladies. Ainsi, les dispositions de prise en charge pourront être prises », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président du réseau, Adon Maxime Boris, infirmier diplômé d'Etat, a donné l'assurance, quant à la détermination de l'équipe à mener à bien sa mission. Maintenant que « nous sommes officiellement investis, il est de notre devoir d'aller vers les populations, afin de mener des campagnes de sensibilisation portant sur des pathologies, voir comment nous pouvons les aider ». Après Adzopé, la délégation du vice-président du Cesec s'est rendue à Diangobé, dans le département de Yakkassé-Attobrou pour la 2e édition du Festival culturel,

artistique Akyé (Fescaa). A la place publique dudit village, il a invité les nombreux festivaliers à s'approprier la culture. Parce que « La culture est un facteur de recherche de la paix, de cohésion sociale. Nous devons tous œuvrer pour la promotion de nos cultures, pour vivre en harmonie, comme le recommande le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara. Ainsi, le programme de développement de la nation, conduit par notre frère, le Premier ministre Patrick Achi, aussi bien dans la région de La Mé que dans toutes les autres régions de la Côte d'Ivoire, pourra se dérouler dans la paix, la cohésion et la sérénité » ■

HERVE ADOU

Gbéké

Des femmes de Bouaké s'inspirent du modèle d'autonomisation de Diabo

Des femmes de cinq cantons de Bouaké (Pharis, Pepressou, N'Dranouan, Faafoué et Dohoun) étaient récemment à Diabo. Où elles sont allées s'imprégner du modèle d'autonomisation de la femme rurale implanté par l'association Diabo ville émergente (Dve).

La rencontre, au dire de Rebecca Yao, présidente de l'association Dve, s'inscrit dans un cadre d'échanges et de collaboration entre femmes rurales de la région de Gbéké. L'enjeu est de favoriser l'autonomisation de la gent féminine et de lutter contre la pauvreté dont est particulièrement victime le genre.

Rebecca Yao a marqué sa reconnaissance au ministre des Transports, Amadou Koné, parrain de Dve qui, depuis cinq ans, soutient tous les projets et programmes initiés

par l'association au profit des femmes du département de Botro, et particulièrement de la sous-préfecture de Diabo. Elle s'est réjouie du partenariat naissant entre les femmes de Diabo et de Bouaké.

« Je suis très honorée de conduire ce partenariat. Mon combat, c'est l'épanouissement de la femme. Mon ambition est de faire de la femme rurale un véritable agent du changement, du développement local », a indiqué la promotrice de l'Usine des femmes (Usifem) de Diabo.

Elle a expliqué que la plate-forme de collaboration va porter sur un programme intégré. « Nous ferons, après cette visite de travail, une visite de terrain à Bouaké. Nous allons ensuite mener une analyse situationnelle, puis élaborer une stratégie d'implémentation de notre modèle de développement et de promotion de la

femme dans les cinq cantons de Bouaké », a conclu Rebecca Yao.

Agnès Kouakou N'guessan, une participante venue du canton Faafoué, s'est dit satisfaite d'avoir pris part à la rencontre.

Qui, selon elle, a permis aux visiteuses d'évoquer les difficultés liées à leurs activités. « Nous produisons du manioc et de l'attiéké. Nous n'avons pas de broyeuses, ni de tricycles pour évacuer nos produits. Il nous est difficile de vendre notre manioc ou notre attiééké (...). Nous avons également entamé des projets avec des structures, mais ils n'ont jamais abouti. Nous pensons, cette fois-ci, être sur la bonne voie, et nous comptons sur l'expertise de l'association Diabo ville émergente », a déclaré l'agricultrice ■

GERMAIN GABO
(INFO : SERCOM)

Sakassou

L'hôpital général doté d'un pavillon mère-enfant



Visite des locaux du pavillon mère-enfant de l'hôpital général de Sakassou.

Le pavillon mère-enfant de l'hôpital général de Sakassou a été inauguré, vendredi 11 août 2023, par Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle. Il avait à ses côtés, Emmanuel Koffi Ahoutou, directeur de cabinet du vice-Président de la République de Côte d'Ivoire. Lancés le 11 novembre 2022, les travaux de réalisation du pavillon mère-enfant constituent la première phase du projet d'extension de l'hôpital général de Sakassou. Il est

doté d'un service de gynécologie obstétrique et d'une maternité avec un plateau technique ultra-moderne qui permettra une meilleure prise en charge des patients. Pierre Dimba a tenu à rappeler qu'il y a 9 mois, il y était pour lancer officiellement les travaux. « Nous venons, aujourd'hui, pour vous livrer cet équipement flambant neuf équipé avec du matériel de dernière génération pour prendre en charge nos mamans, nos sœurs qui donnent la vie », a-t-il indiqué.■

Pour l'émissaire du gouvernement, c'est un investis-

sement important voulu par le Chef de l'Etat en vue de réduire le taux de mortalité en Côte d'Ivoire. Emmanuel Ahoutou, initiateur de ce projet, s'est félicité de ce que leur organisation « Unis pour Sakassou » est fière de recevoir cette infrastructure sanitaire à la pointe de la technologie. « Avec ce pavillon, nos parents vont bénéficier des soins de qualité comme si nous étions à l'hôpital mère-enfant de Bingerville », a-t-il indiqué.■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Bafing

Les meilleures élèves primées

La salle Vamoussa Bamba de la mairie de Touba a abrité, le samedi 19 août 2013, la 1re édition de la " Cérémonie de l'émergence de la Jeune fille par l'école ", organisée par la Jeunesse unie pour la cohésion et l'émergence du Woroba (Jucew) dirigée par Bamba Méma. C'est une journée de récompense des meilleures élèves du Bafing aux examens scolaires à grand tirage. Au-delà, selon Bamba Méma, elle vise à faire la promotion de la scolarisation de la jeune fille et surtout son maintien à l'école.

Au total, 10 prix décernés dont le super prix Namahoua Touré, la directrice générale de l'Artci, marraine de l'édition. Celui-ci est revenu à Sah Béné Eliora Prunelle de l'Epp Morifinso 1, dans le département de Koro. Elle a obtenu 136,36 points à l'examen du Cepe, soit 18,39 de moyenne.

Elle a reçu un ordinateur, un trophée et la somme de 100 mille F Cfa. Les autres lauréates, en plus des diplômes, sont reparties avec des fournitures, des tenues scolaires, des trophées et de l'argent.

«Chères filles, par votre sérieux, votre endurance et votre



Les meilleures élèves du Bafing tenant avec joie leurs prix.

courage au travail, vous contribuez à encourager les parents encore réticents à opter pour la scolarisation de toutes les filles. Je vous encourage à continuer à travailler dur», dira Aline Moularé N'Dakon, directrice de la communication de l'Artci. Elle a ajouté : «Je vous exhorte à vous ouvrir aux métiers du numérique. Assurément, l'économie numérique ouvre des perspectives d'emploi aux filles et réduit les disparités chroniques qui pénalisent la population féminine sur le marché du travail». Toualy Wongbeu Alexis, secrétaire général 2 représentant Dogbo Georges, le Drena de Touba, s'est adressé aux

lauréates, en ces termes : « Le prix que vous recevez est un lourd fardeau. Vous n'avez plus droit à l'erreur. Vous êtes des modèles, vous ne devez plus faiblir».

Dosso Zita Zeinab, au nom des lauréates, a exprimé sa gratitude à leur marraine, Namahoua Touré. « Du fond du cœur, nous vous disons merci. Chère maman, vous êtes pour nous un modèle, une véritable source d'inspiration. Nous prenons l'engagement solennel ce jour de demeurer excellentes pour la suite de nos cursus scolaire et universitaire ». ■

EMMANUEL KOUASSI
(INFOS : CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE)



AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE : DIRECTEUR FINANCIER & INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LE SECTEUR DE DISTRIBUTION PÉTROLIÈRE, BASÉE EN CÔTE D'IVOIRE

Goodwill Audit et consulting a la charge d'assister son client dans le recrutement, par appel à candidatures, de son Directeur Financier & Informatique.

Goodwill Audit & Consulting est un cabinet à dimension Internationale de conseil indépendant spécialisé dans l'audit, l'expertise comptable, la finance et l'accompagnement de ses clients. Il propose à ses clients des services sur mesure dans leur processus d'acquisition et de rétention de talents à travers le Département Capital Humain. Ses services sont adaptés à toutes entreprises et allient performance, qualité, et réactivité.

À propos de notre client

Notre client est une entreprise majeure dans le secteur de la distribution pétrolière en Côte d'Ivoire. Cette entreprise bénéficie d'une excellente réputation au niveau local. Elle propose à ses collaborateurs d'évoluer dans un environnement dynamique et challengeant.

Principales responsabilités & missions du Directeur Financier & Informatique

- Garantir la fiabilité des comptes, des reportings et des documents financiers et comptables de l'entreprise et s'assurer de leur conformité ;
- Suivre l'évolution des résultats financiers et proposer des solutions pour améliorer la rentabilité ;
- Veiller au respect de la législation, assurer une veille juridique, conventionnelle relative au secteur de la distribution pétrolière ;
- Faire évoluer les applications informatiques (métiers et administratives) vers les standards internationaux tout en respectant les règles de sécurité et de protection
- Produire en lien avec la Direction Générale les documents et rapports destinés au conseil d'administration et aux actionnaires dans le respect des obligations légales ;
- Être une force de propositions pour la Direction Générale sur les prévisions et stratégies à court et moyen terme,
- Intervenir sur des missions transverses impulsées par la Direction et sur la stratégie de croissance
- Gérer la relation avec le support informatique (cabinet externe) sur un logiciel de type ERP.
- Leader le processus budgétaire et de prévisions : Budget annuel, P&L, bilan, reportings
- Piloter la trésorerie : Suivi de la trésorerie et du BFR, décaissements/encaissements,
- Etablir les prévisionnels de financement et assurer la relation bancaire ;
- Être l'interlocuteur référent auprès des tiers de l'entreprise en matière fiscale, bancaire et comptable (Expert-Comptable/CAC/établissements financiers, administration fiscale...) ;
- Assurer l'accompagnement et la montée en compétence d'une équipe polyvalente ;
- Être moteur dans l'amélioration et l'application des procédures administratives et financières.

Profil recherché (Homme ou Femme)

- Être de nationalité ivoirienne
- Être âgé de 50 ans au maximum
- Disposer d'une solide formation en comptabilité/finance/audit/ (type MSTCF, ESCA, Écoles de Commerce)
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles à un poste similaire ou équivalent ;
- Avoir une expérience dans le secteur de la distribution pétrolière serait un atout ;
- Avoir une expérience en contrôle de gestion et/ou audit interne serait fort utile ;
- Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques, les ERP, des logiciels de comptabilité (idéalement NAVISION) ;
- Disposer d'une bonne relation avec l'administration fiscale est indispensable ;
- Avoir un excellent niveau d'anglais (pratique courante orale et écrite) ;
- Disposer d'une excellente capacité managériale ;
- Avoir la capacité à prendre des décisions rapides et orientées vers le business ;

Qualités personnelles

- Être un dirigeant organisé et multitâches tout en ayant une excellente capacité à transmettre une vision et motiver ;
- Faire preuve de leadership, en sachant être rigoureux et méthodique
- Faire preuve d'intégrité, d'assurance et d'agilité.
- Être capable de travailler dans un environnement évolutif

Candidater

Pour faire acte de candidature, veuillez envoyer votre dossier par mail avec pour objet obligatoire « Candidature au poste de Directeur Financier & Informatique » à l'adresse suivante: recrutement@goodwillaudit.ci

Le dossier complet doit impérativement comprendre :

- Un CV actualisé en deux pages au maximum, comportant également une photo d'identité du candidat et quelques références avec les contacts;
- Une lettre de motivation avec vos prétentions salariales ;
- Les copies de vos diplômes.

Festival des arts et culture de la région des 3 A

Les peuples aladjan, ahizi et akouri honorent Henriette Dagri Diabaté

C'est dans une ferveur populaire que les populations ont magnifié la Grande Chancelière de l'ordre national, Henriette Dagri Diabaté, le samedi 19 août.



La Grande Chancelière, Henriette Dagri Diabaté, a exprimé sa reconnaissance aux populations des 3A pour toute l'affection qu'elles lui portent.

Ouvré le 12 août, le festival des arts et culture de la région des 3A a refermé ses portes, hier, après plus d'une semaine de festivités qui avaient pour but la promotion du riche patrimoine culturel des peuples aladjan, ahizi et akouri. Cette 5e édition qui avait pour thème « Jeunesse et traditions, quels engagements » a réuni 16 quartiers, 36 villages, 9 campements, 45 présidents délégués de jeunesse avec 19 000 jeunes dont 9 000 pour la commune de Jacqueville. Des parades de génération, des concours culinaires, des danses traditionnelles, des compétitions sportives traditionnelles (courses de pirogues), un tournoi de maracana et un concert grand public à la fin de cette semaine culturelle et festive ont constitué l'essentiel du programme de cette 5e édition, avec pour point cumulant un vibrant hommage à la Grande Chancelière de l'Ordre national, Henriette Dagri Diabaté.

En effet, le samedi 19 août,



Le patrimoine culturel des peuples aladjan, ahizi et akouri a été présenté dans toute sa diversité.

à la place Heliport de Jacqueville, les peuples des 3 A (Ahizi, Akouri et Aladjan) sont venus de toutes les contrées du département pour témoigner leur amour et leur attachement à la Grande Chancelière. Un défilé haut en couleur et en symbole, des chefs de village, de terre et des 17 générations avec tous leurs appareils, a donné une touche particulière à cette célébration qui, selon la promotrice du festival, Dagri Geneviève Ackah, est une reconnaissance à cette grande dame de culture pour ses actions socio-culturelles en faveur des populations des 3A. De même, elle a salué l'appui inestimable de la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, représentée par son directeur de cabinet adjoint, Hien Sié. Celui-ci, après avoir salué l'initiative, a indiqué que « Ce festival fait la promotion du patrimoine national. Les

objectifs de promotion et de valorisation du riche patrimoine des peuples sont clairement exprimés par ce festival et entrent dans le cadre du Pnd et du Ps-Gouv pour la jeunesse dans le segment de la formation et de l'entrepreneuriat dans les métiers de la culture. Chaque jour en Côte d'Ivoire, nous assistons à des créativités de nos jeunes dans le domaine de la culture. Le thème du festival, cette année, est une prise de conscience du rôle que les jeunes peuvent jouer pour la culture de leur département ». Pour Henriette Dagri Diabaté, le festival des 3A occupe sainement les filles et les fils de la région, dans une période où ils pourraient être emportés par l'oisiveté car de par la diversité de ses activités, il contribue à maintenir la jeunesse dans un climat de convivialité. Elle a remercié les populations de Jacqueville pour leur attachement à

sa personne. « Je vous exhorte à promouvoir l'entraide, la cohésion et par-dessus tout, la cohabitation pacifique entre vous.

C'est ensemble, en regardant dans une même direction que nous pourrons développer notre région sur des bases solides. L'implication de tous dans la valorisation de notre région est donc primordiale pour son rayonnement. En dehors de cette belle initiative qui nous réunit, je salue toutes les actions ainsi que leurs initiateurs qui contribuent à l'essor de notre région commune.

Voilà pourquoi, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, je vous encourage à cultiver le vivre-ensemble dans notre région », a-t-elle déclaré avant de clore la cérémonie par la coupe du gâteau offert en son honneur ■

SERGES N'GUESSANT

REPUBLICHE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie



PROGRAMME D'ACCÈS A L'ELECTRICITÉ ET AU NUMÉRIQUE DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (NEDA)

AVIS DE REPORT DE DATE APPEL D'OFFRES NATIONAL N° T 1014 / 2023 TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DANS TRENTÉ QUATRE (34) LOCALITES DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les candidats intéressés par cet appel d'offres sont informés que la date de dépôt et d'ouverture des plis est modifiée comme suit :

- Le dépôt des plis prévu le vendredi 25 août 2023, est reporté au mercredi 13 septembre 2023 à 10 heures 00 minute.
- La séance d'ouverture des plis aura lieu le mercredi 13 septembre 2023 à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunions au 1^{er} étage de la Tour EECI d'Abidjan Plateau, Avenue verdier

Les autres informations relatives à cet appel d'offres sont inchangées.

CI-ENERGIES

Service Marchés

Tél : +225 27 20 20 60 89 / +225 27 20 20 68 27

akotchi@cinergies.ci avec en copie jjassamo@cinergies.ci et sdiarrassouba@cinergies.ci

BUREAU DE LA GIZ CÔTE D'IVOIRE



APPEL D'OFFRES N°91174461/GIZ/CI/2023

Le bureau de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH sis Cocody, Riviera Golf en face de la Grande Mosquée, lance un appel d'offres pour l'**acquisition d'équipements de protection individuelle**.

Si vous êtes intéressés, veuillez demander le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse : CI_AP_Quotation@giz.de, jusqu'au 01.09.2023 inclus en mentionnant en objet AO#91174461/GIZ/CI/2023_Equipements de protection individuelle.

Angobia Festival

Les jeunes sur les traces des Bron

Le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani était le parrain de la cérémonie.

Les jeunes du Gontougo étaient au cœur de l'édition 2023 de l'Angobia Festival qui s'est déroulé, du jeudi 17 au samedi 19 août, à Tiédié, dans le département de Tanda. Ce festival des arts et de la culture bron, qui avait

pour thème « Sur les traces des Bron de Côte d'Ivoire », a été une occasion pour des milliers de jeunes d'aller à la source de l'histoire du peuple bron. Outre la conférence sur le thème de l'année, les participants ont eu droit à des communications sur divers

thèmes, dont le mariage et les funérailles en pays bron ainsi qu'une séance de sensibilisation aux conséquences de la drogue. Au menu, il y avait également des jeux traditionnels. Le point culminant de cette fête culturelle était la parade des chefs tradition-

nels avec à leur tête le chef de la province d'Angobia, Nanan Kouakou Adjoumani, le samedi 19 août. Plusieurs artisans ont eu l'opportunité de faire connaître leurs œuvres, à travers les expositions-vente. Par ailleurs, les groupes de danse traditionnelle venus des différentes localités de la région du Gontougo (Naya, d'Essikro, Obidombié de Tangamrouou, Sességnon de Tiédié...) et d'autres régions de Côte d'Ivoire (danse guerrière des Ébrié, Wambélé de Korhogo...) ont rivalisé de talents à la grande satisfaction des festivaliers et des invités. Parrain de ce festival, le ministre



Une belle démonstration d'une danse guerrière des Ébrié à Tiédié.

d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a félicité les initiateurs pour cette mobilisation autour des valeurs culturelles bron.

Koffi Appoh, le commissaire général de l'Angobia festival,

a exprimé, en fin de cérémonie, son vœu majeur, à savoir la construction de la résidence du chef de la province d'Angobia à Tiédié ■

MARCEL BÉNIE
CORRESPONDANT RÉGIONAL



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES SOUS PLIS FERMES D'UN VEHICULE PICK-UP DE TYPE 4X4

ABIDJAN

ARTICLE 1 :

La présente vente aux enchères sous plis fermés est organisée par l'organisme CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toute personne physique ou morale établie ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementations ivoiriennes.

ARTICLE 3 : RETRAIT DU DOSSIER DE VENTE

Le dossier de vente peut être retiré aux adresses suivantes contre paiement non remboursable de **10.000 F CFA** :

CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE A ABIDJAN
Boulevard des Martyrs derrière l'ENA – Deux Plateaux
05 BP 3141 Abidjan 05
Téléphone : +225 27 22 40 97 25

Ou

CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE A BOUAKE
Téléphone : +225 31 65 77 44 / 07 59 70 87 79

Ou

CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE A DALOA
Téléphone : +225 27 32 76 75 09 / 07 89 92 64 18

Du Lundi au jeudi
Vendredi

Heure : 9 h 00 - 12 h 00
Heure : 9 h 00 – 12 h 00

ARTICLE 4 : REMISE DES PLIS

Les offres seront déposées, au plus tard le **jeudi 25 Aout 2023 à 10 heures 00 minutes** **au bureau de CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE** à Abidjan.

Elles doivent être placées dans une grande enveloppe contenant l'offre financière. L'enveloppe doit être fermée de façon à ne pouvoir être ouverte qu'en fin de séance.

ARTICLE 5 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par le comité ad hoc mis en place par **CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE** en séance publique le **jeudi 25 Aout 2023 à 10 heures 30 minutes** dans l'enceinte de CARE International sise aux Deux Plateaux.

ARTICLE 6 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats de cette consultation seront affichés au bureau de **CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE** à Abidjan Deux Plateaux.

CARE INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE

Ablakon Fashion Day / Delphine Krizoua Un autre pas vers la conquête du monde !



Quelques tenues de l'Ablakon revisitées par Delphine Krizoua. (PHOTOS : DR)

Révolutionner et conquérir l'industrie de la mode internationale avec l'Ablakon, ce bout d'étoffe utilisé par les femmes dans la culture africaine. Delphine Krizoua en a fait le défi de toute une vie. Après Ablakon Tour, cette passionnée de la culture vient d'initier l'Ablakon Fashion Day, son nouveau concept pour promouvoir et vulgariser ce symbole de la tradition africaine. La première édition de cet événement a eu lieu dans la soirée du 19 août, dans un complexe hôtelier, au Plateau. Dans un décor digne des plus grands rendez-vous de mode, Delphine Krizoua a

fait découvrir une quarantaine de créations. Lancés sur le T, des mannequins de rêve ont fait apprécier cet accessoire sous le prisme de la créativité. Offrant à la poignée de privilégiés présents, un aperçu des possibilités insoupçonnées de valorisation de ce bout de tissu. Robes, maillots de bain, tenues de charme, tenues de ville... la collection "Ablakon" s'est déployée dans toute sa sensualité et son féminisme affirmé. Pour la conceptrice, l'Ablakon doit conquérir le monde. « Bien plus qu'un simple accessoire d'intimité féminine, il doit devenir un symbole de la liberté de la femme », laisse-t-elle

entendre. Le regard rempli de passion, la voix pleine d'optimisme, elle partage son rêve de voir l'Ablakon vulgarisé et adopté dans tous les pays du monde. Dans cette démarche, la créatrice fait savoir qu'elle a déjà procédé à la labellisation de ce produit. « On va révolutionner la mode et internationaliser l'Ablakon », promet-elle. Outre la collection susmentionnée, le public a eu le plaisir de découvrir les créations de Joël Bosson et de Lily Elodie. Deux designers doués qui ont sublimé le pagne baoulé et les perles dans les tenues qu'ils ont proposées ■

DRAMOUS YÉTI

Musique

Mireille Lasme présente " You are here "

La chanteuse Mireille Lasme (À gauche) signe son retour dans les bacs avec « You are here ».

C'est debout et sous un tonnerre d'applaudissements que le public a accueilli la chanteuse Mireille Lasme, le 17 août, à la Maison de la presse au Plateau. L'artiste était face à la presse afin de présenter son dernier album intitulé "You are here". Composé d'une dizaine de titres, cet album qui combine les sonorités soul et les rythmes afro-salsa offre un véritable moment de plaisir auditif. Et il invite les mélomanes à ouvrir leur cœur à l'appel de Dieu. « Pour moi, la musique est un vecteur de ras-

semblement. Et je veux être connue pas parce que j'ai besoin d'argent, mais parce que j'aime la Côte d'Ivoire, je veux donner une nouvelle ère au gospel ivoirien », a-t-elle dit. Puis d'ajouter qu'elle s'est assigné la mission « de transformation des vies afin de gagner des âmes pour Christ ». La conférence de presse a pris des allures de bal quand la chanteuse a interprété quelques titres de son nouvel album qui sera disponible en septembre. Le public a pu se régaler de sa voix à la pureté cristalline. Si Mireille Lasme n'est pas une voix connue

du public ivoirien, au Nigeria et en France, elle est célèbre et enchaîne les spectacles à guichets fermés. Avec "You are here", cette Franco-ivoirienne, originaire de Bangolo, précisément de Kahin-Zarabaon, entend conquérir les mélomanes ivoiriens. Active dans le domaine social avec son association "Hermanos" qui aide les démunis, Mireille Lasme est une artiste, compositrice, auteure, interprète, pasteur et co-fondatrice des églises d'amour ■

ABOUBAKAR KONÉ
(STAGIAIRE)

Nouvelle sortie

Après l'énorme succès sur Tik Tok, Mathey revisite son titre « Ameyatchi »

Qui aurait parié ou même imaginé que plus de 20 ans après sa sortie, « Ameyatchi », titre à succès de la chanteuse, Mathey, extrait de son album "Clepo" deviendrait un tube international ? Les hasards de la vie et la providence donnent parfois naissance à des rebondissements inattendus avec des mises en scène chantantes et dansantes. Pour preuve, depuis quelques mois, le morceau « Ameyatchi » de la chanteuse ivoirienne Mathey est devenu viral sur le réseau social Tik tok avec plus d'un million de vidéos essentiellement réalisées par des internautes d'Amérique du Sud et des Antilles. Un engouement d'une ampleur sans précédent pour un titre des années 1990. Des adolescents et jeunes adultes mais aussi des vieillards ne connaissant pas un traître mot du baoulé, langue dans laquelle est chantée ce tube, se mettent en scène dans des vidéos. Seuls ou dans un ballet, ils multiplient les pas de danse enthousiastes ou appliqués



Plus de 20 ans après sa sortie, le titre « Ameyatchi » de la chanteuse ivoirienne Mathey connaît un succès international grâce aux réseaux sociaux. (PHOTOS : DR)

devant leurs smartphones et partagent les chorégraphies sur les réseaux sociaux. Mathey, dont les cordes vocales promettaient des tubes à succès, mais qui s'est quelque peu éloignée de la scène musicale, reçoit des lauriers rétrospectifs pour un titre qui fut, certes, dans le hit-parade national mais n'avait pas eu un écho aussi retentissant. La chanteuse est donc rentrée en studio pour revisiter ce titre et l'a accompagné d'un clip coloré et superbement bien réalisé qui fait un clin d'œil à l'Amérique latine ainsi qu'aux Antilles qui ont porté ce nouveau succès. Comme quoi, la chanteuse ivoirienne avait été bien inspirée de fredonner ces paroles prophétiques dans « Ameyatchi » : le bonheur se trouve partout, pas seulement dans le pré...ou en Côte d'Ivoire ■

MORIBA SANOGO



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

COMMUNIQUÉ**Enseignement supérieur / Preinscription des bacheliers 2023**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le **Pr Adama DIAWARA**, porte à la connaissance des bacheliers 2023, que les **pré-inscriptions dans les universités publiques et privées, et dans les grandes écoles privées, au titre de l'année universitaire 2023-2024 se feront du 05 au 31 août 2023** sur la plate-forme : www.orientationsup.net.

Passé ce délai, les bacheliers non pré-inscrits ne pourront pas procéder à leur orientation.

Chers bacheliers, faites vous-même votre pré-inscription, il y va de votre avenir.

Le Ministre
Pr Adama DIAWARA



Importante entreprise spécialisée dans le domaine de l'Environnement, l'Hygiène, l'Assainissement et le Nettoyage

Recherche pour développer les activités du pôle Assainissement et Environnement

UN (E) ENVIRONNEMENTALISTE**La mission du poste :**

Sous l'autorité du Directeur Général le / la titulaire est chargé(e) de :

- * Veiller au maintien et au développement des activités du Pôle EQSA-HYGIENE ET NETTOYAGE en faisant des propositions
- * Superviser l'ensemble des prestations de service liées aux différentes activités du Pôle (planifier, affecter, coordonner, évaluer, rendre compte)
- * Participer à la rédaction des procédures de gestion du Pôle ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT et du Pôle EQSA-HYGIENE ET NETTOYAGE
- * Être en relation avec les fournisseurs locaux et internationaux en vue de s'informer sur l'évolution du milieu, de se former, et de remonter les informations à la hiérarchie
- * Etablir des déboursés sec fiables de sorte à garantir une bonne marge pour l'entreprise
- * Veiller à ce que les prestations de service soient réalisées, conformément aux cahiers de charge et aux attentes des clients, dans le respect des délais convenus
- * S'assurer que l'ensemble des documents administratifs (fiche d'état des lieux, fiche d'enlèvement des déchets, procès-verbal de réception des travaux et autres) sont convenablement remplis par les différentes parties
- * Former et développer l'équipe technique
- * Faire la veille concurrentielle
- * Produire chaque trimestre des bilans d'activités du Pôle EQSA-HYGIENE ET NETTOYAGE
- * Faire la veille technologique locale et internationale
- * Faire le reporting journalier de vos activités.

Le profil recherché :

- Bac +4/5 en Sciences et Gestion de l'Environnement/ Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles/ Eau et Assainissement
- Avoir au moins cinq (05) d'expérience dans l'exercice d'une fonction similaire

Les exigences requises :

- Avoir une bonne connaissance en gestion des déchets, assainissement et traitement biotechnologique ;
- Avoir une bonne connaissance en traitement des eaux usées, études environnementales et dépollution des sites ;
- Avoir une bonne connaissance en montage de dossiers d'appels d'offres ;
- Avoir une bonne capacité managériale ;
- Avoir d'excellente capacité rédactionnelle ;
- Avoir un sens de l'anticipation ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Apte à la conduite avec un permis BCDE ;
- Sens du relationnel ;
- Connaissance des logiciels Word, Excel, Powerpoint

Lieu de travail : Abidjan.**Dossier de candidature :** Merci d'adresser par e-mail AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2023 :

- lettre de motivation
- CV + photo
- prétention salariale et disponibilité

A l'adresse suivante : vasicrh2021@gmail.com (en précisant en objet : E082023)

Côte d'Ivoire, Nigeria, Maroc

Un accord signé pour renforcer la coopération entre les Chambres de commerce



Un nouvel accord de coopération vient rapprocher les Chambres du commerce de la Côte d'Ivoire, du Nigeria et du Maroc.

Une étape significative a été franchie le week-end à Casablanca avec la signature solennelle d'un Protocole d'Accord de Coopération (Pac) entre deux éminentes institutions : La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Service de Casablanca représentée par son Président, Hassane Berkani et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bilatérale Ivoiro-Nigériane en Côte d'Ivoire, sous la direction de Son Excellence Chief Gbadamosi Folarin Olalekan.

Selon un communiqué de presse dont nous avons reçu copie, cet accord historique entre les deux chambres consulaires vise à renforcer et à approfondir les liens économiques et commerciaux entre leurs régions respectives. Les deux parties s'engagent à promouvoir, développer et faciliter toute forme de collaboration en rapport avec les activités économiques, tout en établissant une communication fructueuse entre les entreprises et les organisations dont elles sont le fer de lance.

Il s'agit d'un pas important vers la promotion de la coopération économique et du développement entre trois nations engagées dans la

croissance mutuelle et le renforcement de leurs liens commerciaux.

Car, dans une perspective de renforcement des relations économiques, les signataires du Protocole d'accord s'engagent à organiser des missions économiques pour catalyser les relations commerciales et les partenariats entre les entreprises des deux parties, des journées thématiques, des séminaires et des conférences pour mettre en avant les opportunités économiques mutuelles. Les parties signataires veulent aussi encourager la participation aux foires, expositions et autres événements internationaux et inciter leurs membres respectifs à y prendre part ; faciliter la mise en œuvre de projets majeurs et favoriser les co-entreprises en créant un environnement propice à leur réalisation en offrant une assistance précieuse aux entreprises et aux investissements des trois nations. Le protocole d'accord va également permettre la collaboration dans l'organisation de forums d'affaires pour bâtir des réseaux commerciaux solides.

Pour les initiateurs, cet acte de signature marque un engagement ferme envers la promotion des affaires et des investissements entre la

Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Royaume du Maroc et vise à établir une collaboration substantielle entre les acteurs du secteur privé tout en renforçant les relations institutionnelles entre les parties. Par ailleurs, les signataires s'engagent à participer conjointement à des activités dans les domaines du commerce, de l'industrie, des finances, de l'investissement, ainsi que dans tout autre domaine jugé pertinent et mutuellement bénéfique. La mise en œuvre de ce protocole sera marquée par des échanges de

compétences et d'expérience dans le domaine de l'organisation et des services offerts, ainsi que dans le domaine de la formation et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Enfin, pour assurer le suivi de cette entente historique,

des réunions alternées entre les représentants des parties auront lieu en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Royaume du Maroc, selon les besoins et les exigences identifiées ■

B. H
(SOURCE : SERCOM)



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

REPRODUCTION DES OUTILS DE GESTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AON/MSHPCM/CAB/UCPFM/NFM/2023/036

1. L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe mis en place par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle pour le suivi programmatique et la gestion financière des subventions publiques du Fonds mondial. A cet effet, l'UCP-FM lance le présent avis pour la sélection d'un fournisseur pour **la reproduction des outils de gestion** pour le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT).

Le financement est apporté par un bailleur de fonds international. Les fonds sont disponibles et les règlements seront effectués dans les meilleures délais.

2. L'UCP-FM sollicite des offres sous plis fermés de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la reproduction des outils de gestion**, à livrer aux lieux indiqués dans les données particulières du dossier d'appel d'offres.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres national en **lot unique**.

4. Les Candidats intéressés doivent télécharger sans frais, le Dossier d'Appel d'Offres disponible sur le site <https://www.ucp-fm.com/marches>.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter l'UCP-FM les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heures GMT) aux adresses ci-après : Tél : +225 27 22 42 24 37, Courriel : procurement@ucp-fm.ci.

5. Les exigences en matière de qualification sont : (*Pour les informations détaillées, voir le dossier d'Appel d'offres - Section II : Données Particulières de l'Appel d'Offres*).

Qualifications professionnelles :

Avoir un objet social en rapport avec le présent appel d'offres

Qualification technique :

Avoir mené à bien, depuis le 1er janvier 2019, un (1) contrat de reproduction d'outils de gestion pour un

montant d'au moins trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA.

et
Le soumissionnaire doit fournir les attestations de bonne exécution.

Qualification financière :

Le Soumissionnaire doit prouver **sans réserve, ni conditionnalité** par attestation bancaire qu'il a accès à des financements tels que des lignes de crédit bancaire, préfinancement, autres que l'avance de démarrage éventuelle d'au moins trente millions (30 000 000) francs CFA

6. Les offres devront être soumises sous plis fermés au plus tard le mercredi 13 septembre 2023 à 10 heures 00 minute GMT à l'adresse géographique indiquée ci-après : Unité de Coordination des projets du Fonds mondial (UCP-FM) sise à Abidjan Cocody 7ème tranche les oscars lot 3740, ilot 305 dans le sens de Cocody Angré, 06 BP 2794 Abidjan 06

Où

Pardépôtsélectroniquesvialelienhttps://ucpfm-my.sharepoint.com/:f/g/personal/candidatures_ucp-fm_ci/EgLJzDYYH7hNpx7VH1EtLqsBY-k47H7I6JbgnO5Mb9cw5Q

Les dispositions à prendre pour la soumission en ligne sont décrites dans la section II : données particulières IS 21.1 du dossier d'appel d'offres.

Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Candidats présents à l'adresse indiquée au point 4 du présent avis d'appel d'offres mercredi 13 septembre 2023 à 10 H 30 Minutes (heures GMT).

8. Les offres doivent comprendre un **cautionnement provisoire** établi par une banque, une société d'assurance, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Le globe tourne

NIGER : Le discours du général Tiani n'a pas été applaudi au sein de la Cedeao. Au Niger, presque un mois après le coup d'Etat, une délégation de la Cedeao était présente, samedi 19 aout, à Niamey, dans l'espoir d'une solution diplomatique avec la junte. Mais hier soir, le leader du Cnsp s'est exprimé à la télévision nationale. Le général Abdourahamane Tiani a fermé la porte à tout retour en arrière. Pour le moment, pas de réaction officielle de la Cedeao dont la délégation doit quitter Niamey, ce dimanche 20 aout, mais officieusement, on sait que les propos du général Tiani ont fortement déplu. Le chef de la junte, dans une allocution télévisée, a présenté sa feuille de route : une transition de trois ans maximum et un dialogue national inclusif. Il a également affirmé que son pays se défendrait en cas d'intervention militaire ■

RFI

Guerre en Ukraine

Après les Pays-Bas, Zelensky poursuit sa tournée au Danemark

Le Président ukrainien Volodymyr Zelensky a poursuivi, hier, sa tournée nordique en se rendant au Danemark, dans la foulée, aux Pays-Bas, où il a salué la décision «historique» des deux pays de livrer des avions de combat F-16 américains à

Kiev, deux jours après le feu vert américain sur le sujet. Le Président ukrainien a été accueilli par la Première ministre danoise, Mette Frederiksen, le ministre des Affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen et le ministre de la Défense, Jakob Ellemann-Jensen.

Ils devaient, pendant cette visite, examiner des avions de combat F-16 et faire le point sur le début de la formation des pilotes ukrainiens, a précisé le cabinet de la Première ministre danoise.

«Je suis fière que le Président Zelensky et la Première dame

Zelenska rendent visite au Danemark», a déclaré Mme Frederiksen dans un communiqué peu avant l'atterrissement. «Le Danemark soutient pleinement l'Ukraine et est prêt» à le faire «aussi longtemps que nécessaire», a-t-elle encore dit. «Nous avançons sur la ques-

tion des F-16», a écrit de son côté sur Telegram Volodymyr Zelensky, promettant «d'autres bonnes nouvelles pour les guerriers ukrainiens». Quelques heures plus tôt, le dirigeant se trouvait sur une base de l'armée de l'air néerlandaise à Eindhoven pour une visite surprise au cours de laquelle le

Premier ministre, Mark Rutte, a officialisé la livraison d'avions de combat F-16 à l'Ukraine. M. Rutte a précisé que les Pays-Bas possèdent à ce stade 42 appareils de ce type mais qu'il devrait s'entretenir avec ses partenaires internationaux avant de décider du nombre exact à fournir à Kiev. «Les Pays-Bas et le Danemark s'engagent à transférer des F-16 à l'Ukraine (...) une fois que les conditions d'un tel transfert seront remplies», a-t-il déclaré, aux côtés de M. Zelensky qui avait atterri plus tôt, hier, dans la base militaire néerlandaise d'Eindhoven (sud) après une visite en Suède.

«C'est absolument historique, puissant et motivant pour nous. Il s'agit d'une nouvelle étape vers le renforcement du bouclier aérien de l'Ukraine», lui a répondu M. Zelensky.

TV5 MONDE

«Je suis fier que le Danemark et les Pays-Bas fassent don d'avions de combat F-16 à la lutte pour la liberté de l'Ukraine contre la Russie et son agression dénuée de sens», a réagi, de son côté, hier, dans un communiqué le ministre danois de la Défense, Jakob Ellemann-Jensen.

«Le soutien du Danemark à l'Ukraine est inébranlable et, avec le don d'avions F-16, le Danemark montre la voie à suivre», a-t-il ajouté.

Les États-Unis ont approuvé, vendredi, l'envoi par le Danemark et les Pays-Bas d'avions de combat F-16 à l'Ukraine une fois les pilotes ukrainiens formés.

Cette formation, par une coalition de onze pays, devait commencer ce mois-ci, et des responsables ont dit espérer que les pilotes soient prêts d'ici le début 2024. Des ours de langue pour favoriser l'utilisation des appareils par les pilotes sont en cours, a rappelé M. Rutte, ajoutant vouloir commencer «le plus tôt possible» l'entraînement militaire au Danemark, qui sera ensuite transféré en Roumanie ■



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE L'AGENCE D'ABIDJAN DE LA NOUVELLE PHARMACIE DE LA SANTE
PUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

1. Dans le cadre du renforcement de ses capacités opérationnelles la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (Nouvelle PSP Côte d'Ivoire), Association Sans But Lucratif, déclarée par récépissé N°321/MEMIS/DGAT/DAG/SDVA du 04 octobre 2013 sise à Abidjan Commune de Treichville Zone 3 envisage de construire une Agence Régionale sur son site d'Abidjan, Commune de Treichville, Zone 3.
2. Ce présent avis **d'appel à manifestation d'intérêt** a pour objet de présélectionner des entreprises spécialisées pour la construction de bâtiments d'exploitations de produits de santé. Ces travaux en question porteront sur la construction d'une agence régionale et selon entre autres les corps d'état suivant :
 - Terrassement- gros œuvre- assainissement- revêtements- faux plafonds- peinture
 - Électricité
 - Robinet d'Incendie Armé (RIA)
 - Climatisation
 - Vidéosurveillance
 - Détection incendie
 - Désenfumage
 - Extincteur
 - Aménagement Extérieur
 - SAS
 - Palettisation d'entrepôt
3. Pour la présente pré qualification, le dossier technique de l'entreprise doit comprendre les documents suivants :
 - Fiche de renseignement sur le candidat (raison sociale, adresse géographique, téléphone, fax, Email, nom du responsable et adresse, capital) ;
 - Documents administratifs prouvant l'existence légale (registre de commerce, attestation de déclaration fiscale, attestation d'identification sociale, attestation de non-faillite) ;
 - Références techniques dans le domaine des travaux de construction (la liste des réalisations sur les trois (3) dernières années précisant la nature et description détaillée, référence contrat, montant, client et adresse/ téléphone, date de réalisation) ;
 - Capacités financières (joindre les états financiers certifiés et déposé à la Direction Générale des Impôts tableau des chiffres d'affaires des cinq (5) dernières années (2019, 2020 et 2021/ 2022 le cas échéant).
4. Les entreprises peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification et spécifier clairement le type d'association (groupement solidaire ou sous-traitance).
5. **Un accord de partenariat pour le préfinancement total des travaux serait un atout.**
6. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse **com.ao@npsc.ci** du lundi au vendredi aux heures suivantes : **9 h 00 - 16 h 00, temps universel**.
7. Les manifestations d'intérêts devront être exprimées en français et soumises **en six (06) exemplaires dont un (01) original** et porter la mention « **Appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'une entreprise pour les travaux de construction de l'Agence d'Abidjan de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire** »
8. Les dossiers de la présente manifestation d'intérêt doivent parvenir au plus tard le **vendredi 1^{er} septembre 2023 à 12 heures 00 minute (heure locale)**, en format papier à la Direction Générale de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire Côte d'Ivoire, sis au Km4, Boulevard de Marseille, Commune de Treichville, BP V 5 Abidjan, Tél : (225) 27 21 21 73 00.
9. L'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de la Nouvelle PSP Côte d'Ivoire de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur Général
Docteur KOUYATE Ibrahim

**Corée du Sud
Les futures manœuvres militaires
Séoul-Washington visées par
des hackeurs nord-coréens**

Des hackeurs nord-coréens présumés ont tenté une attaque contre le personnel sud-coréen travaillant sur les prochaines manœuvres militaires conjointes entre la Corée du Sud et les États-Unis, a annoncé la police sud-coréenne, hier, dans un communiqué. Les hackeurs, suspectés d'être affiliés au groupe nord-coréen «Kimsuky», ont mené «des attaques aux e-mails malveillants» contre le personnel sud-coréen travaillant au centre de simulation de guerre de Séoul et Washington, selon la police provinciale de Gyeonggi Nambu. La Corée du Sud et les États-Unis doivent lancer, aujourd'hui, à Ulchi Freedom Shield, des exercices militaires conjoints censés durer jusqu'au 31 août face à la menace croissante incarnée par la Corée du Nord. «L'enquête policière confirme qu'un groupe de hackeurs nord-coréens est responsable de l'attaque», a affirmé la police, précisant qu'aucune donnée militaire n'avait été volée. Une investigation conjointe de la police sud-coréenne et de l'armée américaine a permis

LE FIGARO

Coupes africaines des clubs (Tour préliminaire)

L'Asec et l'Afad entretiennent l'espoir

Les deux clubs ivoiriens ont obtenu des matchs nuls, en déplacement, au match aller.



L'Asec a résisté à son adversaire et espère faire la différence au match retour.

L'Asec en Ligue des champions et l'Afad en Coupe de la Confédération ont obtenu des résultats

lors de leur match aller du tour préliminaire. En Ligue des champions, les retrouvailles entre le Coton Fc du Bénin et l'Asec mimos se

sont soldées par un nul blanc (0-0), au stade du Général Mathieu Kérékou. Contrairement à la saison dernière où ils s'étaient imposés (2-1)

à l'extérieur, les Mimos ont, cette fois-ci, buté sur leur adversaire. Bien qu'il se soit créé quelques occasions de but, l'Asec a manqué de tranchant dans son jeu. On s'attendait plus ou moins à cette entrée en compétition timide du champion de Côte d'Ivoire qui n'a pas encore débuté les compétitions sur le plan local. Par ailleurs, le départ des joueurs cadres de l'équipe n'a pas encore été comblé. Julien Chevalier et son équipe ont manqué de justesse dans les actions dans ce match.

Elle s'est également fait peur par moments sur des actions de l'adversaire. L'Asec a une semaine pour parfaire ses

automatismes et recadrer certains éléments qui ne sont pas encore à 100% de leurs capacités. L'équipe de Coton Fc, bien que s'étant mis en jambes avant ce match avec un tournoi en Guinée, n'a également pas été impressionnée. Cependant, les hommes de Victor Zvunka ont montré plus de fraîcheur et de fluidité dans leur jeu dans les derniers moments de la rencontre. Le match retour, la semaine prochaine, au stade de Yamoussoukro, sera très ouvert.

Tout comme celui qui va opposer, la veille, l'Afad au club togolais de Kara. A l'instar de l'Asec, l'Afad, pour son retour

en coupe africaine, a tenu en échec le représentant togolais sur sa pelouse (0-0). Un match également équilibré entre les deux équipes qui tenteront de se départager au match retour à Yamoussoukro. «

J'ai vu une très bonne équipe avec quelques individualités qui sont capables de faire la différence. Nous devons poursuivre le travail et tout faire pour arracher la qualification pour le second tour », a commenté l'entraîneur N'Dri Koffi Romaric de l'Afad, lors de la conférence d'après match ■

CÉLESTE KOLIA

Coupe du monde féminine de football 2023

L'Espagne sur le toit du monde

La Roja, version féminine, a créé la surprise en remportant, hier, la 9e édition de la Coupe du monde féminine de football. L'Espagne a battu en finale l'Angleterre, championne d'Europe en titre, sur la plus petite des marges (1-0). Un but inscrit par Olga Carmona à la 29e min, sur une frappe du pied gauche dans la surface de réparation. Une finale rythmée au cours de laquelle les Espagnoles, amenées par des joueuses comme Paraluello et Carmona, ont montré des qualités techniques et défensives dignes d'une grande équipe. Pourtant, personne ne vendait cher la peau des filles de l'entraîneur Jorge Vilda, qui disputaient leur 3e phase finale de Coupe du monde. Face aux championnes d'Europe en titre, elles ont su gérer le match en contenant les Anglaises fouettées dans leur orgueil.



Les Espagnoles ont surpris grâce à un football chatoyant.

La tactique mise en place par Jorge Vilda a mis en difficulté ces championnes qui ont laissé beaucoup de brèches à leurs adversaires, notamment en seconde période. L'Espagne aurait même pu s'imposer plus largement, si Paraluello et ses coéquipières n'avaient pas manqué de self-control dans le geste final. La

Roja a manqué un penalty à la 70e min. Mary Earps a arrêté un penalty de Hermoso. L'Espagne remporte son premier titre et succède aux États-Unis, dans cette Coupe du monde qui s'est déroulée simultanément en Australie et en Nouvelle-Zélande ■

C. K.

Activités physiques et sportives

Les fonctionnaires et agents des institutions sensibilisés

Des dizaines de fonctionnaires et agents des institutions de la République ont participé, samedi dernier, sur l'esplanade de la cité administrative, au Plateau, à une journée d'animation sportive et citoyenne. Placée sous l'égide du ministère des Sports et organisée par la Direction générale des sports et la Fédération ivoirienne de randonnée pédestre et du bien-être pour tous (Firape), cette journée dénommée «Les Institutions

de la République ivoirienne au sport» (Iris) a été initiée à l'intention des fonctionnaires et agents des ministères et institutions de la République. Elle vise à lutter contre la sédentarité et les maladies non transmissibles. Pour le directeur du Sport pour tous, N'Goran Luc, « cette activité ambitionne d'aboutir à une administration ivoirienne de qualité, avec un personnel de qualité qui bonifie sa santé par la pratique régulière d'activités physiques et sportives ». Et d'ajouter: « Iris aspire à créer une cohésion

et une ambiance de vie pour bouter hors de l'administration ivoirienne les maladies non transmissibles. Elle devra, au fil des éditions, permettre de booster la productivité pour une Côte d'Ivoire solidaire ». Très bien accueillie par les nombreux participants issus de plusieurs ministères et institutions de la République, cette journée a été meublée par des séances de fitness, de relaxation et une marche sportive dans les rues du Plateau ■

C. K.

Division 3

Shadrac veut bâtir un stade de 40 000 places à Didiévi

Bâtir un « empire » dans 5 ans, c'est le défi que se sont lancés les dirigeants de Shadrac Fc, le club de division 3 dirigé par le pasteur Kouassi Koffi Jean-Jacques, président du conseil d'administration. Un projet gigantesque dont le centre d'intérêt sera le stade de 40 000 places. La nouvelle a été annoncée, samedi dernier, aux membres actifs du club, lors de l'assemblée générale ordinaire qui a eu lieu à la Riviera M'Ponto. En effet, les documents de la convention d'achat d'une parcelle de 31 ha, à Moronoublé, dans le département de Didiévi, ont été présentés par le Pca du club. Un terrain d'une valeur de 100 millions de FCfa payables sur plusieurs tranches. Mieux, la topographie de cet espace, avec ce qu'il contiendra comme infrastructures, a également été dévoilée. C'est une véritable cité futuriste que veulent bâtir les dirigeants de Shadrac. « J'ai choisi ce site parce que nous bénéficierons de l'appui de nos supporters qui ont accueilli, avec beaucoup de joie, cette initiative », a expliqué le Pca. Outre le stade, la cité sera baptisée « Shadrac Kro ». Il y aura le siège du club, une église, des villas pour les encadreurs, un hôpital de médecine sportive, une école de football, des terrains d'entraînement,



Le Pca de Shadrac a de grandes ambitions pour son club.

des cités pour les joueurs, des appartements (R+2), un hôtel 5 étoiles, une salle multi-sports, etc. Interrogé sur les moyens dont il dispose pour réaliser ce projet, le Pca du club appelle à la mobilisation de tous les membres actifs et des partenaires et compte sur la vente des joueurs. « Dieu pourvoira », a-t-il ajouté. S'agissant du bilan de la saison écoulée, Shadrac Fc a terminé 2e de sa poule et a disputé le premier tour de la Coupe nationale. Sur le plan financier, le club a réalisé un excédent de 337 741 FCfa. Pour la saison à venir, Shadrac Fc fait de la montée en Ligue 2, une priorité. « Nous allons mettre les moyens nécessaires pour y parvenir », a rassuré Kouassi Koffi Jean-Jacques. « Concernant

l'effectif, de très bons joueurs ont été recrutés », a-t-il dit. Sur un effectif de 28 joueurs, la saison dernière, 14 seulement ont été retenus. Et depuis plusieurs jours, l'équipe est déjà au travail en vue de la future saison. Le budget prévisionnel de la saison 2023-2024 s'élève à plus de 64 millions de FCfa.

Il a également révélé que Shadrac Fc répond aux critères et aux conditions imposés par la Fif afin de prendre part aux compétitions. La Fif était représentée à cette Ag ordinaire par Yapi Blanchard, membre de la Ligue de football amateur. Plusieurs secrétaires généraux de club ont également apporté leur soutien à ce club ambitieux ■

C. KOLIA



Sa Majesté OTIMI KASSI Anvo Michel, Roi des baoulés
 La grande famille KOUAKOU BAH à Adi-Sakassou,
 Abidjan et Aboisso,
 Le patriarche KOUADIO YAO à Adi-Sakassou
 La grande famille DJEZOU à Adi-Sakassou et Abidjan -
 La grande famille LANGUI- KOUASSI à Broukro, Bouake et Abidjan
 La grande famille DOH BAKARY à Guiglo, Bouake et Abidjan

Sa Mère : Veuve DJEZOU N'goran
Sa Veuve : Emma KOUAKOU née KOUASSI
Ses enfants : Carl William et Joseph Karol
Ses frères et Soeurs :
 Mme KOUAKOU Aya Antoine Ve et enfants
 Mme KOUAKOU Kra et enfants
 M. KOUAKOU Jean et enfants

Monseigneur SISSOKO Abdoulaye, Vicaire Régional de l'Opus Dei en Côte d'Ivoire
 M. le Ministre Jean Claude KOUASSI
 Mme la Ministre Euphrasie YAO KOUASSI
 M. Charles KOUASSI, Directeur Général de la CNPS
 Les enfants KOUASSI Koffi Félix
 Mme Solange OULAI N'GUESSAN

M. LANSINA Bakary Président du Conseil de Surveillance de la Caisse de dépôts et Consignations
 M. François KOMOIN Premier Président de la Cour d'Appel de Commerce
 Mmes et Mrs. les Présidents, Conseillers, Greffiers et l'ensemble du personnel de la Cour d'Appel de Commerce
 M. et Mme Dally ZABO PCA de NADA Oil West Africa et l'ensemble de son Personnel
 Le Conseil d'Administration, la Direction Générale et le Personnel de MDE Business School
 Le Conseil de Gouvernement et les Alumni de MDE Business School
 M. ANOH Bilé Simplice
 Professeur N'DRI Oka Dominique
 Professeur KANGAH Michel
 M. KONAN Kouassi Jonas
 M. SIBRE Gomez
 Les diplômés de l'ESCA Promotions 1989 et 1990
 La Promotion PMD 2012

L'Association Famille et Éduca^on
 L'École des Famille Makoré
 Ont la Profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de:

M. LAMBERT KOUADJO KOUAKOU
Directeur Général de NADA OIL WEST AFRICA
Conseiller Consulaire à la Cour d'Appel de Commerce
Membre du Cabinet Civil du Roi des Baoulés
Vice-Président de MDE Business School
Vice-Président des PMD 2012
Ex-membre du comité de Direction de la LONACI
Chevalier de l'Ordre National du Travail

Survenu le Jeudi 10 Août 2023 à Abidjan

LE PROGRAMME DES OBSEQUES SE PRESENTE COMME SUIT :

Les 19, 20 et 21 Août 2023 : Réception des Condoléances au domicile familial sis à ATTOBAN ABRI-2000 – Émeraude 1 VILLA 48 de 18H00 à 20H00

Le Mercredi 23 Août 2023 : Veillée Religieuse à l'Église Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf de 20h00 à 21h30

Le Samedi 26 Août 2023 : Levée du Corps sur le Parvis de l'Église Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf de 07h30 à 08h30.
 Messe de Requiem à 08h30 Suivie de l'inhumation au Cimetière de Williamsville.

Le dimanche 27 Août 2023 : Messe d'Action de Grâces à Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf à 09H00

FC100146027



Petites annonces

Offre d'emploi

SOCIETE DE DISTRIBUTION RECRUTE VENDEUR EN VOITURE ET TRICYCLE A ABIDJAN PRIERE DEPOSEZ VOS CV AVANT LE JEUDI AU CONTACT SUIVANT:

07 49 51 45 50 /
 digikitudjen@gmail.com
 SAM FC100146080-132172

Location

A LOUER GRAND MAGASIN TREICHVILLE GRAND MARCHE
 Télé: 07 59 12 91 51
 VEN FC 100146019-132113

Vente

VENTE ANGRE CHU 600M2 110 ML. VALLON : VLA 8PCS. GOLF 1 2500M2. KSSI 2 IMM COLLES R/M 5ML 500 MILLE. BING 500M2 35 ML .TEL : 0594534884
 VEN FC100145994-132085

VENTE TERRAIN ACD 2 PLTX VALLONS 1240m2
 Tél: 07 59 12 91 51
 VEN FC10046018-132112

RIVIERA GOLF 4 VEND TERRAIN 1389 M² AVEC ACD, CLÔTURE PRIX 400.MILLE LE /M² TEL 0778018964
 VEN FC100145459-131554

Immobilier

CHALLENGES IMMOBILIER
 Tel. : 07 08 05 67 75 -01 52 01 81 21
 RIVIERA PALMERAIE CITE SYNINFO (CITE PRESSE) : VILLA 4 P. LOYER : 350.000. BINGERVILLE AKANDJE VILLAGE LOTS EN VENTE. 50.000/ M2. VENTE AKUEDO VILLAGE 966 M² : 350.000/ M².
 SAM FC100146065-132166

AVIS DE PRISE DE CONTACT

CONVOCATION

Nous, Madame N'GUESSAN YAO RACHEL, juge délégué dans les fonctions du Président de la Section de Tribunal de Grand-Bassam, suppléant le Juge chargé des Affaires d'état civil et d'Adoption, convoquons Monsieur TAPE PIERRE OSCAR, père de l'enfant TAPE EMIRA YASMINE,

Domicile inconnu, le 24/08/2023 à 08h30 pour une affaire le concernant.

Grand-Bassam,
 le 10 Août 2023
 Le Président
 FC 100145755

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

COMMUNIQUE LETTER PROMESSE

Le Préfet de la Région de Gbéké, Préfet du Département de Bouaké, porte à la connaissance de tous les acteurs de la chaîne foncière et de la population que toutes les lettres de promesse sont annulées.

Il invite par conséquent tout détenteur de lettre de promesse à le saisir en vue de la régularisation.

**Fait à Bouaké,
 le 25 juillet 2023
 TUO Fozié
 Préfet Hors Grade**

FC100145528-131634

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

COMMUNIQUE

En vue de faciliter le règlement du conflit foncier relatif au lotissement administratif dénommé Tièrèkro, commune de Bouaké, Monsieur le Préfet de la Région de Gbéké, Préfet du Département de Bouaké invite les populations et les propriétaires terriens de Tièrèkro à suspendre toute activité (travaux de construction, travaux de morcellement, transactions commerciales) sur ledit site.

A cet effet, Monsieur ABOUBACAR YACOUBA SANOGO, Géomètre Expert (0757 85 33 19), effectuera des activités de relevé topographique, de recensement des propriétaires des bâtis sur le lotissement concerné.

Je vous prie de réserver bon accueil à son équipe.

**Fait à Bouaké, le 25 juillet
 TUO Fozié
 Préfet Hors Grade**

FC100145561-131669

Lundi 21 août 2023

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N° 4181 / PU - 23 DU 18/08/2023

Nous soussigné, SOUMAHORO SINALY, Commissaire de Police du 23ème Arrondissement de la ville d'Abidjan. Certifions que : SEKLAOUI KAMEL s'est présenté, ce jour, à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu LE TITRE FONCIER DU LIVRE FONCIER DE BINGERVILLE qui lui avait été délivré à YOPOUGON / BANCO le 10/05/2023 sous le N° 148 452.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18/08/2023 FC100146075-132173

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N° 4181 / PU - 23 DU 18/08/2023

Nous soussigné, SOUMAHORO SINALY, Commissaire de Police du 23ème Arrondissement de la ville d'Abidjan. Certifions que : SEKLAOUI KAMEL s'est présenté, ce jour, à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu LE TITRE FONCIER DU LIVRE FONCIER DE BINGERVILLE qui lui avait été délivré à YOPOUGON / BANCO LT H/LTG le 10/05/2023 sous le N° 148 451.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18/08/2023 FC100146077-132174

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N° 4182 / PU - 23 DU 18/08/2023

Nous soussigné, SOUMAHORO SINALY, Commissaire de Police du 23ème Arrondissement de la ville d'Abidjan. Certifions que : SEKLAOUI NASSIF s'est présenté, ce jour, à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu LE TITRE FONCIER DU LIVRE FONCIER DE BINGERVILLE qui lui avait été délivré à YOPOUGON / BANCO LT J/LTH le 10/05/2023 sous le N° 148 454.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18/08/2023 FC100146079-132175

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N° 4183 / PU - 23 DU 18/08/2023

Nous soussigné, SOUMAHORO SINALY, Commissaire de Police du 23ème Arrondissement de la ville d'Abidjan. Certifions que : SALAMI ROLA s'est présenté, ce jour, à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu LE TITRE FONCIER DU LIVRE FONCIER DE BINGERVILLE qui lui avait été délivré à YOPOUGON / BANCO LGT G/LTK le 12/05/2023 sous le N° 148 455.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18/08/2023 FC100146081-132176

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N° 4183 / PU - 23 DU 18/08/2023

Nous soussigné, SOUMAHORO SINALY, Commissaire de Police du 23e ARRDT de la ville d'ABIDJAN. Certifions que M SEKLAOUI NASSER s'est présenté, ce jour, à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu LE TITRE FONCIER DU LIVRE DE BINGERVILLE qui lui avait été délivré à YOPOUGON/BANCO

LT K/LT L le 10/05/2023 sous le N°148 450.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18/08/2023 FC100146082-132177

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N° 4183 / PU - 23 DU 18/08/2023

Nous soussigné, SOUMAHORO SINALY, Commissaire de Police du 23e ARRDT de la ville d'ABIDJAN. Certifions que M SEKLAOUI NASSER s'est présenté, ce jour, à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu LE TITRE FONCIER DU LIVRE DE BINGERVILLE qui lui avait été délivré à YOPOUGON/BANCO LT K/LT L le 10/05/2023 sous le N°148 453.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18/08/2023 FC100146083-132178

Etude de l'avocat KOUASSI Loukou Bertin

NOTAIRE A ABIDJAN
Cocody Les II Plateaux-Vallons-Près du 12ème Arrondissement de Police, Immeuble Lanvia, 1er Etage, 1ère Porte à gauche 06 B.P 1499 ABIDJAN 06 - Tel (225) 27 22 41 62 13 Fax (225) 27 22 51 05 80 Cel : (225) 07 07 37 60 87 E-mail : loukoubertin.kouassi@notaire.ci « NATRANS CI SARL »

NOMINATION D'UN COGERANT

Suivant le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 19/06/2023, les associés ont pris la résolution suivante : Nomination d'un cogérant : l'assemblée générale, après en avoir délibérée, nomme, à compter de ce jour, Monsieur Nasser SEKLAOUI, associé, en qualité de cogérant, pour une durée indéterminée. En conséquence de cette résolution, les statuts de ladite société ont été modifiés. Dépôt des actes au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, le 13/08/2023, sous le n° 59303, Immatriculation Modificative au RCCM sous le n° CI-ABJ-03-2023-B12-02188/CI-ABJ-03-2023-M-33132.

POUR AVIS LE NOTAIRE. FC100146056-132153

Etude de l'avocat KOUASSI Loukou Bertin

NOTAIRE A ABIDJAN
Cocody Les II Plateaux-Vallons-Près du 12ème Arrondissement de Police, Immeuble Lanvia, 1er Etage, 1ère Porte à gauche 06 B.P 1499 ABIDJAN 06 - Tel (225) 27 22 41 62 13 Fax (225) 27 22 51 05 80, Cel: (225) 07 68 25 55 27 E-mail : loukoubertin.kouassi@notaire.ci « GZ COMPAGNIE »

CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE/AUGMENTATION DU CAPITAL EN NUMERAIRE ET AGREMENT D'UN NOUVEAU ASSOCIÉ SUITE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Suivant le procès-verbal de décisions de l'associé unique, en date du 19/06/2023, il a été pris les décisions suivantes : 1°) Changement de la forme juridique : l'associé unique gérant décide de transformer la société « GZ COMPAGNIE », SARL en SARL pluripersonnelle. 2°) Augmentation du capital : l'associé unique décide d'augmenter le capital de CINQ CENT MIL (500.000) FRANCS CFA pour le porter à UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA, en émettant CINQUANTE (50) parts

sociales nouvelles chacune d'une valeur de DIX MIL (10.000) FCFA. 3°) Agrément d'un nouvel associé suite à l'augmentation du capital : Suite à l'augmentation du capital ouvert par l'associé unique, Monsieur Kouamé Philippe KOUAKOU a acquis par voie de souscription à VINGT (20) part sociales, soit la somme de DEUX CENT MIL (200.000) ; Il devient ainsi le nouvel associé. En conséquence de ces décisions, les statuts de ladite société ont été modifiés. Dépôt des actes au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, le 07/07/2023, sous le n° 59930, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le n° CI-ABJ-03-2023-B40-00252.

POUR AVIS LE NOTAIRE. FC100146057-132154

AVIS DE CONSTITUTION DE « SOCIETE FASSOKA TRANSPORT »

SIEGE SOCIAL : DALOA, QUARTIER ABATTOIR 1, A LA GARE D'ISSIA, BP 548 DALOA

Aux termes de la DSV et statut dépôt en date 04 Mai 2023 au rang des minutes de Maître ANZARA EKUMOU JEREMIE, Greffier en chef du tribunal de commerce de Daloa, il a été constitué une SARL dénommée SOCIETE FASSOKO TRANSPORT. Ayant pour objet, le transport de personnes et de marchandises ; l'achat et vente des produits agricole et des produits miniers.

Pour l'objet : l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers, la location et la vente des biens meubles

Capital social : 1.000.000 F CFA GERANT : Monsieur SAVANE BRAHIMA RCCM : CI-DAL-2023-B-11.800, enregistré en date 04 Mai 2023 au tribunal de commerce de Daloa. Durée : 99 ans.

FC100146035-132127

Etude de l'avocat KOUASSI Loukou Bertin

NOTAIRE A ABIDJAN
Cocody Les II Plateaux-Vallons-Près du 12ème Arrondissement de Police, Immeuble Lanvia, 1er Etage, 1ère Porte à gauche 06 B.P 1499 ABIDJAN 06 - Tel (225) 27 22 41 62 13 Fax (225) 27 22 51 05 80, Cel: (225) 07 68 25 55 27 E-mail : loukoubertin.kouassi@notaire.ci

CONSTITUTION DE SOCIETE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE « LA MAISON DE BABY » EN ABREGE SCI « LA MAISON DE BABY »

Suivant les STATUTS en date du 06/07/2023, reçus par Maître KOUASSI Loukou Bertin, Notaire à Abidjan, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent : Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE Dénomination : « LA MAISON DE BABY » en abrégé SCI « LA MAISON DE BABY » ; Objet : L'acquisition par achat, échange et par tous autres moyens d'enrichissement de patrimoine ou/et la location de tous biens immeubles bâti ou non bâti, en vue de leur location en équipés ou en meublés. Et ce, par : L'acquisition, l'administration, la gestion, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers équipés ou meublés ; L'entretien, la réhabilitation et la réfection desdits biens immobiliers : La construction sur tous terrains nus acquis, de logements ou autres bâtiments autorisés par la loi ; Le montage et la réalisation d'opérations immobilières, de maîtrise d'œuvre et de projets immobiliers(achat et vente de biens immobiliers-location et courtage immobiliers...) ; La

possibilité d'hypothéquer tout ou partie des biens immobiliers acquis en vue de garantir efficacement les octrois et crédits bancaires ; ECT. Siège Social : ABIDJAN-COCODY-LES II PLATEAUX 4EME TRANCHE-LOT 2.240-ILOT 192, 02 BP 80 ABIDJAN 02 ; Durée : 99 ans ; Capital Social : 1.000.000 DE F CFA ; Administrateur : Madame Marie-Laure Acquassi AKA, nommée pour une durée illimitée, Dépôt des actes au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, le 16/08/2023, sous le n° 59998, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le n° CI-ABJ-03-2023-B40-00252.

POUR AVIS LE NOTAIRE. FC100146058-132155

Etude Notariale ANGOUA

Boulevard de Marseille-Impasse "Les Clarisses"

(après l'Hôtel Nouvelle Pergola)

Zone 4C

15 BP 785 ABIDJAN 15

Tél. : 01.01.35.35.11 / 01.01.35.35.15

SOCIETE « ELTRANS CI »

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 25.000.000.000 FCFA

Siège social : ABIDJAN,

Commune de Treichville,

Immeuble MROUE, 1er étage,

porte 1, Boulevard de Marseille,

05 Boîte Postale 3358 ABIDJAN 05

R.C.C.M : CI-ABJ-2010-D-6259

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire, de la Société dénommée « ELTRANS CI », sus-désignée, en date à ABIDJAN, du 1er août 2018, déposé au rang des minutes de Maître ANGOUA Olivier, Notaire à Abidjan, le 4 septembre 2018, il a été décidé du changement du siège social, qui est désormais fixé à ABIDJAN, Commune de Treichville, Immeuble KOUROUIMA, Rue 12, Avenue 19, 2ème étage, 1ère porte à droite, 05 Boîte Postale 3358 ABIDJAN 05

Deux (02) expéditions de cet acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN, le 31 juillet 2023 sous le numéro 56355/GTCA/RC/2023. RCCM Modif N° CI-ABJ-03-2023-M-31500. POUR AVIS Me ANGOUA FC100146045-132138

Etude de l'avocat KOUASSI Loukou Bertin

NOTAIRE A ABIDJAN

Cocody Les II Plateaux-Vallons-

Près du 12ème Arrondissement de Police, Immeuble Lanvia, 1er

Etage, 1ère Porte à gauche

06 B.P 1499 ABIDJAN 06 - Tel

(225) 27 22 41 62 13

Fax (225) 27 22 51 05 80, Cel:

(225) 07 68 25 55 27

E-mail : loukoubertin.kouassi@notaire.ci

CONSTITUTION DE SOCIETE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE « LA MAISON DE BABY » EN ABREGE SCI « LA MAISON DE BABY »

Suivant les STATUTS en date du 05/06/2023, reçus par Maître KOUASSI Loukou Bertin, Notaire à Abidjan, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent : Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE Dénomination : « KE JIAN IMMOBILIER » en abrégé SCI « KE JIAN IMMOBILIER » ; Objet : La construction d'immeubles (qu'elles qu'en soit l'affection) en vue de la vente. Et ce, par : Le montage et la réalisation d'opérations immobilières, de maîtrise d'œuvre et de projets immobiliers(achat et vente de biens immobiliers-location et courtage immobiliers...) ; La

construction sur tous terrains nus acquis, de logements ou autres bâtiments autorisés par la loi ; Le montage et la réalisation d'opérations immobilières, de maîtrise d'œuvre et de projets immobiliers, la promotion immobilière et toutes activités

d'agence immobilière(achat et vente de biens immobiliers-location et courtage immobiliers...) ; L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Et, généralement tous opérations civiles, financières, industrielles, immobilières et mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Siège Social : ABIDJAN-COCODY-LES II PLATEAUX SOCOCO-LOT 47-ILOT 02, 02 BP 80 ABIDJAN 02 ; Durée : 99 ans ; Capital Social : 1.000.000 DE F CFA

Administrateur : Monsieur KOUAKOU Koffi Valérie ; Monsieur KOUAME Konan Jean-Pierre ; Monsieur OUAMELE Kouassi Jean Pierre ; Monsieur KOCOUN Kouamé Yves ; Monsieur KOUADIO Yao Othniel ; Madame JOHNSON Félicia ; Madame KOUAME Herman Prudence; Monsieur KOUAKOU Lazare, -En qualité de Commissaires aux comptes : Monsieur SERY Tapé Antoine, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire; Monsieur ANEGBELE Zesse André, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.

III/ Aux termes d'une Assemblée Générale Constitutive tenue le 13 Juin 2023, ont été nommés :En qualité de premiers Administrateurs : Monsieur KOUAKOU Koffi Valérie ; Monsieur KOUAME Konan Jean-Pierre ; Monsieur OUAMELE Kouassi Jean Pierre ; Monsieur KOCOUN Kouamé Yves ; Monsieur KOUADIO Yao Othniel ; Madame JOHNSON Félicia ; Madame KOUAME Herman Prudence; Monsieur KOUAKOU Lazare, -En qualité de Commissaires aux comptes : Monsieur SERY Tapé Antoine, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire; Monsieur ANEGBELE Zesse André, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.

LACCOLLECTE, LA PRODUCTION, LE CONDITIONNEMENT, LE STOCKAGE LE TRANSPORT, LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (CAFE-CACAO, HEVEA, ANACARDE, ET AGRO-PASTORAUX DES SES MEMBRES).

DENOMINATION: SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION, COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES NOUR DE BLOLEQUIN SIGLE: COOP-CA NOUR ADRESSE: BLOLEQUIN SOUS-PREFECTURE DE BLOLEQUIN CEL: 07 48 91 43 47 CAPITAL SOCIAL : 2 000 000 FCFA DUREE : 99 ans

PRESIDENT : YAMEOGO TOUWENDSIDA MICHEL TRESORIER GENERAL : SAWADOGO SOUMAILA Inscription faite au registre des Sociétés coopératives tenus au Greffe de la section de Tribunal de GUIGLO le 14/07/2023 sous le numéro CI-GUI-2023-C0-091

Pour avis le PRESIDENT YAMEOGO TOUWENDSIDA MICHEL FC100146088-132184

AVIS DE MODIFICATION RELATIVES AUX DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION, COOPERATIVE IVOIRE COCOA N° RSC : CI-GUI-2023-C2-249

Aux termes du Procès Verbaux reçu par Maître KACOUTIE N'GORAN R Greffier en Chef Adjoint de la section de Tribunal de GUIGLO, le Onze Juillet deux mil vingt-trois, il a été Modifié les Statuts de la SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION, qui a pour activité principale en république de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- LA COLLECTE, LE CONDITIONNEMENT, LE STOCKAGES, LE TRANSPORT, LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (CAFE-CACAO, ANACARDE HEVEA, etc...), ET AGRO-PASTORAUX, HEVEICOLES ET VIVRIERS DES MEMBRES ET DE SA PROPRE PRODUCTION.

DENOMINATION: SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION, COOPERATIVE IVOIRE COCOA

SIGLE: COOP-CA IVOIRE COCOA ADRESSE: DUEKOUE SOUS-PREFECTURE DE DUEKOUE CEL: 07 47 65 75 96 / 07 08 11 16 09

CAPITAL SOCIAL : 2 000 000 FCFA

DUREE : 99 ans

PRESIDENT : KOUAKOU YAO BERTIN VICE-PRESIDENT : BENE ALLASSANE

Inscription faite au registre des Sociétés coopératives tenus au Greffe de la section de Tribunal de GUIGLO le 14/07/2023 sous le numéro CI-GUI-2023-C2-249

Pour avis le PRESIDENT KOUAKOU YAO BERTIN FC100146087-132183

modifier l'article 2 des statuts en conséquence des susdites décisions. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, de deux expéditions des actes suivants : deux expéditions de l'acte contenant procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire et deux expéditions de l'acte contenant mis à jour des Statuts suite aux modifications intervenues dans ladite société le 10 Août 2023, sous le N° 58948/GTCA/RC/2023; et inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 14 Août 2023, sous le numéro CI-ABJ-03-2023-M-32949.

Pour avis Le Notaire FC100146036-132128

AVIS DE CHANGEMENT DES DIRIGEANTS D'UNE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL

D'ADMINISTRATION, SOCIETE COOPERATIVE DE FEDERATION DES PRODUCTIONS DU TONKPI (AGRICOOPO-COOP-CA) ZOUAN-HOUNIEN S/P ZOUAN-HOUNIEN DEPARTEMENT DE ZOUAN-HOUNIEN

Au terme des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de MAITRE KOFFI MANZAN . Administrateur des greffes et parquets, greffer en chef Adjoint tribunal de premier instant de MAN, il a été constitué SOCIETE COOPERATIVE DE FEDERATION DES PRODUCTIONS DU TONKPI SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (AGRICOOPO-COOP-CA) AVEC UN Changement des Dirigeants ZOUAN-HOUNIEN S/P ZOUAN-HOUNIEN DEPARTEMENT DE ZOUAN-HOUNIEN Cel : 0747834210

Objet : Production, Collecte, Vente des produits agricoles notamment (Hévéa, café- cacao, palmier à huile, anacarde etc...) et vivrier.

Dénomination :

Société coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA)

Siège social : ZOUAN-HOUNIEN S/P ZOUAN-HOUNIEN DEPARTEMENT DE ZOUAN-HOUNIEN

Durée : 99 ans à partir de la date des immatriculations au RSC Capital : 5.000.000 francs CFA

Administration :

MILBOUDO RABANE AMADO PATINDIGUIBA né le 16/12/1987 A

NAKORAGUI-OUPOYO

président du Conseil d'Administration.

Dépôt au greffe du tribunal de MAN sous le numéro RSC :CI-MAN- 2019-B -208 ancien numéro, le 04 Mai 2023 sous le numéro d'immatriculation du modification des Dirigeants RSC (CI-MAN-2023-C2-38)

FC100146094-132191

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS ASSOCIES DE MAN (COOP-CA-SPAM) MAN S/P MAN DEPARTEMENT DE MAN

Au terme des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de MAITRE KOFFI MANZAN . Administrateur des

greffes et parquets, greffer en chef Adjoint tribunal de premier instant de MAN, il a été constitué

SOCIETE COOPERATIVE DES

PRODUCTEURS ASSOCIES DE

MAN (COOP-CA-SPAM) MAN S/P

MAN DEPARTEMENT DE MAN

Cel : 0708057885

Objet :

Production, Collecte, Vente des

produits agricoles notamment (Hévéa, café- cacao, palmier à huile, anacarde etc...) et vivrier.

Dénomination :

Société coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA)

Siège social : MAN S/P MAN DEPARTEMENT DE MAN

Durée : 99 ans à partir de la date

des immatriculations au RSC

Capital : 1.000.000 francs CFA

Administration :

MSIDIBE SIAKA né le 16/10/1967

A DALOA président du Conseil d'Administration.

Dépôt au greffe du tribunal de

MAN sous le numéro CHRONO

RSC :CI-MAN- 2023-Co-37

CHRONO, le 04 Mai 2023 sous

le numéro d'immatriculation du

RSC (CI-MAN-2023-Co-30)

FC100146095-132192

et en systèmes d'information ; le financement d'entreprises ; L'expertise comptable ; La location de matériel de bâtiments et travaux publics. La prise de participation, par tout moyens, dans toute société existante ou devant être créée, pouvant

se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création

de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou

rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation

par groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; Et généralement,

toutes opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilières

se rapportant directement ou

indirectement, à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou

le développement. Dénomination

: SASU « XPJ FINANCE COTE D'IVOIRE » ; Siège : Bingerville,

Quartier Impérial, Immeuble

VETEKO, 2ème étage au-dessus

BP 718 Grand-Bassam, Tel / Fax:

27 21 30 14 94;

Cel: 07 05 02 86,

e-mail: etudeadousebastien@notaire.ci

LA SOCIETE A RESPONSABILITE

LIMITEE UNIPERSONNELLE

DENOMMEE :

« KS ENTREPRISES »

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNV et des Statuts rédigés par Maître ADOU Tano Koffi Sébastien, Notaire à Grand-Bassam, le 08 Août 2023, dûment enregistrés à Abengourou le 10 Août 2023,

il a été constitué une Société A Responsabilité Limitee Unipersonnelle, ayant pour Objet :

Transport de Personnes et de Marchandises ; Location de Véhicules de Transport ; Location d'Engins de Construction ; Achat et Vente de Véhicules ; Représentation commerciale

des sociétés étrangères ou équivalentes ; Fournitures de matériels bureautique ; Monétique

; Divers. Dénomination : « KS ENTREPRISES » ; Siège : Le siège social est fixé à Abengourou,

Quartier Bonzou 1er, lot 6832, Ilot

310, 32 BP 53 Abidjan 32 ; Durée :

99 ans ; Capital : 1.000.000 f CFA

divisé en 100 parts de 10 000 F CFA chacune ; Gérant : Monsieur

KANTE Ismaël. Dépôt au Greffe du Tribunal de Première Instance d'Abengourou de : 2 Expéditions

de la DNV et 2 copies certifiées

conformes des Statuts suivant le

numéro 169 et immatriculé sous

le N°CI-ABG-2023-B-785 du 10 Août 2023.

POUR AVIS LE NOTAIRE

FC100146024-132116

MAITRE BLAISE YANNICK DAUGAUX-KOUASSI NOTAIRE A ABIDJAN COCODY-LES II PLATEAUX-VALLONS

IMMEUBLE LA GRANDE DAME

04 BP 1215 ABIDJAN 04

Tel: 27 22 41 12 13

ydaugauxkouassi@notaire.ci

CESSION DE PARTS SOCIALES MISE A JOUR DES STATUTS SOCIAUX

I-Suivant un acte SSP en date à Abidjan du 16/09/2011 enregistré le 26/04/2023, contenant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée :

Société d'Aménagement et de Financement des Travaux Publics, par abréviation « SAFTP », SARL au capital de 1.000.000 DE FRANCS CFA, ayant son siège social à ABIDJAN-COCODY-ANGRE, 22 BP 659 ABIDJAN 22, immatriculée au RCCM sous le N° CI-ABJ-2008-B12-06035, il a

été décidé de : 1-Approbation de Cession de parts; 2-Mise à jour des statuts ; 3-Pouvoir à conférer.

II- Aux termes de LA CESSION DE PARTS SOCIALES au sein de la SARL « SAFTP » dressée par

Me Blaise Yannick DAUGAUX-KOUASSI, Notaire à Abidjan, les

21 et 26/09/2011 enregistré le 28/09/2011.

III- Et par acte du même Notaire en date du 13/02/2023 enregistré le 20/03/2023, il a

été établi LA MISE A JOUR DES STATUTS SOCIAUX. OBJET :

-La construction de bâtiments ;

-L'architecture ; -Le lotissement ; -L'électrification ; -La réalisation de travaux publics, génie civil ;

-L'exécution de tout projet d'ordre immobilier. DENOMINATION:

Société d'Aménagement et de Financement des Travaux Publics, par abréviation « SAFTP ».

SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY-ANGRE, 22 BP 659 ABJ 01.

DUREE : 99 ANS. CAPITAL SOCIAL : 85.000.000 de F CFA.

GERANT : M. N'DJAMO Atcho Albert. Les formalités de Dépôt et d'Immatriculation modificative ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 02/08/2023, respectivement sous les numéros 57945/GTCA/RC/2023 et CI-ABJ-03-2023-M-32401

Pour avis, Le Notaire FC 100146092

Pinguendwinde. Les formalités de Dépôt et d'Immatriculation modificative ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 08/05/2023, respectivement sous les numéros 36801/GTCA/RC/2023 et CI-ABJ-03-2023-M-20152.

Pour avis, Le Notaire FC 100146091

MAITRE BLAISE YANNICK DAUGAUX-KOUASSI NOTAIRE A ABIDJAN COCODY-LES II PLATEAUX, RUE DES JARDINS 04 BP 1215 ABIDJAN 04 Tel: 22 41 12 13 / Fax: 22 41 12 14 ydaugauxkouassi@notaire.ci AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR EMISSION DE PARTS NOUVELLES AVEC PRIMES D'EMISSION – MISE A JOUR DES STATUTS SOCIAUX

I-Suivant un acte SSP en date à Abidjan du 26/05/2023 enregistré le 04/07/2023, contenant PV de

**ETUDE DE MAITRE
YEBOUA-DIA ADJA BRA
SANDRINE**

NOTAIRE
ABIDJAN - COCODY, les II
Plateaux, Bvd des MARTYRS,
Carrefour LAS PALMAS,
LATRILLE B Résidence
SICOGI,
Immeuble N, 2ème étage,
Appartement 164.
04 BP 1886 ABIDJAN 04 -
CÔTE D'IVOIRE

Tel : (225) 27 22 49 53 35 / Cel : 07 08 76 12 09 /
E-mail: sandrinedia@notaire.ci

**CONSTITUTION DE
LA « SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE BETANA »
EN ABREGEE : « SCI
BETANA »**

Aux termes des Statuts et de la DSV reçus par Me YEBOUA-DIA Adja Bra Sandrine, Notaire à ABIDJAN, le 01 Mars 2023, il a été constitué, une Société Civile à objet immobilier dénommée : « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BETANA », par abréviation « SCI BETANA ». OBJET SOCIAL : L'acquisition et la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, la gérance de tous biens immobiliers pour son propre compte ; La répartition des constructions édifiées ou acquis, en jouissance d'abord, puis en pleine propriété, par voie d'attribution à la dissolution de la société ou en cas de partage ou jusqu'au partage, la gestion, l'administration, l'entretien desdits immeubles ; Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'ils pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la Société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet ; L'obtention, le cas échéant de toutes ouvertures de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse ; Et Généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société. SIEGE SOCIAL : ABIDJAN-COCODY, Deux-Plateaux vallons carrefour G4 ; lot numéro 2313 ; 04 boite postale 2661 ABIDJAN 04. DUREE : 99 années. CAPITAL : 3.000.000 F CFA divisé en 300 parts d'intérêts de 10.000 F CFA chacune, toutes souscrites et entièrement libérées en numéraire. ADMINISTRATRICE : Madame BOKA AMLAN MARIE. Demeurant à ABIDJAN-BINGERVILLE, nommée pour une durée non déterminée. DEPOT AU GREFFE : le 19 Juillet 2023, sous le No 58385/GTCA/RC/2023.

Pour avis
Le Notaire.
FC100146040-132131

**ETUDE
DE MAITRE AÏSSATA
FANNY KONE NOTAIRE**

Détenteur des Minutes de Maître AMON KOUASSI Richard
TEL : 27-20-21-50-05/41-11
FAX : 27-20-21-41-13
etudefannykone98@gmail.com

**CONSTITUTION DE
SOCIETE
« COULIBALY ASSET
MANAGEMENT »
SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE**

SIEGE SOCIAL : ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIE II, LOT 2408 J, ILOT 38, SECTION ES, PARCELLE 531, TITRE FONCIER NUMERO. 205621, 06 Boîte Postale 2744 ABIDJAN

RCCM : CI-ABJ-03-2023-B13-00120

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription des et des Statuts reçus par Maître Aïssata FANNY KONE, Notaire à ABIDJAN le 27 juillet 2023 et enregistrés au CEPICI le 27 juillet 2023.

OBJET :

- L'achat et la vente de biens immobiliers ;
- L'entretien, l'administration de tous biens immobiliers ;
- L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis ;
- La construction, la rénovation de terrains ;
- La promotion, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers ;
- La représentation, la fabrication, l'importation et l'exportation, la vente de tous matériaux de construction ;
- La location et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis situés en Côte d'Ivoire ou en dehors de la Côte d'Ivoire ;
- L'édification de toutes constructions sur ces terrains ;
- L'obtention d'Ouvertures de Crédit, emprunts et facilités de caisse.

Et généralement, toutes opérations immobilières, financières pouvant se rattacher directement à son objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DUREE : 99 années

CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS. Il est divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, toutes en numéraire et numérotées de UN (1) à CENT (100), à libérer intégralement lors de la souscription.

GERANT: Monsieur COULIBALY Mohamed Lamine Nampeh

DEPOT AU GREFFE : Numéro 59518/GTCA/RC/2023
POUR AVIS LE NOTAIRE FC100146032-132121

**ETUDE DE MAITRE CECILE
AMIAN-KONE, NOTAIRE A
ABIDJAN 01 BP 7952 ABIDJAN**

01 / TEL 27 20-22-05-70
etudeamian@notaire.ci
“SIMPO”, S.A. AVEC CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Au capital Social de 550.000.000

F CFA
SIEGE SOCIAL : ABIDJAN-YOPOUGON ZONE
INDUSTRIELLE
08 BP 1746 ABIDJAN 08/
N° R.C.C.M : CI-ABJ-01-1983-B14-77701

**EXTENSION DE L'OBJET
SOCIAL-
MODIFICATION CORRELATIVE
DE L'ARTICLE 3
MISE A JOUR DES STATUTS
HARMONISATION DE
L'IMMATRICULATION DE LA
SOCIETE AU RCCM
ET APPROBATION DU NOUVEAU
TEXTE DES STATUTS**

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 31 Mai 2023, il a été décidé d'étendre l'objet social aux nouvelles activités suivantes : L'acquisition, la gestion, la gérance, l'administration, pour son compte, l'exploitation, par la location à nu ou la prise en location également à nu, de tous biens et droits immobiliers, acquis ou qui seront acquis par la société, et de toutes parts de Sociétés Immobilières /La mise en valeur des terrains acquis ou pris à bail par la société, par l'édification de toutes constructions/Les statuts ont été mis à jour/Harmonisation de l'immatriculation du RCCM/ DEPOT AU GREFFE : 02 expéditions du dépôt de pièces auquel acte sont annexés le procès-verbal de l'AGM en date du 31/05/2023 et les statuts mis à jour sous le numéro numéro 58859/GTCA/RC/2023 du 24 Juillet 2023.

POUR AVIS LE NOTAIRE
FC100146023-132110

**Avis de Constitution
SOCIETE (VENACAFRIKA
GROUP)
Siège ABIDJAN COCODY
ANGRE ENGRE QUARTIER
8eme TRANCHE, LOT 70
ILOT 05 ET SIKENSI**

Aux terme de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Janvier 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Mars 2023, il a été constitué une SARL Unipersonnelle aux caractéristique suivantes:

Dénomination: VENACAFRIKA GROUP

Objet :
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT,
TRAVAUX D'ELECTRICITE TOUS
(BT HT),
TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE
BOIS ET ALUMINIUME
GENI CIVILE , TRAVAUX
de VRD, CONSTRUCTION
et REHABILITATION
DES BATIMENTS, TOUS
TRAVAUX D'HYDRAULIQUE
HUMAINE, PRESTATION DE
SERVICE, ASSAINISSEMENT,
PUBLICS, AMENAGEMENT
FONCIER , FOURNITURE
DE BUREAU , COMMERCE
GENERAL, REPRESENTATION
C O M M E R C I A L ,
ENVIRONNEMENT ET SERVICE
DIVERS, LOCATION DE MAIN
D'ŒUVRE, INTERMEDIATION,
TRANSPORT DE BIEN DE
MARCHANDISE ET DU
PERSONNEL ,LOCATIONS
EVENEMENTIEL, DECORATION
ENTERIEUR ET EXTERIEUR,
CAISSON LUMINEUSE , SPOT
PUBLICITAIRE,
INTERMEDIATION, ETUDE et
COORDINATION DE TRAVAUX,
DENREES ALIMENTAIRE

Fourniture et la maintenance de matériel informatique et bureautique
ACHAT ET VENTE DE MATERIEL MEDICAUX ET EDUIPEMENT

IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprés de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital : 1.000.000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody,

ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME

TRANCHE en face de IMMEUBLE

CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M. KOFFI

DANIEL (GERANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03- 2023-812-03715 du 03/07/2023

au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital : 1.000.000

F CFA divisé e n

(100.0) Parts Sociales

de Dix Mille

(10,000) F CFA chacune en

numéraires,

numérotées de 1

à 100 intégralement

souscrites et entièrement

libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan,

Cocody, ABIDJAN COCODY

RIVIERA

PALMERAIE GUIRAUD LOT'67

ILOT 1148 , Lot 67, Ilot 1148.

Dirigeant(s) M BAKA

YOKO AU ABDRAMANE

(GÉRANT)

RCCM: nOCI-ABJ-03-

2023-B13_08262 d u

25/07/2023 au Tribunal

du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°54738/

GTCNR/2023 du 25/07/2023

POUR AVIS LE CEPICI

FC100146046-132139

Dépôt au greffe : n°47767/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

POUR AVIS LE CEPICI

FC100146048-132141

**Avis de constitution
SOCIETE SOCIETE «
AGRIA FERTILIZZANTI
CONSULTING CIV » en
abrégué « AGRIAFERTCO-CI
SARL»**

Siège Abidjan, Abobo,
ABIDJAN ABOBO DERRIÈRE LE
COMMISSARIAT DU 15 EME
ARRONDISSEMENT, Lot 303,
Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes : Dénomination: SOCIETE« AGRIA FERTILIZZANTI CONSULTING CIV » en abrégué « AGRIAFERTCO-CI SARL»

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:
Agriculture (Intrants, Matériels agricoles, fertilisants et engrais);

Elevage (Volaille Bovin Ovin Bétails Apiculture Aulacode culture Héliciculture)

Représentation de société ou Entreprises Restauration Transit

Import-Export et Fret

Groupage et Découpage Manutention portuaire et extra portuaire

Entreposage et magasinage sous douane et hors douane Service d'entretien

Consultance et Encadrement des plantations Prestations de services divers

Production Transformation et Commercialisation

Formation et École Savonnerie et Cosmétiques Audit et contrôle général

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprés de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital : 1.000.000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo,

ABIDJAN ABOBO DERRIÈRE LE

COMMISSARIAT DU 15 EME ARRONDISSEMENT, Lot 303, Ilot 39

Dirigeant(s) M N'GORAN ERIC N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM: nOCI-ABJ-03-

2023-B12-03126 d u

05/06/2023 au Tribunal

du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

</

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

COMMUNIQUE

Le Préfet de la Région de Gbèké, Préfet du Département de Bouaké invite les personnes possédant un titre de propriété sur les lots 741 ; 742 ; 743 ; 744 ; 745 ; 746 ; 747 ; 748 ; 749 ; 750 de l'îlot 81 du lotissement de **Tierekro**, dans la commune de Bouaké, à se rendre au service Juridique et Contentieux de la Direction Régionale de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme de Bouaké pour se faire recenser sur la période allant du **01 août 2023 au 01 novembre 2023 inclus, de 07h30 à 16h30 mn.**

Passé ce délai, les lots pour lesquels la Direction Régionale de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme de Bouaké n'aurait pas enregistré d'acquéreur, seront incorporés au domaine de l'Etat.

Fait à Bouaké, le 25 juillet 2023

**TUO Fozié
Préfet Hors grade**

FC100145610-1311715

IN MEMORIAM

*Il y a des larmes qui ne finiront jamais de couler,
Des vides qui ne se comblent pas,
Des souvenirs que rien n'efface et des personnes qu'on ne remplacera jamais,
Les sourires reviennent peu à peu, mais uniquement pour mieux cacher nos peines intérieures.*

27 Août 2016 - 27 Août 2023

Voilà déjà 07 Ans que s'est endormi dans la paix du seigneur, notre regretté frère, oncle, époux, père, grand père et arrière-grand-père:



KOUAKOU SOH PASCAL « PASCO »

A l'occasion de cet anniversaire de son rappel à Dieu, nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui, et de s'unir d'intentions de prières ou de prendre part à la messe d'action de grâce qui sera célébrée le dimanche 27 août 2023 à 08h en église Saint Pierre de Kotobi dans le département d'Arrah région du Moronou pour le repos de son âme.

Papa « Pasco », que le Seigneur déverse sur toi et sur les âmes du purgatoire sa lumière sans fin ! Amen.

IN MEMORIAM

21 août 2022
21 août 2023

Nous rendons grâce au seigneur pour cette année qui s'est écoulée depuis le départ de notre regrettée : Anne Claire

**Cécile EHOUMAN
Epse ATTIE**



Sa famille et ses enfants très touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'amitié, d'affection et de solidarité que vous leur avez manifestées, vous reiterent leurs sincères remerciements.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée en sa mémoire ce lundi 21 août 2023 à 12h 00 en la paroisse St Jacques des II Plateaux

Union de prières

FC10045320-131426



IN MEMORIAM



Édith Claude KACOU

Une année s'est écoulée...

Les grandes familles KACOU et LAGAHUZÈRE,
Les familles alliées,
Les familles amies,

Expriment, à nouveau, leur gratitude pour toutes les marques de sympathie manifestées lors de son retour auprès du Seigneur,

Elles informent que le **Mercredi 23 Août 2023 à 12h30, en l'Église Saint Jean de Cocody, la messe sera dite à l'intention de ce premier anniversaire,**

Et remercient celles et ceux qui se joindront en pensée ou les rejoindront, en ce jour de souvenir.

FC100146033-132124

SNPECI

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE
ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

La Direction Générale de la SNPECI porte à la connaissance de ses clients la révision des horaires du bureau des Avis et Communiqués comme suit :

❖ Du lundi au vendredi :

De 07h30 à 16h30 en continu

❖ Le Samedi :

De 08h00 à 12h00

De même, la caisse restera ouverte pendant l'heure de pause en semaine et le samedi de 08h à 12h.

Cette mesure vise à assurer une satisfaction complète de nos clients

La SNPECI vous remercie pour la confiance.

Le Directeur Général

-La communauté villageoise de Gragba
 -Le préfet du département de Lakota
 -Madame le sous-préfet central de Lakota
 -Monsieur le Maire de la commune de Lakota
 -La grande famille GOSSALILIE à GRAGBA-DAGOLILIE
 -GOHI-WOUHO, YAHI-WOUHO, ZOKOU-WOUHO sur l'étendue du territoire national, en Europe et aux Etats-Unis
 -La mutuelle de développement de Gragba-Dagolilie
 - La diaspora dudit village
 - La coordination des mutuelles du canton DIEKO
 - Les chefs des villages du canton DIEKO
 - Le président du collectif des chefs de village du département de LAKOTA
 - DJIGRE TCHETCHE LAZARE à GRAGBA-DAGOLILIE
 -VEUVE DOUTO DJIGRE Née GOHI KREKPA ELISABETH à Gragba-Dagolilié
 -Les enfants DJIGRE, fils, filles et petits-fils, petites-filles

- Les neveux
- Les belles-familles
- Les familles alliées

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu le **mardi 13 Juin 2023** à LAKOTA du patriarche, Chansonnier, Chauffeur, Transporteur, Guérisseur, Bouliste, Parolier, Planteur, leur arrière-grand-père, grand-père, Collègue, Collaborateur, Cousin, Oncle, Epoux et père:

DOUTO DJIGRE YAHI MAGLOIRE
Chef du village de GRAGBA S/P DE LAKOTA

PROGRAMME

Présentation des condoléances
 Les condoléances sont reçues tous les jours au domicile du défunt à Gragba de **10h à 20h**.

Vendredi 25 Août 2023

13H00: Levée du corps à la morgue GAZA de Lakota suivie du Transfert à Gragba son village natal

16h00-17h30 min Exhibition des vétérans
 Match de Gala

17h45 min Jeux de pétanque

18h45 min Chanson GOUZA

20h à l'aube Veillée traditionnelle

Samedi 26 Août 2023

10h: Inhumation au cimetière dudit village

FC100145876-131990



-Les chefs de famille ASSANGLO d'Aboulié, AGOUA à Ayamé
 -Nanan MALAN Janvier, Chef du village de Diby et sa notabilité
 -Mr et Mme TANOH Assom Pierre, enfants et petits enfants à Abidjan et à Paris
 -Mr et Mme AYENA, enfants et petits enfants à Paris
 -Mme TANOH Assom Adèle et enfant à Abidjan
 -Mme TANOH Assom Catherine, enfant et petit enfant à Abidjan
 -Mme TANOH Assom Sophie, enfants et petit enfant à Abidjan
 -Mr TETIALY Philippe François et enfant à Abidjan

Les grandes familles alliées : MALAN, NANOU, HIBA, ADJÈ, ATTA, ECOLA, N'GUÉSSAN, AYENA, N'GUÉSSAN Yobouet

Les grandes familles: AMON d'Aby, ANIMAN Robert, AMALAMAN Kassi Georges, EHOUNOUD Yvon, TANON Mangoua, ATTE Aka, COMARA, ADEH Remi, BROU Gustave, KOUADIO Henriette, LINGER, IPAUD Lago, ANGORA Remi, KACOU Niamkey.

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur regrettée fille, sœur, mère, tante, cousine et amie.

TANOH ASSOM HENRIETTE WASSY
Assistante de Direction

Décédée le **02/08/2023** à Abidjan

PROGRAMME DES OBSEQUES

Lundi 21 Août 2023

18h30 à 20h30 : Présentation des condoléances au domicile familial à Biétry Rue du Canal lot n°664

Mercredi 23 Août 2023

19h30 à 20h30: Veillée religieuse en l'Eglise Notre Dame d'Afrique de Biétry

Samedi 26 Août 2023

8h : Levée du corps sur le parvis de l'Eglise Notre Dame d'Afrique de Biétry suivie de la Messe de requiem et de l'inhumation au cimetière d'Aboisso.

Dimanche 27 Août 2023

11h : Messe d'action de grâce à la paroisse Notre Dame d'Afrique de Biétry

FC100145891-132000

AVIS DE PRISE DE CONTACT

Monsieur le juge des tutelles, du Tribunal de Tiassalé, invite Monsieur N'GUÉSSAN KOUASSI HERVÉ, Père de l'enfant mineure KOUASSI ADJOUA ANDREA, de bien vouloir se présenter à l'audience du **Mardi 22 Août 2023 à 08heures pour affaire le concernant.**
 Fait à Tiassalé, le 11 Août 2023
 P/Le Juge des tutelles

FC100145812-131912

AVIS DE PRISE DE CONTACT

Madame le Juge des Tutelles du Tribunal de Première Instance de Yopougon, convoque monsieur GNAHORE DANO INNOCENT, père de l'enfant GNAHORE ESSOUKE MARIE ROSA CHRIST ANGE, de bien vouloir se présenter à l'audience des Tutelles du **mercredi 23 août 2023 à 08 heure 00 mn.**

Fait à Yopougon,
 le 17 août 2023
 FC100146031-132120

La grande famille KPAI à Abidjan, à Bangolo, à Gohou-Zagnan, en France et en Italie, La grande famille KPAE à Abidjan et à Gohou-Zagnan, S/P de Bangolo La grande famille GOUADI et ZROHO à Gohou-Zagnan S/P de Bangolo La grande famille BLOME à Gonié S/P de Bangolo La grande famille DIOMANDE à Kpagouhin S/P de Man La famille chrétienne de l'Eglise des messages des dernier temps à Abidjan La famille KOUE à Abidjan et à Paris Les veuves ZOU Suzanne et GUEU Suzanne à Abidjan Le Chef de village de Gohou-Zagnan et ses notables Le Chef de village de Petit Pin et ses notables Monsieur GLOUDE Etienne et famille à Abidjan Monsieur BOBLAE François et famille à Bangolo Monsieur BAH Etienne et famille à Abidjan Monsieur BAH Désiré et famille à Abidjan Les familles alliées et amis Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à DIEU de leur regretté:



KPAI GMEHO AUGUSTIN

Ex-Sergeant-Chef (du corps militaire) et Ex-Ex-Agent des Eaux et Forêts à la retraite

survenu le **17 juillet 2023** à Bingerville

Le programme des obsèques vous sera communiqué à une date ultérieure.

FC 100145791-131897



L'honorable GBIZIE Lambert, 2eme Vice-Président de la Chambre des Rois et Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire, Chef du village de TCCHEDJELET GUIGREI Blaise, Chef de famille à TCCHEDJELET La famille ZEKREYOU à KAKREDOU La famille N'GUÉSSAN Kouassi à KAKREDOU Docteur KOUE Henri, Chef du Village de KAKREDOU Les enfants de Feue ZOUGOURI GUILE Jeannine La famille DAGARET à GAGNOA SAHIRI Patrice et enfants Mme YACOLY ET ENFANTS LIALY Lambert et enfants Les communautés villageoises de KAKREDOU, TCCHEDJELET et GNAHIO DEGOUE Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur Epouse, Tante, Maman et cousine:

ZOUGOURI GUILE Jeannine,

survenu le **04 août 2023** à ABIDJAN

Le programme des obsèques est le suivant :
-Vendredi 18 août 2023 : Veillée à Port-Bouet

-Vendredi 25 août 2023 de 16H30 à 17H: Levée du corps à la clinique le Fromager (KEITA) à GAGNOA suivie du transfert à KAKREDOU

-Vendredi 25 août 2023 à partir de 20H: Veillée religieuse suivie de la veillée traditionnelle

-Samedi 26 août à 9H: Messe de requiem suivie de l'inhumation au cimetière de KAKREDOU

-Dimanche 27 août 2023 à 9H: Messe d'action de grâce.

FC100146029-132122

**AVIS DE
REMERCIEMENTS**

Les familles ADOU Yao, KOFFI Kra, Yao KOSSONOU, Kobenan N'GUETTIA, Yao Kra Denis, DADIE, à Pinda, Kouafa-Akidom, Wélékehi et à Kiétan Les familles Yao MOUSSA dit Djack, Koffi ADINGRA, Yao KOSSONOU dit Député, à Tabagne, Les familles Koffi BIO, Kouassi KOSSONOU dit Vicomte et Kobenan N'GUETTIA à Kouassi N'Dawa M. Le Ministre Kouamé SECRÉ Richard et famille à Abidjan, Pinda et Tabagne Les épouses, les enfants KOSSONOU Sinan, KOSSONOU Alassane et leurs frères et sœurs Vous adressent leurs sincères remerciements pour les nombreuses marques d'amitié, de sympathie, de compassion, de soutiens spirituel, moral, matériel et financier à l'occasion du rappel à Dieu le **samedi 22 Juillet 2023** de leur père, époux, grand-père, frère, oncle & cousin :

**KOUASSI KOSSONOU Bakary.**

Ils remercient particulièrement :

- Les autorités coutumières et le chef du Canton Gouanoh
- Le grand Iman de Bondoukou et l'Iman de Tanda
- M. Da Pierre Alphonse, Directeur Général des Douanes
- L'Honorable MANZAN Koffi Noel et famille à Abidjan et Pinda-Boroko
- L'Honorable KOUASSI Koffi Kra Paulin, député de Sorobango et Tagadi
- L'Honorable Mamah DIABAGATE, député de Bondoukou
- M. Kossonou Ignace Président du Conseil Régional du Gontougo
- La Direction de la communication, de la qualité et du partenariat avec le secteur privé de la Direction Générale des Douanes
- Le Colonel YOUL Désiré
- Les Capitaines ADOU Basil et N'GUETTIA KOUAKOU Michel
- Le Dr FOFIE Jonas et M. Tano Kouassi Thomson
- La Mutuelle des Fonctionnaires et Agents des Douanes du Zanzan
- Le Personnel du Fonds de Garantie Automobile
- Les populations et les cadres de Pinda-Boroko, Kouafa-Akidom, Kouassi N'Dawa, Tabagne, Gouméré et Sapli-Sepingo.

Que Dieu tout puissant, source de toute grâce et de tout bien vous bénisse et dirige vos vies.

FC100146070-132168

**AVIS DE PRISE
DE CONTACT****CONVOCATION**

Nous, Madame **N'GUESSAN YAO RACHEL**, juge délégué dans les fonctions du Président de la Section de Tribunal de Grand-Bassam, suppléant le Juge chargé des Affaires d'état civil et d'Adoption, convoquons Monsieur **TAPE PIERRE OSCAR**, père de l'enfant **TAPE EMIRA YASMINE**, Domicile inconnu, le 24/08/2023 à 08h30 pour une affaire le concernant.

Grand-Bassam,
le 10 Août 2023
Le Président

FC 100145755-

**PROGRAMME
DES OBSEQUES**

NANAN OWA KOUASSI V, chef du village de Tangoumassou commune de Dimbokro et sa notabilité La grande famille de Nanan KOUADIO KOUASSI de Tangoumassou Mr KOFFI TANOH SIMPLICE. Les grandes familles ANOH AKA PIERRE, ANOH AHOUSSI BENOIT, COULOU GERMAIN, Enfants et Petits enfants. Les grandes familles IBO GUIHOUNOU Jean, GOUHERE de DALOA, ABIDJAN, FRANCE, Enfants et Petits enfants .

**Les frères et Sœurs du Défunt:**

Mr SAMPAH DESIRE et Mme née KOUASSI AKABLA CHRISTINE. Enfants et Petits Enfants Mr AMAN LOUIS et Mme née KOUASSI N'DAH MARIE THERESE , Enfants et Petits Enfants. Dr KOUASSI KOUAME MICHEL son épouse , ses Enfants et Petits Enfants.

Les ENFANTS de feu KOUASSI ATTOUA MARTHE Mr SENIN N'GUETTA GERARD et Mme née KRA N'GORAN SILVIE Enfants et Petits Enfants. Mme KRA LOUKOU COLETTE et Enfants. Mr KRA DANIEL son épouse et Enfants . VEUVE KOUASSI POKOU RAYMOND née GUIHOUNOU GBAGBO ODILE et ses ENFANTS Mr KOUASSI POKOU ANDRE et Mme née AGNERO MARIE JOSEE.

Mr KOUASSI AMANZI HERMES. Mr KOUASSI N'GUESSAN HIRAM Melle KOUASSI AKABLA BENEDICTE. Mme KOUAME née KOUASSI N'ZISRA MARIE ANGE et Enfants

Mr KOUASSI KRA DAVID CHRISTIAN son épouse et Enfants Melle BABO MICHELLE Melle KABLAM ADJOUA MARIE

Les Familles alliées et Amies:

SAMPAH, AMAN, SENIN, GUIHOUNOU ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur Petit fils, fils, frère, cousin, époux père, oncle, grand père , ami et connaissance:

**KOUASSI POKOU RAYMOND
INGENIEUR des MINES à la retraite**

survenu le **DIMANCHE 6 AOUT 2023** à ABIDJAN.

**PROGRAMME des obsèques ;
SAMEDI 19 AOUT au DIMANCHE 20 AOUT 2023 de 18 heures à 20 heures:** Présentation des condoléances au domicile du défunt sis au deux Plateaux SIDECI Rue K 125 Lot 326 derrière SOCOCE.

MERCREDI 23 AOUT 2023 à 19heures; Veillée religieuse à la Paroisse NOTRE DAME D'AFRIQUE DE BIETRY.

SAMEDI 26 AOUT 2023 à 8 heures: Levée du corps sur le Parvis de l'Eglise NOTRE DAME D'AFRIQUE de BIETRY , suivie de la messe de requiem à 8 heures 30 puis de l'inhumation au cimetière de WILLIAMSVILLE.

DIMANCHE 27 AOUT 2023 à 11 heures
Messe d'action de grâce à la Paroisse NOTRE DAME D'AFRIQUE De BIETRY.

FC100146062-132158

**AVIS DE PRISE
DE CONTACT**

Madame le Juge des Tutelles du Tribunal de Première Instance de Yopougon, convoque monsieur **GNAHORE DANO INNOCENT**, père de l'enfant **GNAHORE ESSOUKE MARIE ROSA CHRIST ANGE**, de bien vouloir se présenter à l'audience des Tutelles du **mercredi 23 aout 2023 à 08 heure 00 mn.**

Fait à Yopougon,
le 17 aout 2023
FC100146031-132120

-Wognin Pierre, Chef de famille ASSOKOPOUE KRAMO de Moossou -Nanan Kouassi Mathias ,Chef des N'Zipkli à Abidjan

-Les enfants de Feu N'Diaye Ibrahima à Abidjan, Dakar, Conakry et Paris

-La grande famille de Feu Coffi Joseph, enfants et petits-enfants à Abidjan et Paris

-La grande famille de Feu Sobo Monny Aka Alexandre, enfants et petits-enfants à Abidjan

-La grande famille Dick , enfants et petits enfants à Abidjan et Accra

-La grande famille Harding, enfants et petits-enfants à Abidjan

-La grande famille N'Gom, enfants et petits-enfants à Abidjan et Dakar

-La grande famille Diagne , enfants et petits-enfants à Dakar et Paris

-La grande famille Cissoko, enfants et petits-enfants à Abidjan

-La grande famille Diouf, enfants et petits-enfants à Abidjan et Dakar

-Messieurs Kouadio Kouamé Lambert et Faustin à Abidjan

-Monsieur Kouadio N'Guessan Carlos à Didiévi

-La famille de Feu Assiélo Kouamé à Didiévi

-Feu N'Goran N'Guessan et famille à Yoboué, Allanikro et Abidjan

-Veuve yao Ouffoué Kan et famille à Didiévi et Broukro

-Feu Yoboué Yao Gado et famille à Broukro et Abidjan

-Les familles ALLIÉES

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu , de leur enfant, petite fille, nièce, tante maman et grand-mère:

**N'DIAYE KADIATA**

Décédé le **30 – 7 – 2023** au CHU de Treichville

PROGRAMME DES OBSEQUES

-Vendredi 11 aout 2023 de 20h à l'aube

Veillée religieuse et tradi-moderne au domicile familial sis à Treichville, Avenue 21 Rue 15 lot 513

-Samedi 19 aout 2023 de 7h30 à 8h30

Levée du corps à la salle B d'IVOSEP suivie de l'inhumation au cimetière Municipal de Grand-Bassam.

FC100145909-132016

SNPECI

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE
ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Fraternité Matin

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

La Direction Générale de la SNPECI porte à la connaissance de ses clients la révision des horaires du bureau des **Avis et Communiqués** comme suit :

❖ Du lundi au vendredi :

De 07h30 à 16h30 en continu

❖ Le Samedi :

De 08h00 à 12h00

De même, la caisse restera ouverte pendant l'heure de pause en semaine et le samedi de 08h à 12h.

Cette mesure vise à assurer une satisfaction complète de nos clients

La SNPECI vous remercie pour la confiance.

Le Directeur Général

Adjamé Indénié Bd Général de Gaulle • contact@fratmat.info • info@fratmat.info
(+225) 27 20 30 60 00 • (+225) 27 20 30 60 01
Expérience et référence depuis 1964

SEMAINE DU SAMEDI 19 AOUT AU VENDREDI 25 AOUT 2023 Permanence 24 h/24 h

SECTION D'ABOBO

PHCIE B.S.A / M. SYLLA CHEICK OUMAR- TEL. 07 77 81 19 23 / 07 77 74 70 21 / ABOBO ANOKOUA KOUTE SUR L'AXE ABOBO ANYAMA PRES DE LA CIE ET DE LA NOUVELLE GARE INTERNATIONALE
 PHCIE DE LA ME (NOUVELLE) / M. N'DOUFFOU JOEL DON - TEL. 27 24 38 38 88 / 07 07 91 19 99 / 01 02 92 84 63
 ABOBO GARE GRAND MARCHE ENTRE LA MAIRIE ET LA GENDARMERIE, VOIE EXPRESS D'ANYAMA
 PHCIE CARREFOUR ANADOR/ M. ADJAFFI N'DOUA JEAN NOEL -TEL. 07 09 89 94 30 / 01 02 75 75 10 ABOBO ROND POINT CARREFOUR ANADOR / ROUTE DES RAILS EN FACE DE L'HOTEL ASSONVON
 PHCIE MATENE (NOUVELLE) MME COULIBALY TRAORE / TEL. 25 23 01 22 34 / 01 03 26 08 05 / 07 58 60 90 27
 ABOBO AVOCATIER / ENTRE LA DGI ET LA CIE / ABOBO NORD A 400 M DU CAMP COMMANDO
 PHCIE DU MARCHE AKEIKOI/ MME KONATE ARAMATOU - TEL. 27 24 39 00 35 / 07 49 68 23 22 / 01 55 59 63 98 ABOBO AKEIKOI / ZONE DU MARCHE
 PHCIE N'GOHESSE / M. N'GOHESSE PARFAIT – TEL. 07 09 84 14 71 / 07 49 50 68 96 / 05 05 00 27 83 PLAQUE I / ENTRE LE FOYER FEMININ ET LE MARCHE DE NUIT
 PHCIE MANZAN / MME ATTOBRA AKPANGNI ELISABETH - TEL. 01 01 01 66 51 / 07 09 86 70 74 / 07 79 44 54 32 ABOBO CARREFOUR SAMANKE
 PHCIE LA PAIX/ M. KADJO THOKOUT EVRARD – TEL. 25 24 00 21 29 / ABOBO COCOTERAIE / CARREFOUR TOTAL DOKUI A GAUCHE EN VENANT DU ZOO/ EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE NANTI
 PHCIE NOTRE DAME DE FATIMA / MME OULAI MESSE P. ANGELE - TEL. 07 07 77 21 49 / 01 02 86 89 34 ABOBO PLATEAU DOKUI / SUR VOIE MOBIL-ANGRE / FACE PAROISSE STE MONIQUE
 PHCIE ABOBO BELLEVILLE (NOUVELLE) / M. BEUGRE GUY CLAVER -TEL. 07 09 87 92 65 / 07 78 98 87 17
 ABOBO BAOULE / ROUTE D'ALEPE / AU QUARTIER BELLEVILLE
 PHCIE EMS SANTE / MME ANOH EPSE ANDOH ASSIBLA SIDONIE- TEL. 01 72 53 40 40 / 27 23 55 09 26 ABOBO AKEIKOI QUARTIER COLATIER DANS LA ZONE DE L'HOPITAL HOUPOUET BOIGNY
 PHCIE DE L'ANTENNE / MME BAMBA -BAYOH MAMBINDOU- TEL. 05 95 20 18 69 EN FACE DU 21 EME ARRONDISSEMENT ABOBO DERRIERE RAIL ABOBO PK 18
 PHCIE MILIE HEVIE/ M. KOUABA AKA - TEL. 27 24 39 04 00 /ROUTE D'ANYAMA / PK 18 / TERMINUS BUS 76
 PHCIE OLIMPIQUE / M. COULIBALY KAFANA DANIEL- TEL. 01 02 27 56 13 / 07 07 89 99 44 ABOBO NDOTRE A 300 M DU CARREFOUR NDOTRE ROUTE DE YOPOUGON
 PHCIE ESPERANCE / M. GOHEAN DOHO BERTIN - TEL. 27 23 59 14 35 / 07 78 18 59 ABOBO PK 18 AGUETO CARREFOUR CMA
 PHCIE N'DOTRE PALMERAIE 2 / M. TAGOUA AUGUSTIN - TEL. 05 55 47 53 55 / 01 02 13 93 96 ABOBO NDOTRE JUSTE DERRIERE LE GROUPE SCOLAIRE GRACE JEANNE NOI LOIN DE LA NOUVELLE FORMATION SANITAIRE EN CONSTRUCTION
 PHCIE CONCORDE PK 18/ MME KOUMARE FATOUMATA EPSE BAMBA - TEL. 27 24 33 23 87 / 07 79 76 04 28 / 05 74 13 37 22 / ABOBO PK18 EN FACE DE LA CITE SICOGI CONCORDE 2 EN ALLANT A BOIS SEC

ANYAMA

PHCIE D'ANYAMA / MME KEBE SEREBA - TEL. 27 23 55 94 18
 PHCIE MEDEBA / MME MEDEBA YOVOSSI EVELYNE - TEL. 27 23 55 62 44 / 01 01 05 26 44 / 07 89 95 00 90 ANYAMA EN FACE DU CARREFOUR CISSE (CARREFOUR POLICIER) A COTE DE BONI AUTO ECOLE
 PHCIE ROUTE D'ANYAMA (INVLE) / M. M'BAO AKMEL HYACINTHE - TEL. 01 52 78 88 33
 ABOBO PK 18 FACE A LA SOCIETE OLAM (ex- UNICAFE) A 100M DE LA STATION PETROCI
ALEPE / MONTEZO / BROFODOUME
 PHCIE D'ALEPE / M MOURUD ASSENOU - TEL. 07 09 86 33 83
SECTION D'ADJAME
ADJAME CENTRE
 PHCIE DU ROCHER / TEL. 27 20 37 70 63 / ADJAME NORD / MARCHE BRAMAKOTE
 PHCIE DE LA MAIRIE / MME KOFFI SYLVIA EPSE YANGNI / TEL. 27 20 37 99 99 / 07 57 48 53 92 PRES DE LA MAIRIE D'ADJAME
 PHCIE DU BANCO / M. KONE DRAMANE - TEL. 07 58 17 61 26 / 07 07 97 36 92 / 27 20 37 03 12 / FACE SERVICE SOCIAL
 PHCIE LE BELIER / MME LY SOMALI AWA - TEL. 27 20 37 12 16 / 07 77 98 77 78 ARRET DE BUS DU GRAND BLOC 220 LGTS / ENTRE LIBERTE & FRATERNITE
 PHCIE DU MANGUERI (GRDE) / M KONAN PEYMOND JOACHIM / TEL. 27 20 37 20 36 / 07 07 94 02 70 / 05 04 06 77 44
 ADJAME 220 LGTS QUARTIER EBRIE EN FACE DE L'EGLISE METHODISTE UNIE.
 PHCIE DU TRIOMPHE / M. BIKPO SIMPLICE ADAHI - TEL. 07 07 01 14 18 / 01 42 75 44 56 PRES DE LA GARE UTB ADJAME
 PHCIE STE MARIE D'ADJAME / M DIGBOHU STEPHANE - TEL. 27 20 37 54 44 / 27 20 37 54 46 CENTRE COMMERCIAL DE LA POSTE 03 / RUE HARRISTE COTE PARKING PAYANT DERRIERE 3EME ARRD

ATTECOUBE

PHCIE MONTANA / MME ANDOBLE YAO BRIGITTE - TEL. 07 07 36 57 30 ATTECOUBE VERS TERMINUS BUS 09 / FACE ECOLE FAIDHERBE
 PHCIE REHOBOTH / M. SEKA Y. CLAUDE RICHARD - TEL. 01 01 03 06 29 ATTECOUBE QUARTIER CISCOM PRES DE LA MATERNITE PHCIE D'AGBAN / MME SERI-GNOLEBA FAWZILLATOU - TEL. 27 20 37 22 30 / 27 20 37 54 46 CENTRE COMMERCIAL DE LA POSTE 03 / RUE HARRISTE COTE PARKING PAYANT DERRIERE 3EME ARRD

ATTECOUBE

PHCIE MONTANA / MME ANDOBLE YAO BRIGITTE - TEL. 07 07 36 57 30 ATTECOUBE VERS TERMINUS BUS 09 / FACE ECOLE FAIDHERBE
 PHCIE REHOBOTH / M. SEKA Y. CLAUDE RICHARD - TEL. 01 01 03 06 29 ATTECOUBE QUARTIER CISCOM PRES DE LA MATERNITE PHCIE D'AGBAN / MME SERI-GNOLEBA FAWZILLATOU - TEL. 27 20 37 22 30 / 27 20 37 54 46 CENTRE COMMERCIAL DE LA POSTE 03 / RUE HARRISTE COTE PARKING PAYANT DERRIERE 3EME ARRD

ATTECOUBE

PHCIE MONTANA / MME GUAUY MARIE CLAIRE - TEL. 27 22 46 83 86 / 07 97 16 64 99 / 01 40 08 74 21 CITE MARINA CARREFOUR SYNDICAT
 PHCIE DE GBAGBA (GDE) / M. TANOH DJINDOU THIMOTHEE / TEL. 27 24 38 10 74 / 07 87 73 89 84 / 01 53 05 39 54
 GBAGBA PETIT PARIS / FACE EGLISE PRESBYTERIENNE
 PHCIE SAINTS ANDRE ET MARTHE / M. TOWA GHISLAIN STEPHANE - TEL 27 24 31 60 50 / 07 00 77 80 16 ADJAME-BINGERVILLE / FACE COMPLEXE SPORTIF A 100 M DE SOCOCHE
 PHCIE STE MARIE DE LA CELLE / MME SAHUE ZADY MARIE FRANCOISE EPSE N'DOUA - TEL. 07 02 95 24 31 / 01 51 92 25 91 BINGERVILLE DERRIERE EMPT / SITE PROMOGIM OLYMPIQUE (MTNKO)
 PHCIE AKANDJE / M. LOUIS AMON - TEL. 01 72 75 01 01 05 06 39 16 55 / 07 00 77 96 70 / BINGERVILLE AKANDJE 2 EN FACE DU MARCHE NON LOIN DES SOCIETES PROMOTIONS

PERFORMERS

ZONE AKUEDO - PALMERAIE EXTENSION - ABATTA
 PHCIE DU FUTUR / M. TOURE ISSOUF- TEL. 27 22 47 41 57 / 07 77 33 79 02 / 01 43 33 99 75 BD MITTERRAND / IMMEUBLE MARIAM /A COTE SOCOPRIX RIVIERA PALMERAIE TRIANGLE ZONE DES IMPOTS
 PHCIE LIVIE / MME. BOUABRE E. ANNICK – TEL. 27 22 47 48 78 / 01 01 83 24 84 / 07 49 50 84 78 AKUEDO VILLAGE ENTRE DISPENSAIRES ET GARE DES WORO WORO / NON LOIN DE LA CITE ATCI
 PHCIE STE ANNE D'ABATTA / PROF AKE MICHELE - TEL. 05 05 20 89 11 / 27 24 55 66 83 AKUEDO EXTENSION / ROUTE D'ABATTA 400 M AVANT LE CARREFOUR MONDIAL BETON AU CARREFOUR "CYBER"
 PHCIE CYD NIKO / MME ANON AGUIRE R. YOLANDE. EPSE AMIN - TEL. 27 22 47 69 27 / 07 77 00 00 76 RIVIERA 5 / BD MITTERRAND FACE PETIT PORTAIL DE LA CITE GENIE 2000
 PHCIE EPHRATA / MME DOUMATEY SYLVIE EPSE SOPPI- TEL. 05 75 37 94 07 / 07 77 36 90 10 PROLONGEMENT MISSION EPHRATA RIVIERA CARREFOUR / ABATA A GAUCHE SUR LA ROUTE DE LA CITE SIR
RIVIERA
 PHCIE ARNICA (EX N D DES GRACES) / M. OUFFOUFE JULES OLIVIER - TEL. 22 59 56 78 / 07 78 59 14 07 RIVIERA II PRES DE LA PETITE MOSQUEE
 PHCIE TERA / M KANTE BARRY ACHATOU / TEL. 07 77 88 74 14 / 27 22 42 49 91 II PLATEAUX 7 EME TRANCHE DANS LE CENTRE COMMERCIAL TERA
 PHCIE STE AGATHE / MME DETOH EPSE KONE ISABELLE - TEL. 27 22 47 48 19 / RIVIERA III ROUTE DU LYCEE FRANCAIS
 PHCIE BOAZ / MME KABLAM NDAFFO EPSE OPOUMBA - TEL. 07 89 29 73 53 / 01 02 88 40 43 MPOUTO VILLAGE PRES DU MARCHE ET A COTE DU TERRAIN DE FOOT EN FACE DU JARDIN
 PHCIE NOTRE DAME DE L'INCARNATION / MME SANGA EKRA BASILIDE - TEL. 27 22 59 20 39 / 07 08 94 58 53 / 07 89 00 98 54 / RIVIERA PALMERAIE NON LOIN DU CENTRE DE SANTA A BASE COMMUNAUTAIRE
 PHCIE STE MARIE DES BEATITUDES / M LAMINE LACHIROY – TEL. 27 22 49 11 49 / 50/ RIVIERA PALMERAIE / SCI LES ROSIERS 1ER PROGRAMME EN FACE DE LA BARRIERE 6
 PHCIE ANALYA / M. YANGNI NDA YVES STEPHANE – TEL. 07 08 95 19 25 400 M DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONALE D'ANGRE / AU FEU FACE CITE GESTOCI
 PHCIE ST JEAN PAUL II DE BONOUNIM / MME TCHAOU ABO ODILE - TEL. 27 22 28 86 87 / 07 79 41 92 76 RIVIERA BONOUNIM 500 M AU NORD D'ABIDJAN MALL APRES CARREFOUR DEDJE MADY
COCODY
 PHCIE COMOE / TEL. 27 22 44 28 81 // CITE DES ARTS / FACE RADIO FREQUENCE VIE
 PHCIE DE BLOCKHAUSS / MME INCHAUD ANONGBA EDWIGE - TEL. 27 22 48 68 91 / 07 57 49 22 87 TERMINUS SOTRA / 200 M DE L'HOTEL IVOIRE
II PLATEAUX
 PHCIE STE TRINITE / M. NGUESSAN DANIEL - TEL. 27 22 41 68 88 / CARREFOUR BD LATRILLE / ROUTE DE WILLIAMSVILLE / PRES SUPER MARCHE PRIX CHOC / LIGNE BUS 49
 PHCIE NOTRE DAME DE LA VISITATION / M. ACHO SYLVAIN - TEL. 01 41 36 36 92 / 07 58 60 96 21 II PLATEAUX FACE AU 12ème ARRONDISSEMENT
 PHCIE ORCHID / MME AJAMI MALACK – TEL. 27 22 40 42 75 / 2 PLATEAUX / BOULEVARD LATRILLE CARREFOUR MACACI
 PHCIE LES PERLES / MME KONAN ANNETTE - TEL. 27 22 42 39 85 / RESIDENCE LES PERLES AGHINI / PAR BD LATRILLE / TOURNER A GAUCHE APRES LA BHCI & L'OMS / CARREFOUR PETROCI
 PHCIE NOEMIE S.A.R.L / M. ANON ARSENE – TEL. 27 22 52 20 51 / 07 48 64 67 64 COCODY II PLATEAUX / CARREFOUR LES OSCARS DERRIERE LE GLACIER LES OSCARS
 PHCIE BEL HORIZON / MME COULIBALY FATOUMATA - TEL. 01 73 11 10 10 BD LATRILLE ANGRE NORD / 50 M PETRO IVOIRE – LATRILLE PRES DE WESTERN UNION
 PHCIE APPAUL / MME COFFI GOUDOU RAYMONDE / TEL. 27 22 50 26 40 COCODY 8EME TRANCHE 50 M DU COLLEGE STE CAMILLE / INTERIEUR CENTRE COMMERCIAL « PARK'N SHOP »
 PHCIE EMMANUEL/ MME GBODOU GEORGETTE - TEL. 05 85 54 32 97 / 07 67 47 68 95 ANGRE DJIBI RUE DU MARCHE COCOVICO
 PHCIE STE DOROTHEE / MME YANG ALBERTINE NEBOUT- TEL. 07 79 59 38 84 ANGRE EXTENSION ENTRE LE COLLEGE LES FLORIANES ET LA PAROISSE SAINTE DOROTHEE
 PHCIE DU CHATEAU D'EAU D'ANGRE/ MME AGOH DIWARA CLEMENCE - TEL. 27 22 51 07 49 / 07 09 42 56 60 II PLATEAUX ANGRE DJIBI A PROXIMITE DU CHATEAU D'EAU
SECTION DE KOUMASSI
 PHCIE EHILE / M. EHILE ROGER - TEL. 27 21 36 45 44
 BD DU CAIRE KOUMASSI PRES DU GD MARCHE / LIGNE BUS 13
 PHCIE DU BD DU GABON / MME N'DRI KOFFI VALERIE - TEL. 27 21 36 24 62 / 07 58 09 47 71 / 07 79 07 64 12 KOUMASSI - AHOUSABOUGOU / VENANT DU PLATEAU, FEU HOTEL IBIS A GAUCHE. VENANT DE L'AEROPORT, FEU HOTEL IBIS A DROITE, ENTRE LA STATION SHELL ET FIRST PETROLEUM. VENANT DE MARCORY A 200M DE L'ESPACE LA MADONE. PHCIE KAHLIA / MME TRAORE DJENEBA - TEL. 27 21 36 39 84 KOUMASSI LES REMBLAIS BD DU CAMEROUN LIGNE / BUS 05 APRES PAROISSE STE BERNADETTE
 PHCIE DU MARAIS / M. KOUASSI MICHEL SERAPHIN - TEL. 27 21 36 09 / 05 65 PORT BOUET II - PROGRES 1ERE RUE A GAUCHE APRES LA MOSQUEE & LE MARCHE ADOU ASSALE EN ALLANT VERS PRODOMO - BD DU CAMEROUN
 PHCIE MESANO / M. MESSOU ANOI - TEL. 27 21 36 21 90 / DERRIERE L'EGLISE DE PRODOMO
 PHCIE ST AUGUSTE / M. DIE KOUADIO GEORGES - TEL. 27 24 35 42 04 / 07 78 99 72 68 KOUMASSI SICOGI 1 / CARREFOUR GELTI EN ALLANT VERS L'ECOLE LA PEPINIERE
SECTION DE MARCORY
MARCORY NORD
 PHCIE LILY MARIE / M. TRAORE SIBIRY IDRIS - TEL. 27 21 28 08 88 / 07 58 47 47 47 BOULEVARD DU GABON / MARCORY A COTE LA CLINIQUE LA MADONE
 PHCIE ELISHAMA / MME LATTE MIREILLE EPSE ANVO - TEL. 25 21 00 33 27 / 07 78 35 03 64 MARCORY GFCI BOULEVARD DU CAMEROUN DANS LE CENTRE COMMERCIAL
 PHCIE DES LAGUNES / M. AJAMI AKIL TAREK - TEL. 27 21 26 12 40/63 80 / RUE DE LA PAIX FACE AGIP & SUPER MARCHE TRADE CENTER FACE COMPTOIR LORRAIN D'AFRIQUE
ANOUNAMBO
 PHCIE ROMA D'ANOUNAMBO / MME CISSE MASSANDJE - TEL. 27 21 28 03 80 / 01 71 61 55 32
 FACE GROUPE SCOLAIRE ANOUNAMBO / 300 M AVANT ARTCI
MARCORY SUD
 PHCIE KAEMILLA / MME KAMELIA BALLO SARAH – TEL. 05 56 22 01 03 CARREFOUR ANCIENT KOUMASSI, A COTE DE OSER,
 PHCIE LANGEVIN / M. DIOMANDÉ MOUSSA SINZE - TEL. 27 21 59

45 70 / 07 57 38 02 08 MARCORY ZONE 4 A L'INTERSECTION DE LA RUE PIERRE ET MARIE CURIE ET LA RUE PAUL LANGEVIN JUSTE A COTE DE REALKEBAB
 PHCIE IMMACULEE / M. KOFFI ALAIN – TEL. 01 01 30 78 84 / 05 06 29 41 10 / 07 78 03 23 78
 MARCORY ZONE 4 C / RUE DR CALMETTE A 500M DE PRIMA CENTER ENTRE LE COLLEGE ET LES COURS SEVIGNE
SECTION DU PLATEAU
 PHCIE DU COMMERCE-PLATEAU (GDE)
 M. MANGOUA GERARD & MLE MANGOUA ANNICK- TEL. 27 20 22 31 31 / 27 20 32 12 12 IMMEUBLE L'EBRIEN/ 24 AV. GENERAL DE GAULLE

SECTION DE PORT BOUET CENTRE

PHCIE BALTIQUE / MME LOUKOU NGUESSAN ROSINE - TEL. 27 21 27 66 71 / FACE A L'ABATTOIR
 PHCIE ATLANTIQUE / M. OUATTARA KANIGUI HYACINTHE – TEL. 27 21 27 95 00 SOGEFIHA PRES DU MARCHE DE NUIT
VRIDI
 PHCIE VRIDI PALM-BEACH / MME TUAN LILIANE EPSE AKA / TEL. 27 21 27 52 04 / 07 59 06 47 49
 VRIDI BD PETIT-BASSAM/SIR / CARREFOUR VRIDI CITE ADJOUFFOU/GONZAQ

PHCIE DES PLAGES / M. NIAMKE ARISTIDE - TEL. 07 58 17 15 97 / 01 03 16 37 57 PORT BOUET ADJOUFFOU / ROUTE DE BASSAM PHCIE CHATELET / M. NATCHIA ETTE W. / TEL. 05 86 75 76 57 / 01 52 66 44 85 PORT-BOUET GONZAGUE TERRE ROUGE IMMEUBLE COLONEL
 PHCIE KOFFI KRA / M. KOFFI KRA AIME – TEL. 07 58 00 73 24 / 07 48 64 68 36 GONZAG /CARREFOUR USINE I2T / ENTRE BOULANGERIE / GLACIER AMORE / 200M DE LA VOIE EXPRESS ABIDJAN GRAND-BASSAM
SECTION DE TREICHVILLE

PHCIE DES 3 MOSQUEES / MME SYLLA ACHATOU - TEL. DANS L'AVENUE 8 RUE 22 BARREE A 300 M DE LA STATION SHELL IMMEUBLE NANAN YAMOUSOU RUE 38

PHCIE MEGANE / M. BONNY MALICK OLIVIER – TEL. 27 21 25 35 57 / 01 01 10 50 00 6, RUE DES BRASSEURS ZONE 3/CARREFOUR RIVIERA CARREFOUR / ABODOMOU FACE MARCHE POISSON CARREFOUR PINASSES PRES DU TERMINUS BUS

Mondiaux d'athlétisme 2023

Ta Lou confirme, Ahouré et Cissé déçoivent

Les Ivoiriens effectuent un début de compétition mitigé à Budapest.

es athlètes ivoiriens sont entrés de plain-pied, depuis samedi, dans les 19es Championnats du monde d'athlétisme 2023 qui se déroulent à Budapest, en Hongrie. Sur les 4 athlètes qui ont presté, seule Ta Lou a répondu aux attentes en se qualifiant pour les demi-finales du 100 m dames. Dans la 6e série où elle était la grande favorite, la sprinteuse ivoirienne a confirmé sa performance en terminant la course en tête sans forcer son talent avec un chrono de 11.08. « Je suis très contente d'être là, très heureuse de faire ce que j'aime. C'est une pure grâce de courir à ce niveau à cet âge. Je promets de donner 200 % de moi pour aller le plus loin possible », a déclaré Marie-Josée Ta Lou après sa course. Son prochain défi, c'est ce soir, à partir de 18h30, avec les demi-finales. Elle sera dans la 2e série



Ta Lou va disputer la demi-finale et peut-être la finale du 100m, ce soir, à Budapest.

avec la Jamaïcaine Shericka Jackson (10,65 cette saison) qui est la grande favorite pour l'or et l'Américaine Sha

Cari Richardson (10,71). Les deux meilleurs temps de chaque série et les deux meilleurs troisièmes des trois

séries seront qualifiés pour la finale prévue à 19h50.

Pour les 3 autres ivoiriens, les choses ont mal tourné. Grande déception pour Arthur Cissé qui n'a pas réussi à franchir le premier tour. Le sprinteur ivoirien, touché aux adducteurs, a terminé à la queue de sa série avec un chrono de 11.58. Les mondiaux d'athlétisme s'achèvent ainsi avec beaucoup de déception pour Arthur Cissé qui va se concentrer désormais sur la prochaine saison. Déception également pour Murielle Ahouré qui n'a pas réussi à se qualifier pour les demi-finales. Elle a

terminé 5e de sa série avec un chrono de 11.29. La sprinteuse ivoirienne va désormais se refaire le moral afin de préparer le 4X100 m avec la Côte d'Ivoire. Idem pour Maboundou Koné qui a manqué de justesse un repêchage, après avoir terminé 4e de sa course en 11.26. Hormis le 4X100 m, Maboundou Koné va tenter de présenter un meilleur visage dans les épreuves du 200 m dames qui débutent le 23 août. Épreuves au cours desquelles Jessika Gbai fera son entrée■

CÉLESTE KOLIA

Taekwondo / Décès du Grand Me Ouassénan Koné

Des vétérans aux côtés de la veuve

Les vétérans du taekwondo ont tenu à rendre hommage à leur compagnon, maître et premier président.

e taekwondo, plus qu'un art martial ou un sport, est une famille. Une communauté d'hommes et de femmes unis qui se soutiennent dans les moments de joie comme dans les dures épreuves. Ils l'ont encore démontré vendredi soir. Un groupe de vétérans conduit par le doyen Gaddah Kouassi Frédéric (6e dan) est allé apporter son réconfort moral à la famille du Grand Me Gaston Ouassénan Koné décédé le 8 août dernier.

L'ancien cadre supérieur de la Sicogi, ex-médaillé de bronze, ex-trésorier et ex-secrétaire général de la Fédération ivoirienne de taekwondo (Fitkd) était accompagné des Mes Bamba Cheick Daniel (7e dan), Coulibaly Daouda (6e dan), Chérif Mangala

(6e dan), Me Koné Souleymane « Roël » (6e dan), Anzoumana Siaka (6e dan), Patrice Remark (6e dan)... On pouvait voir à leurs côtés, des descendants de compagnons du défunt : Théo Dossou, Wallace et autres. Une délégation composée de 14 personnes qui se sont inclinées devant la chapelle ardente dressée dans le grand salon de la résidence de Gaston Ouassénan Koné. Me Yao Touré Albert, colonel-major à la retraite (5e dan), ex-président de la Fédération et ancien directeur général de la Mutualité générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (Mugef-Ci), qui faisait partie de la délégation, était, au même moment, le porte-parole de la famille.

Tandis que l'ancien ministre de l'Administration du territoire, Me Bamba Cheick Daniel, ancien président de la Fédération ivoirienne de taekwondo et actuel vice-président de l'Union africaine de taekwondo (Aftu), agissait au nom des vétérans. Père de la deuxième révolution du taekwondo ivoirien avec trois médailles olympiques dont une d'or (Cissé Cheick, Rio 2016) et un titre mondial (Gbagnibé Ruth, 2017), Bamba Cheick est revenu sur les hauts faits du défunt. Très sensible à tout ce qui touche son prochain, il a trouvé les mots pour traduire la compassion du groupe et réconforter la famille éploquée. Un moment de vive émotion■

PAUL BAGNINI

Témoignages...

Me Gaddah Frédéric,
(ceinture noire 6^e dan) :

“Il m'a appris à tout donner pour ce qu'on aime”

Le général Ouassénan Koné est le père fondateur de la Fédération ivoirienne de taekwondo (Fitkd). Malheureusement, la mort a décimé tous ceux qui l'ont aidé à assurer cette association. Mais elle n'a pas eu raison du président Ouassénan parce que même après la mort, l'œuvre du général demeure encore plus vivante.

La preuve est que nous sommes tous là ce soir, fiers que ce soit lui qui ait posé cette action qui, heureusement, est le sésame qui a ouvert la porte de la cour des grands médaillés olympiques à la Côte d'Ivoire. Nous sommes venus lui rendre hommage et lui dire qu'il a mené le bon combat. Ce je retiens de l'homme, c'est son engagement sans réserve. Il m'a appris à tout donner pour ce qu'on aime. Que son âme repose en paix.

Grand Me Koné Roël,
(6e dan) :

“Il était un grand, un modèle...”

Le général Ouassénan était un grand homme, un modèle pour nous tous. Un modèle sur les plans sportif, spirituel et politique. Parce qu'en plus d'avoir été son poulain, au taekwondo, j'ai eu l'occasion de partager un mandat à l'Assemblée nationale avec le général Gaston Ouassénan Koné. Il était d'une humilité hors du commun. Lorsqu'il prenait une décision, lorsqu'il animait une réunion, c'étaient des rencontres assez efficaces et des décisions efficaces. Bref, le taekwondo, la Côte d'Ivoire viennent de perdre un grand homme. Que Dieu fortifie sa veuve, ses enfants et toute sa famille■

Me Coulibaly Daouda,
(6e dan) :

“C'est un monument qui part”

C'est une phase difficile que nous traversons au taekwondo, avec la mort du président Ouassénan Koné. Depuis les indépendances jusqu'à sa disparition, il a incarné la grandeur de la Côte d'Ivoire. Nous avons eu la chance de l'avoir au taekwondo. Cet art martial a fait son entrée dans le pays en 1968. En 1973, Me Ouassénan Koné a créé et dirigé la première Fédération ivoirienne de taekwondo (Fitkd).

Le président de l'Assemblée nationale d'alors, Philippe Grégoire Yacé était le président d'honneur et les premières compétitions nationales avaient eu lieu à Jacqueville.

C'est grâce au général Ouassénan que cet art martial, venu de la Corée, a pu s'épanouir en Côte d'Ivoire. C'est un monument de notre sport qui s'en va. Que la terre lui soit légère.

Me Patrice Remark,
(6e Dan) :

“C'était un leader naturel”

Le général Ouassénan a été un très grand président. C'était un véritable chef, il avait de la poigne. En même temps, il était plein d'humilité. J'étais très jeune à l'époque, mais j'ai été particulièrement marqué par ses principes et son leadership.

C'est un grand homme, un leader naturel qui vient de nous quitter. C'est pourquoi je n'ai pas hésité à me joindre aux doyens pour cette visite de compassion. Que Dieu fortifie sa veuve, ses enfants et toute sa famille■

PROPOS RECUEILLIS
PAR P. BAGNINI

CGECI Academy 2023

**CROISSANCE DURABLE DES ENTREPRISES EN AFRIQUE :
Cap sur la compétitivité**

26-27 OCT
SOFITEL HÔTEL IVOIRE 11^e ÉDITION

SPONSOR LEADER



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
www.forumcgeciacademy2023.com ↗
PARTICIPATION PAYANTE

TARIFS INDIVIDUELS

Tarif
CEO

300 000 FCFA

(en présentiel, déjeuners inclus)

Tarif
Young
CEO

150 000 FCFA

(en présentiel, déjeuners inclus)

Pour plus d'infos, contactez-nous sur : **✉ : infos@forumcgeciacademy2023.com / ☎ : + 225 07 57 69 73 11**

SPONSOR DIAMANT



SPONSORS OR



ORGANISATEUR



PRODUCTEUR EXÉCUTIF



PACK PREMIUM



PACK BIENVENUE



PACK PARTICIPANT



PACK VISIBILITÉ

RESERVEZ VOTRE STAND :

(+225) 07 09 75 99 28 - 27 20 33 02 00 - cgeciacademy@axesmarketing.com

MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNITE DE GESTION DU PROJET NEDA



Union-Discipline-Travail

OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA)

Financement Banque Mondiale
Crédit IDA n° 7260-CI

(P176776)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT CYBERSECURITE DU SYSTEME ELECTRIQUE DE LA COTE D'IVOIRE AMI N° S 163 /2023

INFORMATIONS GENERALES

Autorité contractante : CÔTE D'IVOIRE ENERGIES (CI-ENERGIES)

1. Source de financement : Crédit IDA n° 7260-CI
2. Objet de l'appel d'offres : Recrutement d'un consultant pour l'audit cybersécurité du système électrique de la Côte d'Ivoire
3. Imputation budgétaire : 23982000
4. Type de marché : Consultant
5. Mode de passation : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)
6. Le présent appel d'offres est composé d'un lot.
7. Réservation du ou des lot(s) aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales (conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) validé).

Lot (s)	Désignation du lot	Part réservée aux PME locales	
		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
1	Recrutement d'un consultant pour l'audit du système électrique de la Côte d'Ivoire		

INFORMATIONS POUR INSCRIPTION AU SIGOMAP V2

Dans le cadre du processus de dématérialisation des marchés publics, les entreprises prenant part à cet appel d'offres sont invitées à s'inscrire dans la version 2 du Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP V2) sur le lien suivant : www.sigomap.gouv.ci

La liste des documents requis est la suivante :

- Pièce d'identité du chef d'entreprise
- Pièce d'identité du mandataire
- Autorisation de l'employeur pour la création du compte (le modèle d'autorisation de l'employeur est téléchargeable sur la page de dépôt des pièces justificatives)

En cas de soucis joindre la DGMP

Téléphone : (+225) 27 22 55 88 88

E-mail : sigomap@marchesppublics.gouv.ci**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

1. La Banque mondiale a accepté d'accompagner la République de Côte d'Ivoire à atteindre la certification internationale en termes de cybersécurité du réseau électrique à travers le NEDA « Programme National de Numérisation et d'Accès à l'Électricité ». Le NEDA est une opération qui comprend une composante programme pour les résultats ou PforR (Programme for Result) et une composante prêt traditionnel Investment Project Financing (IPF). Elle vise à appuyer les programmes gouvernementaux essentiels pour atteindre les objectifs d'électrification du gouvernement ivoirien, tout en modernisant le réseau pour améliorer la qualité du service. La composante Investment Project Financing (IPF) financera des activités d'assistance technique (TA) afin de renforcer les capacités des agences de mise en œuvre et aider à résoudre des problèmes clés du secteur tel que celui de la cybersécurité. Tandis que la composante programme PforR proposée par la Banque Mondiale viendra achever la mise en œuvre du schéma cible du Programme Électricité Pour Tous (PEPT), du Programme National d'Extension des réseaux de distribution (PRONEX) et du Plan Directeur Automatisme et Téléconduite (PDAT), dans les régions du nord et de l'Ouest puis assurer de manière plus sûre et plus efficace la supervision des ouvrages du réseau électrique.

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt porte sur le recrutement d'un consultant pour l'audit cybersécurité du système électrique de la Côte d'Ivoire, et a pour objectif, de solliciter des Consultants pour l'établissement d'une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) candidats.

L'objectif général de la mission est d'évaluer l'ensemble du système électrique ivoirien par rapport aux standards internationaux de sécurité des systèmes d'information, applicables au contexte de la Côte d'Ivoire, ainsi que par rapport aux exigences de la

stratégie nationale cybersécurité (décret N°2021-916), afin d'en identifier les faiblesses et d'établir un plan de remédiation suivi d'une estimation budgétaire

3. La modalité de sélection retenue est la sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection fondée sur la qualité-coût (SFQC)).

4. CI-ENERGIES invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats peuvent répondre seuls, en groupement, ou avec des sous-traitants pour renforcer leurs compétences respectives. En outre, un même sous-traitant peut être mobilisé dans plusieurs candidatures.

5. Le Consultant doit être un cabinet de conseil ou un bureau d'études public ou privé et reconnu sur le plan national ou international.

Les candidats doivent avoir une expérience dans l'élaboration de cartographies des risques cybersécurité, dans l'évaluation du niveau de maturité Sécurité des Systèmes Informatiques Industriels et dans la réalisation de tests techniques de sécurité (tests d'intrusion, identification de vulnérabilités, ...). Les références permettant d'apprécier le caractère similaire du projet seront présentées selon le modèle de fiche projet joint en annexe.

6. La durée prévisionnelle de la mission s'étendra sur une période de vingt-quatre (24) semaines.

7. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comprendre au minimum les éléments suivants :

- Brochures et documents de présentation du consultant ;
- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- Les références de projets similaires réalisés : élaboration de cartographies des risques cybersécurité, dans l'évaluation du niveau de maturité Sécurité des Systèmes Informatiques Industriels, notamment selon des référentiels formels et dans la réalisation de tests techniques de sécurité (tests d'intrusion, identification de vulnérabilités, ...);

Les expériences seront présentées selon le modèle de fiche projet donné en annexe. Les références doivent être accompagnées des éléments permettant d'apprécier le caractère similaire du projet réalisé.

8. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017, en juillet 2018 et novembre 2020.

NB :**a. QUITUS ANRMP**

- Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non-redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve.
- En cas de non-production du quitus de non-redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués. **Toutes les entreprises peuvent obtenir le quitus en ligne en accédant au site www.anrmp.ci.**

b. PIECES FISCALES ET SOCIALES

- Pour les cabinets nationaux : Conformément à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics,

Article 40.2 : « les pièces fiscale et sociale ne sont exigibles que pour les formalités d'approbation du marché. »

Pour être titulaire d'un marché de service public, l'attributaire doit présenter des attestations en cours de validité confirmant ses situations fiscale et sociale à la date de notification de l'attribution.



- La non-production des pièces fiscale et sociale, dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution ».
 - **Pour les cabinets étrangers :** L'attestation de non-faillite est requise pour les formalités d'approbation du marché. La non-production de l'attestation de non-faillite, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi. Ou en faisant une demande par e-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci et jjassamo@cinergies.ci

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27

10. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies (avec une version numérique (clé USB uniquement) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **07/09/2023 à 10 heures 00** minute (Heure GMT) et porter la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour l'audit cybersécurité du système électrique de la Côte d'Ivoire ». **L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 10 heures 30 minutes GMT.**

Le soumissionnaire aura l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Si les Soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres par voie électronique, la procédure de soumission est la suivante :

- **la remise par voie électronique est autorisée uniquement à l'adresse mail suivante: akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci et jjassamo@cinergies.ci contre accusé de réception du client ;**
- **L'accès au contenu des offres doit se faire avec un mot de passe ou code de sécurité. Ce mot de passe ne doit être envoyé qu'à 30 minutes après l'heure limite de dépôt des offres indiquée dans l'avis de manifestation d'intérêt ;**
- **Tous les documents transmis par voie électronique doivent être dans un format non modifiable.**

Toute manifestation d'intérêt devra être enregistrée sur la fiche de réception des dossiers de candidatures.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux / service marchés
A l'attention de Monsieur KOTCHI Nicaise
Chef de Service Marchés
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225)27 20 20 60 89 - (225)27 20 20 68 12
Email : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci et jjassamo@cinergies.ci

Annexe 1 : Modèle de présentation des références

Nom de la Mission :	Valeur du contrat (en FCFA et en devise) :
Pays : Lieu (ville, commune, quartier) :	Durée de la mission (mois)
Nom de l'Autorité contractante :	Nombre total d'employés/mois ayant participé à la Mission :
Adresse postale et géographique de l'Autorité contractante :	
Contacts téléphoniques et adresse électronique de l'Autorité contractante :	
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre d'employés/mois fournis par les consultants associés
Noms des consultants associés/partenaires éventuels :	
Nom des cadres professionnels de votre société employés et fonctions exécutées (indiquer les postes principaux, par ex. Directeur/coordonnateur, Chef d'équipe) :	
Description du projet :	
Description des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission :	



AVIS DE RECRUTEMENT

La fondation ICI est une organisation à but non lucratif établie en Suisse qui œuvre pour assurer un meilleur avenir aux enfants des communautés productrices de cacao. Il s'agit d'une initiative multipartite qui vise à éliminer le travail des enfants et le travail forcé en unissant les forces de l'industrie cacaoyère et chocolatière, de la société civile, des communautés productrices, des gouvernements, des organisations internationales et des donateurs.

Dans le cadre de ses activités, le Bureau National de Côte d'Ivoire recherche :

1. Un ou une Directeur-trice Pays

- **Retrait des dossiers d'appel à candidatures : Site web de la Fondation ICI**
 - <https://www.cocoainitiative.org/fr/propos-de-ici/carriere>
- **Date limite de soumission des candidatures : au plus tard le jeudi 31 août 2023**
- **Les dossiers doivent être déposés par mail aux adresses suivantes: hr@cocoainitiative.org et recrutement-cdi@cocoainitiative.org**



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CABINET DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PROJET D'URGENCE AGRICOLE (PUA-CI)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET(UCP)



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Nom du pays : RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Nom du Projet : PROJET D'URGENCE AGRICOLE DE CÔTE D'IVOIRE (PUA-CI).

Prêt FIDA N° 2000003875

Numéro et Titre de l'AAOI : AOI N°F 284 / 2023, acquisition de 240 tricycles au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs.

Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances / Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire.

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)** pour financer le **Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI)**. Le projet a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement de l'exercice 2023, des ressources, afin de financer **l'acquisition de 240 tricycles au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs** sur la ligne : **2433** « Véhicules à deux roues et tricycles et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché y afférent.
- Le marché est passé sur **prix unitaires**.
2. L'Unité de Coordination du Projet (PUA-CI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **les équipements et Services connexes en un lot unique d'un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**.
3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert international tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le bureau du PUA-CI auprès de **Mlle Bosson Marie-Madeleine ou Mr KONÉ Yaya**, Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail: marie.bosson@pua-ci.ci avec copie à yaya.kone@pua-ci.ci
5. Les exigences en matière de qualifications sont : (voir le document d'appel d'offres pour des informations détaillées).
6. Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après UCP PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNEDT, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail : marie.bosson@pua-ci.ci et copie à yaya.kone@pua-ci.ci, bureau n°4 auprès de l'Assistante Administrative contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**.
La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie physique et électronique contre paiement.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNEDT, lot 92, îlot 12 auprès de l'Assistante Administrative **tel : 07 49 19 28 47** au plus tard le **19/09/2023 à 10 heures temps universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront **ouvertes** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du PUA-CI, le 19/09/2023 à 10 heures 30 minutes temps universel**.
8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de **six millions (6 000 000) francs CFA**.
Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offres, soit (120 jours + 30 jours) = 150 jours.
9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante notifiera au soumissionnaire retenu, informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :
Siège du Projet PUA-CI situé à Cocody-ABATTA Cité BNEDT, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25.
10. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes des marchés aux frais des titulaires).
11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N°2019-679 portant Code des Marchés Publics, du 24 juillet 2019 et au guide de passation des marchés du FIDA.

Le Coordonnateur

emergence sms

Recevez l'essentiel de l'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE NATIONALE et INTERNATIONALE

Envoyez EME par sms au 444 à partir d'un téléphone mobile

MTN

Cout : 103F/semaine

SNPECI
SOCIÉTÉ NATIONALE DE PRESSE ET D'EDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Un produit du groupe **Fraternité Matin**

NOUVEAU

L'APPLI POUR SE CONNECTER AVEC LA VRAIE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL

The app interface shows sections for SPORTS, POLITIQUE, and ECONOMIE. A QR code is visible at the bottom left.

Fraternité Matin

Téléchargez l'appli sur

FratMat Express
L'info au quotidien

**Gardez un œil sur
TOUTE L'ACTUALITÉ
du pays et du continent**

**Envoyez FRAT
par sms au 444**

à partir de
votre téléphone mobile **MTN**

Cout : 103F/semaine

SNPECI
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE
ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Fraternité Matin



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
CABINET DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
PROJET D'URGENCE AGRICOLE (PUA-CI)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET(UCP)



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Nom du pays : RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Nom du Projet : PROJET D'URGENCE AGRICOLE DE CÔTE D'IVOIRE (PUA-CI).

Don ASAP N° 2000003874

Numéro et Titre de l'AAOI : AOI N°F 283 / 2023, Acquisition de 30 motoculteurs, 160 semoirs à pousser à la main et de 480 faucheuses électriques au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs.

Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances / Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire.

- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)** pour financer le **Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI)**. Le projet a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement de l'exercice 2023, des ressources, afin de financer l'**acquisition de 30 motoculteurs, 160 semoirs à pousser à la main et de 480 faucheuses électriques au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs** sur la ligne : **2443 « Matériels et outillages agricole et forestier »** et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer les paiements au titre du ou des marché(s) y afférent.
- L'Unité de Coordination du Projet (PUA-CI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **les équipements et Services connexes** répartis selon les **deux (2) lots** suivants qui peuvent faire l'objet de marchés séparés :

Nº Lot	Fournitures concernées	Délai de livraison
1	Acquisition de 30 motoculteurs et 160 Semoirs à pousser à la main	45 jours
2	Acquisition de 480 faucheuses électriques	45 jours

- La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert international tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le bureau du PUA-CI auprès de **Mlle Bosson Marie-Madeleine ou Mr KONÉ Yaya**, Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail: marie.bosson@pua-ci.ci avec copie à yaya.kone@pua-ci.ci.
- Les exigences en matière de qualifications sont : (voir le document d'appel d'offres pour des informations détaillées).
- Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après UCP PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNED, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail : marie.bosson@pua-ci.ci et copie à yaya.kone@pua-ci.ci, bureau n°4 auprès de l'Assistante Administrative contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie physique et électronique contre paiement.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNED, lot 92, îlot 12 auprès de l'Assistante Administrative tel : 07 49 19 28 47 au plus tard le **19/09/2023 à 10 heures temps universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront **ouvertes** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du PUA-CI, le 19/09/2023 à 10 heures 30 minutes temps universel**.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Nº Lot	Montant de la garantie d'offres
1	Deux millions (2 000 000) francs CFA
2	Trois millions cinq-cents mille (3 500 000) francs CFA

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offres, soit (120 jours + 30 jours) = 150 jours.

- Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante notifiera au(x) soumissionnaire(s) retenu(s), informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Siège du Projet PUA-CI situé à Cocody-ABATTA Cité BNED, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25.

- Le(s) marché(s) issu(s) du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes des marchés aux frais des titulaires).
- Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N°2019-679 portant Code des Marchés Publics, du 24 juillet 2019 et au guide de passation des marchés du FIDA.

Le Coordonnateur

FRATMAT DIGITAL

**Achetez votre journal
numérique**

Fraternité Matin

ici

Scannez le QR CODE

05 46 20 38 38



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CABINET DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PROJET D'URGENCE AGRICOLE (PUA-CI)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET(UCP)



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Nom du pays : RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Nom du Projet : PROJET D'URGENCE AGRICOLE DE COTE D'IVOIRE (PUA-CI).

Prêt FIDA N° 2000003875

Numéro et Titre de l'AAOI : AOI N°F 286 / 2023, acquisition de 20 décortiqueuses et de 30 batteuses-vanneuses au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs.

Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances / Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire.

- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)** pour financer le **Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI)**. Le projet a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement de l'exercice 2023, des ressources, afin de financer l'**acquisition de 20 décortiqueuses et de 30 batteuses-vanneuses au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs** sur la ligne : 2443 « Matériels et outillages agricole et forestier », et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer les paiements au titre du ou des marché(s) y afférent.
- L'Unité de Coordination du Projet (PUA-CI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **les équipements et Services connexes** répartis selon les deux (2) lots suivants qui peuvent faire l'objet de marchés séparés :

Lots	Fournitures concernées	Délai d'exécution
1	Acquisition de 20 décortiqueuses au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs.	45 jours
2	Acquisition de 30 batteuses-vanneuses au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs.	45 jours

- La passation des marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert international tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le bureau du PUA-CI auprès de **Mme Bosson Marie-Madeleine ou Mr KONÉ Yaya**, Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail: marie.bosson@pua-ci.ci avec copie à yaya.kone@pua-ci.ci
- Les exigences en matière de qualifications sont : (voir le document d'appel d'offres pour des informations détaillées).
- Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après UCP PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNED, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail : marie.bosson@pua-ci.ci et copie à yaya.kone@pua-ci.ci, bureau n°4 auprès de l'Assistante Administrative contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie physique et électronique contre paiement.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : PUA-CI, **Cocody-ABATTA Cité BNED, lot 92, îlot 12** auprès de l'Assistante Administrative **tél : 07 49 19 28 47** au plus tard le **19/09/2023 à 10 heures temps universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront **ouvertes** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du PUA-CI, le 19/09/2023 à 10 heures 30 minutes temps universel**.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Nº Lot	Montant de la garantie d'offre
1	Sept-cent mille (700 000) francs CFA
2	Quatre-cent mille (400 000) francs CFA

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offres, soit (120 jours + 30 jours) = 150 jours.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante notifiera au soumissionnaire retenu, informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Siège du Projet PUA-CI situé à Cocody-ABATTA Cité BNED, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25.

10. Le(s) marché(s) issu(s) du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes des marchés aux frais des titulaires).

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N°2019-679 portant Code des Marchés Publics, du 24 juillet 2019 et au guide de passation des marchés du FIDA.

Le Coordonnateur

NOUVEAU

L'APPLI POUR SE CONNECTER AVEC LA VRAIE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL



Téléchargez l'appli sur


**Gardez un œil sur
TOUTE L'ACTUALITÉ
du pays et du continent**
**Envoyez FRAT
par sms au 444**

à partir de
votre téléphone mobile 

Cout : 103F/semaine



SNPECI
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE
ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Fraternité Matin

FRATMAT DIGITAL

Achetez votre journal numérique

Fraternité Matin

ici



Scannez le QR CODE

05 46 20 38 38

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
CABINET DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
PROJET D'URGENCE AGRICOLE (PUA-CI)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET(UCP)

PUA-CI
PROJET D'URGENCE
AGRICOLE DE CÔTE D'IVOIRE

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Nom du pays : RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Nom du Projet : PROJET D'URGENCE AGRICOLE DE CÔTE D'IVOIRE (PUA-CI).

Don ASAP N° 2000003874

Numéro et Titre de l'AAOI : AOI N°F 285 / 2023, acquisition d'équipements de protection individuels (EPI) au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs.

Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances / Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire.

- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Le projet a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement de l'exercice 2023, des ressources, afin de financer l'acquisition d'équipements de protection individuels (EPI) au profit des organisations professionnelles agricoles de riz et maïs sur la ligne : 6019 « Autres achats de fournitures » et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché y afférent.
Le marché est passé sur **prix unitaires**.
- L'Unité de Coordination du Projet (PUA-CI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **les équipements et Services connexes** en un lot unique d'un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**.
- La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert international tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le bureau du PUA-CI auprès de **Mlle Bosson Marie-Madeleine ou Mr KONÉ Yaya**, Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail: marie.bosson@pua-ci.ci avec copie à yaya.kone@pua-ci.ci
- Les exigences en matière de qualifications sont : (voir le document d'appel d'offres pour des informations détaillées).
- Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après UCP PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNEDT, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25, E-mail : marie.bosson@pua-ci.ci et copie à yaya.kone@pua-ci.ci, bureau n°4 auprès de l'Assistante Administrative contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**.
La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie physique et électronique contre paiement.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : PUA-CI, Cocody-ABATTA Cité BNEDT, lot 92, îlot 12 auprès de l'Assistante Administrative tel : 07 49 19 28 47 au plus tard le 19/09/2023 à 10 heures temps universel. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront **ouvertes** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du PUA-CI, le 19/09/2023 à 10 heures 30 minutes temps universel**.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de **quatre-cent (400 000) mille francs CFA**.
Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offres, soit (120 jours + 30 jours) = 150 jours.
- Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante notifiera au soumissionnaire retenu, informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :
Siège du Projet PUA-CI situé à Cocody-ABATTA Cité BNEDT, lot 92, îlot 12 - Tél : 07 49 19 28 47 / 07 07 07 04 25.
- Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes des marchés aux frais des titulaires).
- Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N°2019-679 portant Code des Marchés Publics, du 24 juillet 2019 et au guide de passation des marchés du FIDA.

Le Coordonnateur

Emergence conomique SMS

Recevez l'essentiel de l'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE NATIONALE et INTERNATIONALE

Envoyez EME par sms au 444 à partir d'un téléphone mobile

MTN

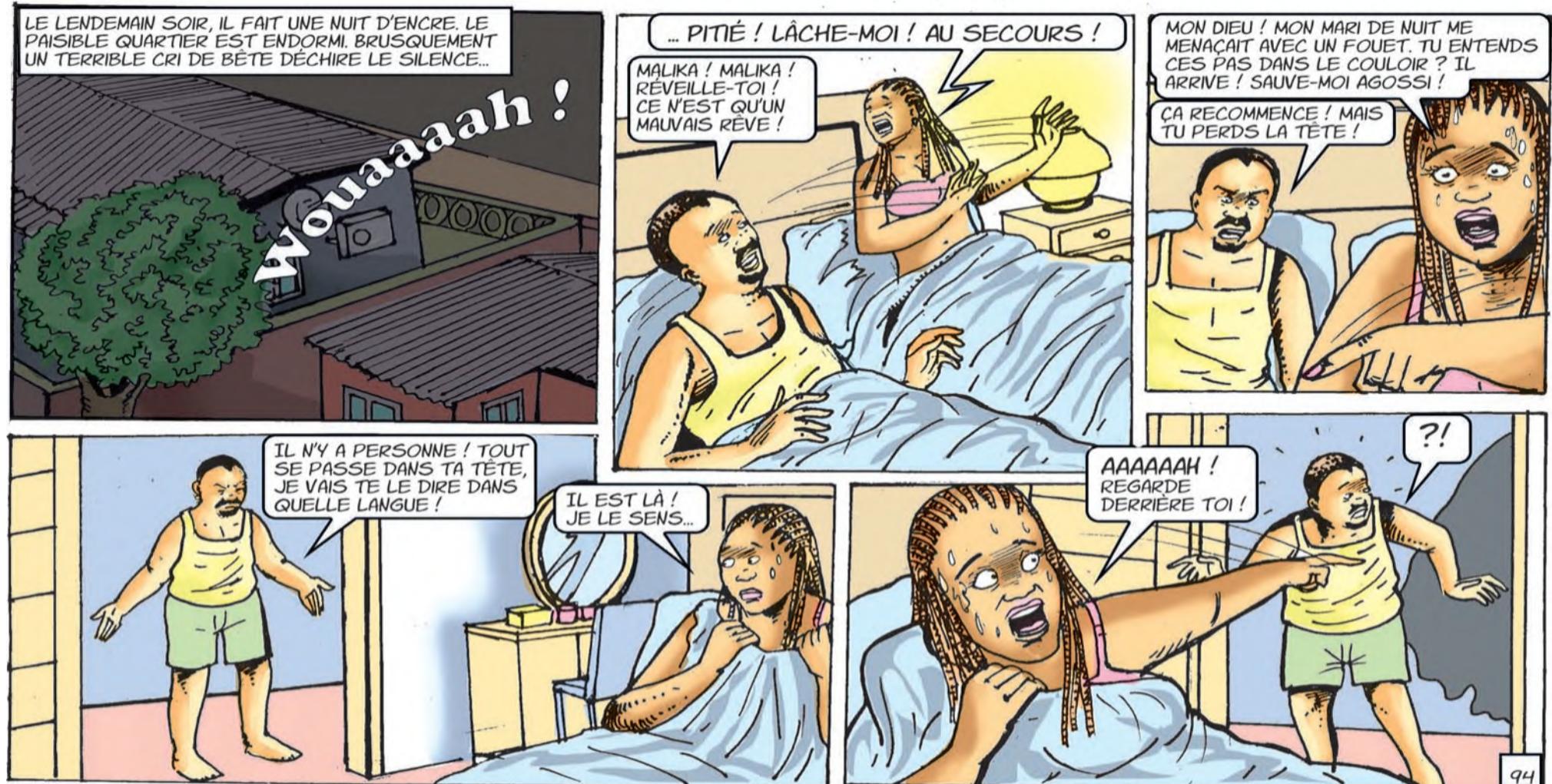
Cout : 103F/semaine

SNPECI Société Nationale de Presse et d'Editorial de Côte d'Ivoire

Un produit du groupe **Fraternité Matin**

Les larmes du mariage

Par Desiré Atsain



94

STOCK DISPONIBLE

FAITES UN PAS EN AVANT AVEC
la gamme NISSAN URVAN